

# JOURNAL

## DES MARCHES ET OPÉRATIONS

du<sup>(1)</sup> *501<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie d'Assaut*  
pendant<sup>(2)</sup> *la campagne contre l'Allemagne*  
du *20 Mai 1918* au *29 Mai 1919*.  
*formation du Régiment*

ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE

*Service Historique*

n° d'enreg: 6484 — A.

(1) Numéro du régiment ou bataillon.

(2) La campagne d... ou les grandes manœuvres.

PARIS  
HENRI CHARLES-LAVAUZELLE  
Éditeur militaire  
124, Boulevard Saint-Germain, 124  
MÊME MAISON À LIMOGES

# INSTRUCTION

POUR LA RÉDACTION

## DES HISTORIQUES DES CORPS DE TROUPE

(Etat-major général; 3<sup>e</sup> Bureau; Opérations militaires, etc.)

Versailles, le 5 décembre 1874.

A l'avenir, les historiques des corps de troupe seront établis conformément au modèle ci-joint.

Ils porteront le titre de :  
« Journal des marches et opérations du (régiment, bataillon, etc.) pendant la campagne entreprise en du au »

On observera, pour la rédaction de ce journal, les règles suivantes :

### Effectif au jour du départ.

Indiquer la composition du corps au jour du départ.  
Tableau nominatif des officiers classés par bataillon, compagnie, escadron ou batterie.  
Chiffre de l'effectif en sous-officiers et hommes de troupe.  
Nombre de chevaux.

### Mise en route.

Indiquer la date de la mise en route et le point de concentration sur lequel le corps est dirigé.

Le corps voyage par chemin de fer ou par étapes.  
Date de l'arrivée au point de concentration et indication du corps d'armée, de la division et de la brigade dont le corps fait partie.

### Rédaction de l'historique.

Dans la rédaction de l'historique on devra s'abstenir de commentaires ou d'appréciations sur l'origine et les causes de la campagne entreprise.

L'historique d'un corps n'est que le récit fidèle, jour par jour, des faits, doit donc la mise en route jusqu'à la fin des opérations; il ne doit jamais être établi après coup.

### Bivouac ou cantonnements.

Emplacement du bivouac ou des cantonnements. Indiquer les corps qui bivouaquent à droite ou à gauche. Dire si l'on est en première ou en seconde ligne. Emplacement des grands-gardes.

### Reconnaissances.

Leur force et leur composition. But de la reconnaissance. Résultat obtenu.

### Combats.

Position du corps avant l'action. Indiquer l'heure du commencement de l'action, et, en général, donner toujours l'heure de la journée où un fait important se produit pendant l'engagement, tel que : changement de position, marche en avant ou en retraite, occupation d'un point remarquable de la ligne de bataille, retraite d'un corps voisin combattant à droite ou à gauche.

Mentionner si le corps se couvre par des travaux passagers : tranchées-abris, fermes ou villages mis en état de défense et servant de point d'appui.

Après l'action, indiquer la position conservée par le corps au moment où le combat a cessé. Mentionner l'heure.

### Pertes.

On s'attachera à indiquer très exactement les pertes éprouvées par les corps dans chaque affaire, en tués, blessés, prisonniers et disparus. Les officiers, sous-officiers et soldats y seront tous désignés nominativement. On se conformera pour le relevé des pertes après chaque rencontre, quelque peu importante qu'elle soit, au modèle A. Cet état sera intercalé dans le corps du récit, à la suite de l'action qui l'aura motivé. Si, dans la journée, des hommes sont tués ou blessés aux avant-postes ou en reconnaissance, le relevé en sera fait conformément au même modèle.

Règle générale : Indiquer toutes les pertes au fur et à mesure qu'elles se produisent.

Quant aux militaires de tout grade morts des suites de leurs blessures, ou morts de maladie, on en fera mention à la fin de l'historique, en se conformant à l'état modèle B.

Enfin, toutes les pertes sont totalisées sur un état modèle C, qui terminera le travail.

### Récompenses.

Les promotions, décorations et citations à l'ordre de l'armée devront être mentionnées au fur et à mesure qu'elles parviendront à la connaissance du chef de corps. En ce qui concerne les citations, on n'indiquera que les citations à l'ordre de l'armée. Celles-là seules sont des récompenses et figurent sur l'état des services. Les mutations survenues pendant la campagne parmi les officiers, par suite d'avancement, remplacement, etc., seront relevées sur un état modèle D.

### Actions d'éclat.

Les actions d'éclat seront mentionnées dans tous leurs détails, afin de pouvoir être citées plus tard comme exemples à suivre.

### Situations.

Après une affaire sérieuse où le corps aura éprouvé des pertes sensibles, il y aura lieu d'établir un nouveau tableau de la composition du corps en officiers. Ce tableau mentionnera également l'effectif restant (sous-officiers et troupes).

### Observations générales.

Les appréciations de personnes devront être scrupuleusement évitées. Les ordres reçus ne seront l'objet d'aucun commentaire.

Chaque journée de la campagne, à partir du jour du départ, aura sa date inscrite en marge du journal.

Ne pas perdre de vue que les historiques de corps doivent servir à l'établissement d'un travail d'ensemble.

Ce travail ne sera possible qu'à la condition que les faits relatés par les corps ayant concouru à la même affaire pourront être facilement comparés entre eux, et cette comparaison, pour être faite, exige impérieusement l'indication exacte des dates et des heures.

Si le corps fait des prisonniers à l'ennemi, on en indiquera le nombre. On donnera autant que possible les noms et les grades des officiers ennemis faits prisonniers.

Les dimensions du papier sur lequel ces historiques devront être établis seront celles du format, ayant vingt-six centimètres sur dix-huit.

MM. les officiers généraux pourvus d'un commandement, soit en campagne, soit pendant les grandes manœuvres, veilleront à ce qu'il soit tenu à leur état-major un registre-journal dans une forme analogue à celle qui est prescrite pour la tenue des historiques des corps de troupe. Ce journal devra mentionner tous les événements à mesure qu'ils se produisent. Aucun des incidents importants qui se présentent, soit en marche, soit en station, soit pendant les manœuvres et le combat, ne doit être passé sous silence.

On consignera sur ce registre, jour par jour, sans intervalles ni grattages, le résumé des ordres reçus et donnés, les renseignements recueillis et tous les détails relatifs aux marches, cantonnements ou bivouacs, au service de sûreté, aux reconnaissances, aux manœuvres et aux combats.

Il y sera joint un dossier de pièces justificatives, telles que situations sommaires, copie des ordres généraux et particuliers, rapports complémentaires, tableaux de marche, de cantonnements, ordres de mouvements, etc.

DATES.

20 Mai 1918

HISTORIQUE DES FAITS.

L'ordre général n° 52. (n° 4498 du 18 mai 1918 du GQG - Artillerie d'Assaut) crée le 501<sup>e</sup> Régiment d'artillerie d'assaut à la date du 20 mai 1918  
Le 501<sup>e</sup> Rgt d'AS comprend :

Le groupement I (Chars Schneider) commandé par le chef d'escadron de Forsanz

Le 1<sup>er</sup> Bataillon de chars légers (Renault) sous le commandement du capitaine Goubernard

Le 2<sup>e</sup> Bataillon de chars légers (Renault) sous le commandement du capitaine Wattel

L'état d'encadrement du Rgt est le suivant :

EM du Régiment :

Et du Régiment : Chef d'escadron Velprey Pol Maurice  
(vient du GQG 2<sup>e</sup> Bureau)

Capitaine adjoint : Capitaine Roussel Ernest  
(vient du 8<sup>e</sup> Rég. Inf. cap. art.)

Les lt adjoints technique et adjoint administratif ne sont pas encore désignés :

Groupement I : SRR 106 - 2<sup>e</sup> Cie du 26<sup>e</sup> RT  
(chef d'accompagnement)  
4 groupes Schneider : n° 2. n° 4. n° 5. n° 9

EM du groupement :

Et du groupement - Chef d'escadron de Forsanz

Cap. adjoint - capitaine Colin

Et adjoint technique - Lt de St Chivier

Et adj. administratif - Lt Leyrat

Groupe 2 :

Capitaine Commandant - Capitaine Bollan

Lieutenant adjoint tactique - Lieutenant Halber (a été blessé à Griennes le 4 Avril 1918)

Capitaine d'échelon - Lieutenant adjoint technique - Lieutenant Sarrail

3023  
— T. 565. —  
BIBLIOTHÈQUE MILITAIRE CHARLES-LAVALLÉE.  
— IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES CHARLES-LAVALLÉE.  
— PARIS ET CLIGNAN.



Comd<sup>t</sup> de Batterie = Lieut<sup>t</sup> Guibaud  
 Lieut<sup>t</sup> Samou  
 Lieut<sup>t</sup> Masson Deau

\*Comd<sup>t</sup> de Section = Lieut<sup>t</sup> Pépin  
 Lieut<sup>t</sup> Préjost

16. - sous-officiers Lieut<sup>t</sup> Dussard

18. - Brigadiers Lieut<sup>t</sup> Grilleux

81. - canonniers Lieut<sup>t</sup> Houitte de la Chesnaie  
 Lieut<sup>t</sup> - Masson

### Groupe - 4.

Comd<sup>t</sup> de Groupe = Capitaine Proschey

Lieut<sup>t</sup> adj<sup>t</sup> = Lieutenant Dogny

officier C<sup>ad</sup> d'échelon = Lieutenant Poizat

Comd<sup>t</sup> de Batterie = Lieutenant Dagonet

Lieutenant Rey

Lieutenant Chapellier

Comd<sup>t</sup> de Section = Lieutenant Gilbert

15. - sous-officiers Lieut<sup>t</sup> de Roffignac

14. - Brigadiers Lieut<sup>t</sup> de Gestas de Espérance

91. - canonniers Lieut<sup>t</sup> Guillaud

Lieut<sup>t</sup> Grandsaigues d'Antierins

### Groupe - 5.

Comd<sup>t</sup> de Groupe = Capitaine Moscerau

Lieut<sup>t</sup> adjoint = Lieutenant Blancet

officier C<sup>ad</sup> d'échelon = Lieutenant Dupignac

Comd<sup>t</sup> de Batterie = Lieutenant Mainardy

Lieut<sup>t</sup> du Pont de Compiègne

Lieut<sup>t</sup> Ceban

C<sup>ad</sup> de la Section = Lieutenant Bort  
 officier adjoint = Lieutenant Dehan  
 stagiaire = Lieutenant Jaurès.

Infanterie d'accompagnement.

C<sup>ad</sup> du 1<sup>er</sup> B<sup>tu</sup> du 201<sup>er</sup> R.I.

C<sup>ad</sup> de B<sup>tu</sup> (E.M. du Group<sup>t</sup> I) = Chef B<sup>tu</sup> Angeli

1<sup>er</sup> compagnie -

C<sup>ad</sup> de c<sup>i</sup> = Lieutenant Bordes

chef de section = Lieutenant Boisseau

Lieutenant de Chanterac

9 sous-officiers - 12 caporaux - 97 soldats

2<sup>e</sup> compagnie -

C<sup>ad</sup> de c<sup>i</sup> = Capitaine Piochet

chef de section = Lieutenant Justafé

Lieutenant Tiales

9 sous-officiers - 14 caporaux - 109 soldats.

Comd<sup>te</sup> de Section = Lieutenant Dubois  
 Lieutenant Rosset  
 1/2 Lieut<sup>te</sup> Guincêtre  
 1/2 Lieut<sup>te</sup> Raillot  
 1/2 Lieut<sup>te</sup> d'Anteraches  
 1/2 Lieut<sup>te</sup> Deschamps  
 1/2 Lieut<sup>te</sup> Hermitte

Groupe 9.

Comd<sup>te</sup> de Groupe = Chef d'Escad<sup>on</sup> Dauloux  
 Lieut<sup>te</sup> adjoint = Lieut<sup>te</sup> Giordani  
 officier co<sup>nd</sup> l'échelon = 1/2 Lieut<sup>te</sup> Ferrin  
 Comd<sup>te</sup> de Batterie = Lieut<sup>te</sup> Janin  
 Lieutenant Fauquet  
 Lieutenant ~~Roussel~~

Comd<sup>te</sup> de Section = Lieutenant Caron  
 1/2 Lieut<sup>te</sup> Bescond

11. - sous-officiers 1/2 Lieut<sup>te</sup> Sebbre Desvallières  
 17. - Brigadiers 1/2 Lieut<sup>te</sup> Duhal de Bénazé  
 97. - canonniers 1/2 Lieut<sup>te</sup> Courtade  
 Lieutenant Fenuilh  
 Lieut<sup>te</sup> Mounet

1<sup>er</sup> Bataillon de Chars Légers.

E. M. du Bataillon.

Comd<sup>te</sup> de Bataillon = Capitaine Gubernard  
 officier adj<sup>te</sup> tactique = Lieutenant Fenuer  
 officier adj<sup>te</sup> technique = Lieutenant Haloubt  
 - Médecin = Méd. auxiliaire Dupot  
 Compagnie 307.

PARIS ET LIMOGES. - IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES CHARLES-MATHIEU - T. 865. - 3024.



Comd<sup>t</sup> de C<sup>ie</sup> = Capitaine Camus  
 Chef 1<sup>re</sup> Section = Lieut<sup>t</sup> Terque  
 Chef 2<sup>e</sup> Section = Lieut<sup>t</sup> Bacoquart  
 Chef 3<sup>e</sup> Section = Lieut<sup>t</sup> Capron  
 officier c<sup>dt</sup> l'échelon = Lieut<sup>t</sup> Bourbon

Compagnie = 302.

Comd<sup>t</sup> de C<sup>ie</sup> = Capitaine Girardin  
 Chef 1<sup>re</sup> Section = Lieut<sup>t</sup> de Gissac  
 Chef 2<sup>e</sup> Section = Lieut<sup>t</sup> Le Calvez  
 Chef 3<sup>e</sup> Section = Lieut<sup>t</sup> Gujades  
 officier c<sup>dt</sup> l'échelon = Lieut<sup>t</sup> Saut

Compagnie = 303

Comd<sup>t</sup> de C<sup>ie</sup> = Lieutenant Gaillet  
 Chef 1<sup>re</sup> Section = Lieut<sup>t</sup> de la Porte  
 Chef 2<sup>e</sup> Section = Lieut<sup>t</sup> Marchal  
 Chef 3<sup>e</sup> Section = Lieut<sup>t</sup> de Montjoye  
 officier c<sup>dt</sup> l'échelon = Lieut<sup>t</sup> Canonne.

## 2<sup>e</sup> Bataillon de Chars Légers

E.-M. du Bataillon

Comd<sup>t</sup> de Bataillon = Capitaine Kattel  
 officier adjoint tactique = Capitaine Bonnard  
 officier adjoint technique = M. Lieut<sup>t</sup> Strauss  
 Médecin = Médecin G.M. & C. Gélis

2 sous-officiers. - 2 brigadiers. - 16 canonniers.

Compagnie = 304.

Comd<sup>t</sup> de C<sup>ie</sup> = Capitaine Demaine

Chef 1<sup>re</sup> Section = Lieutenant Québert  
 Chef 2<sup>e</sup> Section = Lieutenant Jalozot  
 Chef 3<sup>e</sup> Section = M. Lieut<sup>t</sup> Demay  
 officier c<sup>dt</sup> l'échelon = M. Lieut<sup>t</sup> de St<sup>e</sup> Suzanne  
 11 sous-officiers. - 12 canonniers. - 9 brigadiers. -  
 Compagnie = 305

Comd<sup>t</sup> de C<sup>ie</sup> = Capitaine Delacourme  
 Chef 1<sup>re</sup> Section = Lieutenant Charfolin  
 Chef 2<sup>e</sup> Section = Lieutenant Corrie  
 Chef 3<sup>e</sup> Section = Lieutenant Gracou  
 officier c<sup>dt</sup> l'échelon = M. St<sup>e</sup> Garet.

12 sous-officiers. - 15 brigadiers. - 24 canonniers.  
 Compagnie = 306.

Comd<sup>t</sup> de C<sup>ie</sup> = Capitaine Mortureux  
 Chef 1<sup>re</sup> Section = Lieutenant Guillaume  
 Chef 2<sup>e</sup> Section = Lieutenant Jaujard  
 Chef 3<sup>e</sup> Section =  
 officier c<sup>dt</sup> l'échelon = M. Lieut<sup>t</sup> Panot

12 sous-officiers. - 1 brigadier. - 9 canonniers.

## Stationnement du Régiment

Le 1<sup>er</sup> Groupement est constitué depuis le

Il est stationné depuis le 1<sup>er</sup> April, en vue d'opérations éventuelles, dans la zone de Breteuil où est le P.C. du Groupement.

Les Groupes en réserve de G.A. font l'instruction des unités d'Infanterie et sont stationnés:

Groupes 2 Stationnés: Bois de la cote 109 (E de la Route Lartiguey-Lury). - A la disposition du 9<sup>e</sup> G.A.

Groupe 4. - Ferme de Courailles (N.E. de la Falaise)  
à la disposition du 9<sup>e</sup> C.A.

Groupe 5. - Ferme de Visigney (E. de Pailland)  
à la disposition du 10<sup>e</sup> C.A.

Groupe 9. - Lisière S.O. du bois de Morlière (E. de  
la Herelle) à la disposition du 10<sup>e</sup> C.A.

Le 1<sup>er</sup> Bataillon de Chars Légers a été  
constitué avec ses 3 compagnies le 19 février 1918  
au camp de Champlière sous le commandement  
du Capitaine Guibermard avec ses... Suite par  
différentes autorités supérieures (24 mars M.M. Coucheur  
et Renaudel), il se porte le 27 mars à Villeneuve  
près Ormoy-Villers où il cantonne alerté, en raison  
de l'avance allemande. Le 29 mars le Bataillon  
s'embarque par voie ferrée pour Cercottes où il  
stationne jusqu'au 4 avril. A cette date il est  
embarqué en chemin de fer et transporté, complet  
en matériel à la Chapelle-aux-Pots où il dé-  
barque dans les journées des 4 et 5 avril.

Il cantonne :

État Major du 1<sup>er</sup> B<sup>at</sup> C<sup>hars</sup> Légers - Les Fontaines

C<sup>o</sup> 303 = Saint-Aubin

Le Bataillon révisé son matériel, une équipe de  
monteurs de l'Usine Renault ayant été mise à  
sa disposition.

Du 26 avril au 20 mai le Bataillon fait  
l'instruction des unités d'infanterie stationnées  
dans la zone de la V<sup>e</sup> Armée (G.A.R.)

Le 2<sup>e</sup> Bataillon de Chars Légers a été  
constitué le 18 mars avec ses 3 compagnies, sous le  
commandement du Capitaine Kattel, il touche  
une partie de son matériel : 58 chars non armés le  
25 Mars, au Camp de Champlière où il est sta-  
tionné. Le 28, il s'embarque par voie ferrée à  
destination de Cercottes en raison de l'évacuation  
d'ici du camp de Champlière. Il stationne  
aux Aydes où il s'organise (révision de chars, etc)  
à partir du 4 avril le Bataillon embarque pour  
être transporté par voie de fer au Camp de  
Champlière qu'il rejoint le 10 avril avec les  
compagnies 304, le 12 avec la 305, le 14 avec la  
306. - Les compagnies commencent immédia-  
tement leur instruction avec les troupes  
stationnées à proximité du camp de Champ-  
lière. Du 5 au 19 mai une équipe Renault  
procède à la révision des chars.

21 mai 1918

1<sup>er</sup> B. C. L. - Zone La Chapelle aux Pots. Instruction  
avec les unités d'infanterie.

2<sup>e</sup> B. C. L. - Camp de Champlière à l'instruction  
avec les unités d'infanterie.

Groupe I. - Zone Breteil. - Instruction avec  
les unités d'infanterie.

22 mai 1918

1<sup>er</sup> B. C. L. - Même situation.

Groupe I. - Comme précédemment

2<sup>e</sup> B. C. L. - comme précédemment



23 mai 1918

1<sup>er</sup> B. C. L. - même situation.  
 Groupement I. - Comme précédemment.  
 Les Sernts Deau A.S.2 et Bouley  
 A.S.9. sont dirigés sur Cercottes où ils  
 vont prendre un cad<sup>t</sup> de chars légers.  
 2<sup>e</sup> B. C. L. - comme précédemment.

24 mai 1918.

Le Général Cdt l'A.S. affecte le Lieutenant Herlant  
 adjoint technique du 1<sup>er</sup> B. C. L., comme adjoint  
 administratif à l'E.M. du 501<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'A.S.  
 Groupement I. - même stationnement que pré-  
 cédemment. - instruction.  
 1<sup>er</sup> B. C. L. - même situation  
 2<sup>e</sup> B. C. L. - même situation

25 mai 1918

Groupement I. - même stationnement que pré-  
 cédemment. - L'A.S. prépare l'attaque qu'elle  
 doit exécuter le 28 mai (manœuvre avec le 28<sup>e</sup> R.I.V.C.)  
 et séance de projections du 10<sup>e</sup> C.A à  
 1<sup>er</sup> B. C. L. - même situation  
 2<sup>e</sup> B. C. L. - même situation.  
 Le Chef d'Escadre Telpy Cdt le Rég<sup>t</sup> porte  
 à la connaissance des unités sous ses ordres,  
 l'ordre de Rég<sup>t</sup> n<sup>o</sup> 1 :  
 officiers, sous-officiers, Brigadiers et camarades  
 du 501<sup>e</sup> R.A.S.  
 Appelé à l'honneur de vous commander, je  
 compte sur votre dévouement patriotique pour  
 faire de notre Régiment une unité de combat

d'élite. Il est formé le premier, nous aurons tout  
 à cœur que, par ses services, il mérite également  
 la première place.

Nous penserons avec reconnaissance à nos  
 camarades de l'A.S. qui sont déjà tombés sur le  
 champ de bataille et dont le sacrifice glorieux  
 a montré la valeur de notre arme et lui a per-  
 mis de grandir. Que leur exemple nous guide  
 dans la joie où, mieux armés qu'eux, nous  
 défendrons triompher.

Mon désir est de pouvoir réunir le Rég<sup>i-</sup>  
 ment au complet pour que nous apprenions à  
 nous connaître, pour qu'une fréquentation  
 journalière fasse naître entre nous cet esprit  
 de corps qui rend solidaires dans la bonne et  
 la mauvaise fortune, les hommes d'un Rég<sup>i-</sup>  
 ment comme les membres d'une même famille.

Ses nécessités de la guerre retardent cette  
 réunion, mais nos cœurs et nos pensées sont dès  
 maintenant dans les mêmes espérances et  
 dans le même désir de voir notre Régiment  
 contribuer de toute son âme et de toutes ses  
 forces à la victoire de la France. - (Signé: Ch. d'Escadre Telpy)

26 mai 1918

Groupement I. - même stationnement et  
 instruction.  
 1<sup>er</sup> B. C. L. - même situation  
 2<sup>e</sup> B. C. L. - même situation

27 mai 1918

Groupeement I. - même Stationnement et instruction.

1<sup>er</sup> B. C. L. - même situation

2<sup>e</sup> B. C. L. - même situation

28 mai 1918

Groupeement I. - même Stationnement et instruction. - L'A.S. 3 enlève avec le 28<sup>e</sup> R.I.V.S. le village de Cantigny. Départ du groupe à 23h. de la ferme de Siquignay - opération bien réussie.

Pertes : matériel - 2 chars laissés sur le terrain  
personnel : 1<sup>er</sup> Blancot, adj<sup>t</sup> au ct<sup>e</sup> de fr.  
fré. - caporal Titamant, soldat Boupiy, du 26<sup>e</sup> R.I.  
accompagné de l'A.S., blessés.

1<sup>er</sup> B. C. L. - même situation

2<sup>e</sup> B. C. L. - même situation

29 mai 1918

Par ordre Général n° 54 du G. G. A. S. en date du 28 mai 18  
le 3<sup>e</sup> Bataillon de chars légers est affecté au 501<sup>er</sup> Rég<sup>t</sup>  
d'A. S. à dater du 29 mai.

Etat d'encadrement du  
3<sup>e</sup> Bataillon de Chars Légers.  
E. M. du Bataillon.

Comand<sup>t</sup> de Bataillon - Chef de B<sup>te</sup> Péraldi  
officier adjoint tactique - Lieutenant Pipeteau  
officier adjoint technique - Lieutenant Boëglin  
11 sous-officiers - 2 brigadiers - 16 canonniers

Compagnie 307.

Comand<sup>t</sup> de C<sup>ie</sup> - Capitaine de Guirroye

Chef 1<sup>re</sup> Section - Lieutenants Berville

Chef 2<sup>e</sup> Section = Lieutenant Buisson

Chef 3<sup>e</sup> Section = 1/2 Lieutenant Foye.

officier ct<sup>e</sup> d'échelon = 1/2 Lieutenant Choral.

15 sous-officiers - 11 brigadiers - 28 canonniers

Compagnie 308

Comand<sup>t</sup> de C<sup>ie</sup> = Capitaine Bertrand

Chef 1<sup>re</sup> Section = Lieutenant de Montjoye

Chef 2<sup>e</sup> Section = 1/2 Lieut<sup>t</sup> Sachaud

Chef 3<sup>e</sup> Section = 1/2 Lieut<sup>t</sup> Silter.

officier ct<sup>e</sup> d'échelon = 1/2 Lieut<sup>t</sup> Dano.

15 sous-officiers - 10 brigadiers - 87 canonniers

Compagnie 309.

Comand<sup>t</sup> de C<sup>ie</sup> = Lieutenant Clermont

Chef 1<sup>re</sup> Section = Lieutenant Paudou

Chef 2<sup>e</sup> Section = 1/2 Lieutenant Mothel

Chef 3<sup>e</sup> Section = 1/2 Lieutenant Guilluy.

officier ct<sup>e</sup> d'échelon = 1/2 Lieutenant Sapelle

13 sous-officiers - 10 brigadiers - 84 canonniers

Le 3<sup>e</sup> B. C. L. a été constitué le 27 mars au Camp  
de Champlien. Il est rattaché au 501<sup>er</sup> Rég<sup>t</sup> d'A. S.  
Il est embarqué le 28 en raison de l'évacuation du  
camp de Champlien et transporté à Cercottes, il  
peut cantonner aux Cayes où l'on procède à la  
révision de son matériel.

Les C<sup>ies</sup> du Bataillon sont embarquées et ra-  
menées au camp de Champlien où elles débarquent  
de 2 en 2 jours à dater du 15 avril; elles y  
commencent leur instruction qu'elles poursuivent  
au moment du rattachement du 3<sup>e</sup> B<sup>te</sup> au 501<sup>er</sup>.



1<sup>er</sup> B. C. L. - Est toujours stationné à la Chapelle-aux-Pots - instruction.

2<sup>e</sup> B. C. L. - au camp de Champlieu

3<sup>e</sup> B. C. L. - au camp de Champlieu.

Groupe I. - Est toujours dans la même situation. Les lieutenants Masson et Mousset passent respectivement de chefs de section, commandants de batterie, aux Groupes A. S. 2 et A. S. 9.

(Citations ordre de la I<sup>re</sup> A. - n° 20 en date du 30 Avril 1918.)

Die Griffolet d'Arnimont, Sicut<sup>e</sup> A. S. 2.

Bordenave Henri, Maréchal des Logis - A. S. 2.

Debruy Louis, canonnier -

Seblond Etienne, 1/2 Lieutenant - A. S. 2.

(Citations ordre de l'9<sup>e</sup> C. A. n° 253 en date du 30 Avril 1918)

Masson Gustave, Lieutenant - A. S. 2.

de Serre de St. Loman Louis, 1/2 Lieut<sup>e</sup> - A. S. 2.

Deramy Titul, Brigadier - A. S. 2.

Benoist Marcel, canonnier - A. S. 2.

Montauron André, Lieutenant - A. S. 4.

de Roffigues Christian, 1/2 Lieutenant - A. S. 4.

Hongas Louis, canonnier - A. S. 4.

(Citations ordre n° 281 de la 12<sup>e</sup> I. O. I. en date du 12 avril 1918.)

Deloche Georges, M. d. L. - A. S. 2.

Milher Lévy, canonnier - A. S. 2.

Pannetier Maurice, Brigadier - A. S. 2.

Quets Antoine, canonnier - A. S. 2.

(Citations ordre n° 171 de la 165<sup>e</sup> D. I. en date du 28 avril 1918)

Comerjet Hervé, caporal - 1<sup>er</sup> C<sup>pt</sup> du 1<sup>er</sup> R<sup>gt</sup> du 26<sup>e</sup> R. I.

Querchais Emile, sol<sup>o</sup> - 1<sup>er</sup> C<sup>pt</sup> du 1<sup>er</sup> R<sup>gt</sup> du 26<sup>e</sup> R. I.

(Citations à l'ordre de l'4<sup>e</sup> S.)

Grison Jules, Maréchal des Logis - A. S. 4.

Baules René Francis, canonnier - A. S. 4.

Semaitte Maxime, canonnier - A. S. 4.

Hédal Marceau, canonnier - A. S. 4.

Costel Lucien, canonnier - A. S. 4.

Lorrain André, Maréchal des Logis - A. S. 4.

Hibert Georges, Maréchal de Logis - A. S. 2.

Mottet Mathieu, Brigadier - A. S. 2.

Gaillon Henri, canonnier - A. S. 2.

Creput Victor, canonnier - A. S. 2.

Serisset Victor, canonnier - A. S. 2.

Delepaup Marcel, canonnier - A. S. 2.

Mottet Francisque, canonnier - A. S. 2.

Rouzaud Henri, canonnier - A. S. 2.

Pitayet Pierre, canonnier - A. S. 2.

Promotions (active)

Grand rang comme Lieut<sup>e</sup> à 4<sup>e</sup> S. le Sicut<sup>e</sup>

Blancet, de 2<sup>e</sup> A. S. 5.

Nominations à 4<sup>e</sup> S.

Est nommé chef de R<sup>gt</sup> à 4<sup>e</sup> S. le capitaine Gau-

bernard, 1<sup>er</sup> B. C. L.

Sont promus 1<sup>er</sup> à 4<sup>e</sup> S. les aspirants

Galand, A. S. 302 - Ollivier - A. S. 303 -

Deschamps, A. S. 5 - de Grandvaigues d'Antennes

Shornitte, A. S. 9 -

30 Mai 1918.

Un ordre préparatoire n° 232/P. du 29 mai de l'6<sup>e</sup> M. de l'A. S. met l'8<sup>e</sup> M. des 50<sup>e</sup> Rég<sup>ts</sup> d'A. S., les B<sup>ts</sup> = 8<sup>ts</sup> (20 A. S.)

Peraldi (2<sup>e</sup> B.C.L.) et éventuellement Gamberard (1<sup>er</sup> B.C.L.) à la disposition du Général Sacapelle, et de 1<sup>er</sup> C.A.

Le Chef d'Escadron Velpry est le Rég<sup>t</sup> de met en liaison avec l'E.M. Sacapelle à Coepres.

Par ordre du 30 mai. 1<sup>er</sup> 35 le Général est la VI<sup>e</sup> Armée fait connaître: "Il y a le plus grand intérêt à ce que ces deux unités B<sup>ts</sup> Wattel et Peraldi soient acheminées dans la fin de la nuit du 29 au 30 mai, l'une dans la direction de Coepres et Talsery, l'autre dans la direction de Longpont de manière à gagner le plus de chemin possible dans ces deux directions.

"Les Chefs de B<sup>ts</sup> se mettront respectivement en rapport l'un avec l'E.M. de Coepres et Talsery, l'autre avec l'E.M. de Longpont."

L'E.M. de Coepres est l'E.M. du 1<sup>er</sup> C.A. (Général Sacapelle)

L'E.M. de Longpont est l'E.M. du 11<sup>er</sup> C.A. (Général de Manduy)

Une section de tracteurs Knaf (34 tracteurs) venant de Beaufais mise à la disposition de l'E.M. de l'A.S. arrive le 30 à 2h au camp de Champlicien réduite à 23 tracteurs. Le chargement des chars commence aussitôt et les premiers chars partent à 6<sup>h</sup> 30.

Les chars de combat (10 par C<sup>ts</sup>) sont transportés en premier lieu. Le chargement se fait dans l'ordre: 2<sup>e</sup> B.C.L. (C<sup>ts</sup> 305-304-306); 2<sup>e</sup> B.C.L. (C<sup>ts</sup> 307-308-309).

Dans l'après-midi du 30, d'autres moyens

de transport sont mis à la disposition du Rég<sup>t</sup>.

Une première série de 9 tracteurs Pimeys, dont 5 seulement parviennent à Champlicien.

Une deuxième série de 11 tracteurs Pimeys, dont 7 seulement arrivent à Champlicien.

Une troisième série de tracteurs Latif venant de Mamy prend à la main d'Origny des remorques La Bruine venant de Versailles et arrive à Champlicien dans la soirée.

Les chars du B<sup>ts</sup> Wattel sont dirigés sur Saint-Pierre-Ouige, en position d'attente.

L'E.M. du Rég<sup>t</sup> se porte à Coepres et Talsery près de l'E.M. Sacapelle.

L'ordre Général N<sup>o</sup> 254 du 1<sup>er</sup> C.A., 30 mai 1918 (11<sup>h</sup>) fait connaître que la VI<sup>e</sup> Armée passera le 31 mai à la contre-offensive dans la région de Soissons, en direction de Berry-Sorny-Mangival-Fort de Condé-Braune.

La VI<sup>e</sup> Armée attaquera en même temps en direction de Fismes et Saint-Thierry.

La contre-offensive principale sera conduite par le Général C<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> C.A. disposant de:

Division Marocaine et 170<sup>e</sup> D.I. - déjà en ligne  
2<sup>e</sup> - 151<sup>e</sup> - 162<sup>e</sup> - et 35<sup>e</sup> D.I.

un Bataillon d'Artillerie d'assaut de chars légers  
L'attaque d'infanterie se déclanchera à 9 (neuf) heures.

L'ordre Général N<sup>o</sup> 255 du 30 mai 1918 - 1<sup>er</sup> C.A. modifie l'ordre 254 en raison de la situation générale qui s'est



modifié dans la journée - Le front en fin de journée le 30 mai passe par l'échelle, Chaudun, Carepoux 1 Km. N.E. de Cravancourt, Route Villers-Cotterets; Soissons jusqu'à 1 Km. S.O. de Vauphain, cote 153, Merchy et Taub, Sommières cote 134, Station de Sapal, Guisy-en-Almont, Nonprou-tinque -

La nouvelle mission du Groupement La-felle est d'attaquer Soissons et de débiter par le Sud; s'emparer du Fort de Bellevue (poursuivre le succès en direction de Billy sur Arène.

Les troupes d'attaque sont réduites à la 35<sup>e</sup> D.I. renforcée d'un B<sup>tu</sup> de la D.I.M. de l'E.M. de la 162<sup>e</sup> D.I. et 2 B<sup>tu</sup> du 325<sup>e</sup> R.I.

Le 1<sup>er</sup> B. C. L. commence son embarquement (gare St Germer) pour être transporté dans la région d'Attichy.

Le Groupement I toujours même situation.

31 Mai 1918.

Par ordre Général n° 256 du 1<sup>er</sup> C.A. (31 mai 18) l'attaque prescrite par l'ordre 255 qui devait avoir lieu à 10 h. est reportée à 11 (onze) heures puis par ordre 258, cette attaque est à nouveau reportée à midi.

L'ordre Général n° 259 du 31 mai 1918 modifié à nouveau les ordres 254 et 255 précédents.

Le 1<sup>er</sup> C.A. vivement pressé sur son front, tient à neuf heures du matin la ligne Tierzy, Villers-Belon, Chany, Neuilly 3<sup>e</sup> Front.

Pour le dégager la Division Mancoine s'attaquera le plus tôt possible sur le front Tierzy-Louy-joux en direction générale de Paray-Vaugny.

Elle disposera d'un B<sup>tu</sup> de Chars d'Assaut.

Au matin du 31 Mai, 31 chars du B<sup>tu</sup> Kattel sont arrivés à St Pierre Aigle.

2 sections de la C<sup>ie</sup> 304 (C<sup>ie</sup> Lemoine) et 1 section de la C<sup>ie</sup> 306 (C<sup>ie</sup> Montreau) sont mises à la disposition d'un B<sup>tu</sup> du 4<sup>e</sup> Tirailleurs qui a pour mission de s'emparer du ravin de Chazelles. Clair et qui

Les 2 C<sup>ies</sup> d'attaque Lemoine et Delacommune partent de la 1<sup>re</sup> ligne entre Missy-aux-Bois et F<sup>e</sup> Cravancourt.

La C<sup>ie</sup> Delacommune (305<sup>e</sup>) est mise à la disposition d'un B<sup>tu</sup> du 4<sup>e</sup> Tirailleurs en ligne entre Cravancourt et Chaudun et qui a pour mission de s'emparer du ravin de Chazelles.

Les 2 C<sup>ies</sup> d'attaque Lemoine et Delacommune partent à 11 h 45 du Calvaire de Sommières, et atteignent leurs objectifs, suivies par l'infanterie, qui se replie lorsque les chars regagnent leur points de ralliement.

Pertes - Personnel = 3 tués dont 1 St Demay de la C<sup>ie</sup> 304  
7 blessés dont 1 Charvolin  
2 disparus.

Matériel = 4 chars dont 2 restés chez l'ennemi  
Les chars de combat du B<sup>tu</sup> Kattel conti-nement être transportés à Saint-Pierre Aigle.  
Les premiers chars du B<sup>tu</sup> Peraldi (2<sup>e</sup>)

sont débarqués au Pont de la Peine (1.500 S. de Tizières) dans la forêt de Retz.

Le P.C. du Rég<sup>t</sup> vient s'installer à Tizières.

Au 1<sup>er</sup> B.C.L. (Cdt Gubernard) la C<sup>ie</sup> Camus (301) débarque à Attichy à 12h. et se porte en position d'attente dans le ravin N. de Broutoy. (S. de Attichy)

Groupe I. - Stationne toujours dans la zone de Breteuil.

1<sup>er</sup> Juin 1918.

Le 1<sup>er</sup> B.C.L. continue à débarquer, la C<sup>ie</sup> 302 à Pethanbles, la C<sup>ie</sup> 303 à Pienefonds; mis à la disposition du Général cdt le 1<sup>er</sup> C.A. il vient se porter en position d'attente, par ses propres moyens, dans la Forêt de Retz au carrefour, à 1 Km. S. de Tizières, sur l'avenue du Château de Tillers-Cotterets.

Le transport des chars du 2<sup>e</sup> B.C.L. s'achève; au fur et à mesure de leur arrivée ils se portent à une position d'attente dans la forêt de Tillers-Cotterets: vers le carrefour Maison Forestière, situé à mi chemin entre Tillers-Cotterets et Dampierre.

Tous les chars de combat du 2<sup>e</sup> B.C.L. ont été transportés. Les 31 chars engagés le 31 mai ont ramené à Tizières pour être réparés, et une C<sup>ie</sup> de manoeuvre est formée sous les ordres du Lieut<sup>ant</sup> Mortureuf. Cette C<sup>ie</sup> de manoeuvre comprend 1 Section de la C<sup>ie</sup> 304 et 2 Sections

de la C<sup>ie</sup> 306.

Le Groupement I reste dans la même situation, le Groupe 5 se porte de la Ferme de Tiquieux à Hardillieux pour entreprendre la révision de son matériel.

2 Juin 1918.

A reb., l'ennemi ayant progressé vers la Ferme Beaupaire dans la direction de la Ferme de Vertefeuille, il est constitué un Groupement de réserve sous les ordres du Général Danguy et qui reçoit la mission d'arrêter l'ennemi à la lisière E. de la forêt de Retz.

Il comprend des éléments du 8<sup>e</sup> R.I. sous les ordres du Lieutenant-Colonel Gégonne.

Le 72<sup>e</sup> R.I.T

Le 86<sup>e</sup> R.I.T

Le C.I.D. 51.

Le C.I.O. 35. et

Les éléments de chars d'assaut disponibles ~~est~~:

La C<sup>ie</sup> de manoeuvre Mortureuf

Le B<sup>ataillon</sup> Gubernard.

La C<sup>ie</sup> Mortureuf est mise à la disposition du Général cdt le 51<sup>e</sup> D.I. à Montgobert.

Le 19<sup>e</sup> B<sup>ataillon</sup> Gubernard passe sous les ordres du Lt Colonel Gégonne cdt un groupement dont font partie <sup>2 B<sup>ataillons</sup></sup> du 8<sup>e</sup> R.I. et des détachements de cavaliers.

Le 1<sup>er</sup> B.C.L. (Gubernard) reçoit la mission de porter son 19<sup>e</sup> en position, prêt à agir, à la lisière S. de la forêt de Retz entre la Ferme Charigney et la



Ferme de Vertefeuille. @ 20 heures, 2 sections  
(1<sup>re</sup> section de la 304, 2<sup>e</sup> Jaluyot et 3<sup>e</sup> section de la C<sup>ie</sup> 305  
(E<sup>st</sup> Janyard) sont mises à la disposition du 1<sup>er</sup> B<sup>tu</sup>  
du 7<sup>e</sup> à la ferme Vertefeuille -

La C<sup>ie</sup> Mortureux se place prête à agir sur  
la lisière E de la forêt de Retz au N. de la ferme  
Vertefeuille. vers le Translon.

Le B<sup>tu</sup> Téraldi (7<sup>e</sup>) une section de la C<sup>ie</sup> 308  
(section de Montjoie) participe à une contre-atta-  
que menée par des éléments du 167<sup>e</sup> R.I. sur le  
plateau au S.O. de Corcy.

La section atteint les objectifs qui lui ont  
été assignés.

Pertes = Personnel = 2 blessés  
matériel = aucun

Le B<sup>tu</sup> est à la disposition de la 138<sup>e</sup> D.I. (Général  
Legoum). P.C. à Billes-Cotterets.

La C<sup>ie</sup> 308 (C<sup>ie</sup> Bertrand) à la disposition du 169<sup>e</sup> R.I.

La C<sup>ie</sup> 309 (C<sup>ie</sup> Clermont) à la disposition du 157<sup>e</sup> R.I.

La C<sup>ie</sup> 307 (C<sup>ie</sup> Guiroux) à la disposition du 168<sup>e</sup> R.I.

Du raison de la situation à gauche la C<sup>ie</sup> 308 passe  
au fin de journée à la disposition de la 131<sup>e</sup> D.I. (Général  
Chaufet. P.C. Carrefour du Sauc du Cef.

Le 2 juin à 16 h. la ligne passe par la croix  
de Fer - Ferme Vertefeuille - Ferme Charquif.

Le 2<sup>e</sup> B. C. h. est à Tarpies.

Le 1<sup>er</sup> Groupement est toujours dans la  
même situation.

Le Lieutenant Dahet, adjoint au C<sup>st</sup> du Group<sup>t</sup> XII.

est désigné comme adjoint technique à l'E.M. du Rég<sup>t</sup>  
d'appoint de P.C. à Tarpies.

Le lieutenant Sémer du 1<sup>er</sup> B. C. h. est évacué.

3 Juin 1918.

Les 2 sections de la C<sup>ie</sup> de manœuvre Mortureux  
sont à la disposition du 1<sup>er</sup> B<sup>tu</sup> du 8<sup>e</sup> exécutent avec  
une compagnie de ce B<sup>tu</sup> une contre-attaque pour  
repousser des éléments ennemis qui se sont infiltrés  
à la lisière de la Forêt au N.O. de la ferme Vertefeuille.

Dans la nuit, la compagnie de manœuvre  
Mortureux est retirée du front et rejoint les 2 autres  
C<sup>ies</sup> du B<sup>tu</sup> à Tarpies où le 1<sup>er</sup> B<sup>tu</sup> se reforme.

Le B<sup>tu</sup> Gubernard est toujours en  
situation d'attente; à 17<sup>h</sup> 2 sections de la C<sup>ie</sup> 301  
(Lieut<sup>t</sup> Verque et Asp<sup>t</sup> Steinbach) appuyés par des  
éléments du 1<sup>er</sup> B<sup>tu</sup> du 8<sup>e</sup> R.I. contre-attaquent et  
reprennent la ferme Vertefeuille qui a été perdue  
dans la journée.

Pertes = Personnel : 2 blessés

Matériel : 1 char démolé par abus.

au B<sup>tu</sup> Téraldi, l'ennemi a poussé ses lignes  
jusqu'au chemin Corcy - Vauty - Froesnes qu'il  
tient.

La C<sup>ie</sup> 309 (C<sup>ie</sup> Clermont) est engagée toute  
entière dans la matinée entre Corcy et Vauty; une  
section de la C<sup>ie</sup> 307 (1<sup>re</sup> E<sup>st</sup> J. Borel) est engagée égale-  
ment entre Vauty et Froesnes.

Notre ligne d'infanterie est reportée au  
chemin jalonné par ces localités:

Les pertes sont:

Personnel - 1 officier disparu (St Boudon) et 3 hommes  
2 tués (1<sup>er</sup> Coube, 2<sup>e</sup> 309...  
2 blessés

Matériel - 2 chars disparus, 2<sup>e</sup> 309, capturés  
chez l'ennemi (chars du St Boudon  
et du Brigadier Ingence).

Le Groupement I a reçu l'ordre de se pré-  
parer au départ, <sup>et de se tenir</sup> prêt <sup>à l'embarquement</sup> pour être  
transporté, par voie ferrée, à Tannoise.

L'embarquement commence à minuit à la  
gare de Breteuil et se poursuit de 6 heures en 6  
heures, groupe par groupe.

11 juin 1918.

Le 2<sup>e</sup> B<sup>de</sup> (C<sup>o</sup> Mattel) se reforme à Tiviers.

Le 1<sup>er</sup> B<sup>de</sup> (C<sup>o</sup> Gouvernard) toujours en position  
d'attente à la lisière E. de la forêt de Retz passe à la  
disposition de la 51<sup>e</sup> D.I. - P.C. à Montgobert.

L'ennemi a gagné du terrain vers la ferme La  
Grille; à 14<sup>h</sup> la section du St de Gistac, de la 2<sup>e</sup> 301,  
participe à une contre attaque menée par une 2<sup>e</sup>  
du 136<sup>e</sup> R.I. et des éléments du 51<sup>e</sup> R.I.

En raison des difficultés dues à ce que le  
bois est très touffu, la progression est difficile.

Pertes = Personnel 1 officier tué (St de Gistac)  
2 blessés

Matériel 1 char resté dans les lignes  
ennemies (char du St de Gistac)

Le 3<sup>e</sup> B<sup>de</sup> (C<sup>o</sup> Beraldi) reste en position.

La 2<sup>e</sup> 308 participe avec 2 sections (St Sitor et

St Sachaud) à une contre attaque sur la Ferme La  
Grille et le carrefour du Pendu. Opérations difficile  
en raison des taillis et qui n'amène pas de résultat  
Pas de pertes.

Le Groupement I transporté par voie ferrée  
débarque à Tannoise et ses éléments bivouaquent  
à la lisière des bois du Tillet à l'E. de la route  
Tannoise-Gondreville, 500 m. S. de la station.

5 juin 1918

Le 2<sup>e</sup> B<sup>de</sup> (Mattel) fait mouvement par route et  
se porte à Haute-Fontaine (fermes du Château) en réserve  
du 1<sup>er</sup> C.A.

Le 1<sup>er</sup> B<sup>de</sup> (Gouvernard) reste sur ses emplacements  
avec la même mission que précédemment, mais  
passe à la disposition de la 2<sup>e</sup> D.C.P. qui a relevé la  
51<sup>e</sup> D.I., P.C. à Montgobert.

À 14<sup>h</sup> une contre attaque de 2 sections du  
136<sup>e</sup> R.I. appuyée par la section du St Guyader de la  
2<sup>e</sup> 302 est déclanchée pour reconquérir la lisière de  
la Forêt sur le mamelon N.O. de la ferme Charigny.

L'objectif est atteint et l'opération amène la  
capture de 52 prisonniers dont 9 officiers.

Pertes = Personnel : 1 officier blessé légèrement,  
(St Guyader)

Le P.C. du Rég<sup>t</sup> se transporte à Pierrefonds.

Le Groupement I (de Fossant) continue à  
débarquer à Tannoise et s'installe au bifurac.

Le chef d'Escadron Daubert quitte le command<sup>t</sup>  
du Groupe 3, pour prendre le commandement



du Groupement II.

Le capitaine Fayot, adjoind au <sup>col</sup> du Groupe 9. prend le commandement de ce Groupe.

6 Juin 1918.

La situation du 1<sup>er</sup> B. C. L. reste la même.  
Le 2<sup>e</sup> B. C. L. appui est toujours à Haute-Fontaine où il procède à la révision de son matériel.

Le 3<sup>e</sup> B. C. L. appui avec une section (2<sup>e</sup> de Montjoie) de la C<sup>ie</sup> 308 une contre-attaque du 91<sup>e</sup> R.I. sur la ferme la Grille (4<sup>km</sup> ouest de Longpont).

Elle ramène notre infanterie jusqu'à la carrière au N. de la Ferme.

Perte : Personnel = 1 blessé.

Le 2<sup>e</sup> B. C. L. est toujours aux ordres du 11<sup>e</sup> C.A. qui le répartit à nouveau, comme suit :

La C<sup>ie</sup> 307 à la disposition de la 128<sup>e</sup> D.I. - P.C. à Combleux.

La C<sup>ie</sup> 308 à la disposition de la 131<sup>e</sup> D.I.

La C<sup>ie</sup> 309 en réserve de C.A. à la Maison Forestière à mi-chemin entre Villers-Cotterets et Combleux.

Le Groupement I est arrivé en entier à Tannoy. Il exécute des reconnaissances de terrain en vue d'une action défensive au cas où l'ennemi arriverait à déboucher par Villers-Cotterets.

Le Régiment est mis en entier à la disposition de la X<sup>e</sup> Armée - (P.C. La Morlaye) qui le répartit à nouveau :

2<sup>e</sup> B<sup>tu</sup> (col<sup>l</sup> Mattel) à la disposition du 1<sup>er</sup> C.A. - (P.C. Bellain)

1<sup>er</sup> B<sup>tu</sup> (col<sup>l</sup> Goubernard) à la disposition du 2<sup>e</sup> C.A. (P.C. - Barneuil-en-Talnois).

3<sup>e</sup> B<sup>tu</sup> (col<sup>l</sup> Feraldi) à la disposition du 11<sup>e</sup> C.A. (P.C. - Luvy)

4<sup>e</sup> Group<sup>t</sup> (col<sup>l</sup> de Forsanz) stationné à Tannoy en réserve d'armée.

Le P.C. du Rég<sup>t</sup> reste à Pierrefonds.

La 1<sup>re</sup> section de Chars Légers de la C<sup>ie</sup> 301 (Lieut<sup>t</sup> Berque); la 2<sup>e</sup> section de Chars Légers de la C<sup>ie</sup> 301 (Asst<sup>t</sup> Steinbach)... le maréchal des logis Jéliu Albert, de la C<sup>ie</sup> 301, le maréchal des Logis Besson Georges, de la C<sup>ie</sup> 301; sont cités à l'ordre du 8<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>te</sup> (ordre n<sup>o</sup> 439 du 4 juin 1918).

7 Juin 1918

Le 1<sup>er</sup> B. C. L. retiré de la zone de la ferme Vertefeuille vient se porter en réserve à la Maison Forestière à 1<sup>km</sup> 500 N-N.E. de Barneuil en Talnois.

Le 2<sup>e</sup> B. C. L. reste stationné à Hautefontaine

Le 3<sup>e</sup> B. C. L. est toujours en ligne, réparti :

C<sup>ie</sup> 308 échelonnée en profondeur dans la forêt au N. de Fleury.

C<sup>ie</sup> 307 région de Combleux; 2 sections avancées, 1 section en réserve à la Maison Forestière à mi-chemin de Combleux et Villers-Cotterets.

C<sup>ie</sup> 309 en réserve de C.A. à la maison Forestière, à mi-chemin de Combleux et Villers-Cotterets.

Le Groupement I est toujours à Tannoy.

Le chef d'Escadron Jelpy col<sup>l</sup> le Régiment cité à l'ordre du Rég<sup>t</sup> (ordre n<sup>o</sup> 5).

Le maréchal des logis Canlin de la Palette, C<sup>ie</sup> 304, le canonnier Padatte St Georges, C<sup>ie</sup> 304.

le canonnier Millerech Georges, C<sup>ie</sup> 304.

Le canonnier Hotéda Pédraglio, *ci* 304.

Le Maréchal des logis Delcayre Joseph, *ci* 305.

Le Maréchal des logis Georges clous, *ci* 305

Le Brigadier Seigninard François, *ci* 305

Le canonnier Richard Joseph, *ci* 304.

Le canonnier Galant Jean, *ci* 306.

Le capitaine Hattel J. *cd* le 2<sup>e</sup> R. C. L. est promu à titre temporaire au grade de chef d'Escadron de cavalerie (prend rang le 1<sup>er</sup> juin 1918).

Le lieutenant Gaillard D. de la *ci* 303 et le lieutenant Mortwéux A. de la *ci* 305 sont promus à titre temporaire au grade de capitaine de cavalerie (prend rang le 1<sup>er</sup> juin 1918).

Le Général Sanguin *cd* la Division Marocaine, agrasant par délégation du Général *cd* en chef, nommé chevalier de la Légion d'Honneur, le lieutenant Terque Fern, de la *ci* 301.

Ses militaires dont les noms suivent sont cités à l'ordre de la Division Marocaine.

capitaine Vermaire, *ci* 304;

canonnier Liand Julien, *ci* 305;

Brigadier Schaulard Denis, *ci* 305;

Brigadier Sapatis, *ci* 305;

canonnier Charroux Henri, *ci* 304;

canonnier Perrot Robert, *ci* 305;

canonnier Malo Henri, *ci* 305;

canonnier David Pierre, *ci* 305;

Maréchal des logis Mathey Jules, *ci* 301;

Brigadier de Lussac Léon, *ci* 301;

canonniers Berges Paul, *ci* 301;

canonniers Rottard Raoul, *ci* 301.

8 Juin 1918

Même stationnement que la veille pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> R. C. L. et le Groupement I.

Le 2<sup>e</sup> R. C. L. transporte son P. C. à Coyelles, et le *ci* en réserve de C. A. vient également stationner à Coyelles. Les autres *ci* sont en ligne comme précédemment.

Le chef d'Escadron *cd* le Rég<sup>t</sup> procède à la remise de la croix de la Légion d'Honneur du Sier<sup>t</sup> Terqui nommé chevalier (*ci* 301) et des croix de Guerre à l'ordre de la D. M. au bivouac du 1<sup>er</sup> R. C. L. (Maison Forestière, N. de Bonnœil-en-Vallée).

Le capitaine Girardin, de la *ci* 302, est évacué.

1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> R. C. L. et Groupement I. même stationnement que précédemment.

Le canonnier Mereau Bertrand, du Groupe 2, est cité à l'ordre de l'Armée (cote n<sup>o</sup> 27 de la 7<sup>e</sup> A).

Le sous-lieutenant Riv. M; du Groupe 2, est nommé lieutenant à 4.4. (rang du 15/4/18).

Le ~~lieutenant~~ lieutenant à 4.7. Giordani G. du Groupe 9, est nommé sous-lieutenant à 4.7. (rang 19/4/18)

Les lieutenants Sitter H, de la *ci* 308 - Corme. M. *ci* 305 - Mainardy R. du Groupe 5, sont nommés lieutenant à 4.7.

Le sous-lieutenant Herlaut A, de l'E. M. du Rég<sup>t</sup> est nommé lieutenant à 4.7.

Le sous-lieutenant Rustark A. du Groupe 2,

9 Juin 1918



est nommé sous-lieutenant à 7.4.  
 Le chef d'Escadron Belprey est le Rég<sup>t</sup> cité à l'ordre du régiment:  
 le canonnier Albert Jean, C<sup>ie</sup> 302  
 le canonnier Borque Clotaire, C<sup>ie</sup> 302  
 le Brigadier Poiret Jacques, C<sup>ie</sup> 302  
 le canonnier Landry Adolphe, C<sup>ie</sup> 302.  
 le canonnier Heyret Gustave, C<sup>ie</sup> 302.  
 le canonnier Mondanel, C<sup>ie</sup> 302.

10 Juin 1918.

Par ordre du 1<sup>er</sup> C.A., le 2<sup>e</sup> B.C.L. porte 3 C<sup>ies</sup> en réserve à Haut et Bas-Palmes. 1 C<sup>ie</sup> (C<sup>ie</sup> 304) reste à Hautefontaine en réserve immédiate de C.A.  
 Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> B.C.L. et Groupement I restent dans la même situation que la veille.  
 A 21<sup>h</sup>30' par ordre de la 1<sup>re</sup> Armée, les 3 B.C.L. sont alertés.

Par ordre du 1<sup>er</sup> C.A. le 2<sup>e</sup> B.C.L. ramène les 2 C<sup>ies</sup> de Haut et Bas-Palmes à Hautefontaine, toujours à la disposition du 1<sup>er</sup> C.A.

11 Juin 1918.

Le 2<sup>e</sup> B.C.L. reste groupé à Hautefontaine.  
 Pas de changement dans la situation des 3<sup>e</sup> B.C.L. et Groupement I.  
 Le 1<sup>er</sup> B.C.L. se porte à la lisière N. de la forêt, à proximité et à l'ouest de la route Taillefontaine-Villers-cotterets - P.G. à la Quilerie et Maisons à 1200 m. S.E. de Taillefontaine.

Le 1<sup>er</sup> Lieut<sup>e</sup> Withley est affecté au 2<sup>e</sup> B.C.L. comme ad<sup>pt</sup> technique, en remplacement du 8<sup>e</sup> Lieut<sup>e</sup> Straub qui passe chef de section.

12 Juin 1918

Le 2<sup>e</sup> B.C.L. est alerté à 3h.  
 Les C<sup>ies</sup> 304 et 305 se portent en position d'attente à la corne S.E. du ravin de Montigny-Faugrain, à la disposition du 7<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> de Louvres pour contre-attaquer éventuellement sur le Plateau à l'Est de Montigny-Faugrain, l'ennemi ayant prononcé une attaque au S. de l'Arne à Orubley.  
 La C<sup>ie</sup> 306 reste en réserve à Hautefontaine.  
 Le 1<sup>er</sup> B.C.L. est alerté dans la matinée et met 2 C<sup>ies</sup> à disposition du H<sup>q</sup> R.I. et 1 C<sup>ie</sup> à la disposition de la 1<sup>re</sup> D.C.P.

Les 3 C<sup>ies</sup> du 2<sup>e</sup> B.C.L. sont en ligne (20<sup>e</sup> C.A.), la C<sup>ie</sup> en réserve de C.A. à Coyelles ayant été mise à la disposition de la 1<sup>re</sup> D.I. dans la partie N. du secteur du C.A.

La C<sup>ie</sup> 309 est engagée à plusieurs reprises en contre-attaques de détail par sections engagées avec les troupes en ligne et qui maintiennent la ligne jalonnée par les abords de la Ferme la Guelle - carrefour du Grand-Village de Leroy.

Pertes. Matériel: néant

Personnel: 1 tué; 5 blessés.

Le chef d'Escadron Belprey est le Rég<sup>t</sup> cité à l'ordre du Régiment:  
 le canonnier Bonnet, E.M. 2<sup>e</sup> B.C.L.  
 le maréchal des logis Guicourt Raymond, C<sup>ie</sup> 302  
 le canonnier Martij, C<sup>ie</sup> 302.  
 le brigadier Couteau, C<sup>ie</sup> 305  
 le canonnier Dumont, C<sup>ie</sup> 309.

Le canonnier Lahout, *ci* 309.

Le canonnier David, *ci* 309.

Le canonnier Gruet, *ci* 309.

Le lieutenant Lammou, chef de *ci* au Groupe 4,  
poste *ci* de Batterie au Groupe 2.

Le *lieut*: Gignot, chef de *ci* au Groupe 5,  
poste adjoint tactique au *ci* de Groupe.

13 Juin 1918

Le 1<sup>er</sup> B.C.L. est en situation d'attente à  
fontaine lisière N. de la forêt - 2 *ci* à la disposition  
du 418<sup>e</sup> R.I. - 1 *ci* à la disposition du 4<sup>er</sup> R.I.

Le 2<sup>e</sup> B.C.L. est ramené 2 *ci* au repos à Haut  
Palernes et laisse 1 *ci* en réserve immédiate de C.A.  
à Hautefontaine.

Le 3<sup>e</sup> B.C.L. se poste à Hassis aux Bois avec 2 *ci*  
en réserve, 1 *ci* restant en ligne à la disposition de la  
1<sup>re</sup> D.I. au N. de Fleury.

Le Groupement I est toujours à Lammou.

La 1<sup>re</sup> *ci* du 352<sup>e</sup> quitte le Groupe I et est affectée à l'AS de la  
VI<sup>e</sup> armée

14 Juin 1918

— même situation que la veille.

15 Juin 1918.

Même situation que la veille pour les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> B.C.L.  
et Groupement I.

au 1<sup>er</sup> B.C.L., 2 *ci* restent à Hautefontaine en  
attente de C.A. (lisière N. de la forêt)

La *ci* 303 a été mise à la disposition de la 15<sup>e</sup> D.I.  
et participe au lever du jour à une action offensive menée  
par 2 Bataillons (1 du 9<sup>e</sup> zouaves, 1 du 418<sup>e</sup> R.I.)

Cette action a pour but de récupérer Coepres et de

reprandre pied sur le plateau à l'E. de Coepres.

Les objectifs sont atteints :

Pertes : matériel : 1 char tombé dans le ruisseau  
de Coepres et culé.

personnel : 2 tués (1<sup>er</sup> *lieut* - *ci* Dallery)

5 blessés dont le 1<sup>er</sup> *lieut* Marchal.

Le *lieut* Youbert venant de l'A.S. 300 est  
affecté à la *ci* 309.

Le *lieut* Benjamin venant de l'A.S. 300 est  
affecté à la *ci* 309. (305)

16 Juin 1918

Le 1<sup>er</sup> B.C.L. stationne 2 *ci* au S. de Haute-  
fontaine; 1 *ci* au S. de lisières à la lisière N. de la  
forêt de Retz - P.C. du 1<sup>er</sup> *lieut* à Hautefontaine; en réserve  
du 2<sup>e</sup> C.A.

Même stationnement que les jours précédents  
pour les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> B.C.L. et Groupement I qui  
restent toujours à la disposition des mêmes grandes  
unités.

Le lieutenant Gujader, de la *ci* 302;

le brigadier Lucas Auché, de la *ci* 302;

le canonnier Richy Raymond, de la *ci* 302;

le canonnier Girard André, de la *ci* 302,

sont cités à l'ordre du 1<sup>er</sup> C.A. (ordre n<sup>o</sup> 50 R. du 14 juin)

17 Juin 1918

Même stationnement que le 16 juin, pour  
toutes les unités.

Le chef d'Escadron *ci* le Régiment, cité à  
l'ordre du Regt.



Le maréchal des logis Moncel Henri,  $c^{\text{de}}$  304;  
 Le canonnier Nigreau Yvonne Jean,  $c^{\text{de}}$  304;  
 Le maréchal des logis Clavel Georges,  $c^{\text{de}}$  305;  
 L'état d'encadrement du Rég<sup>t</sup> est le suivant:

E. M. du Régiment:

Comd<sup>t</sup> du Rég<sup>t</sup>: Chef d'Escadron Pelprey  
 capitaine adjoint = Capitaine Roussick  
 officier adj<sup>t</sup> administ<sup>r</sup> = Lieutenant Herlant  
 officier adj<sup>t</sup> technique = Lieutenant Cahet

E. M. du Groupement:

cd<sup>t</sup> du Groupement = chef d'escadrons de Fordanif  
 adj<sup>t</sup> tactique = capitaine Colin  
 adj<sup>t</sup> technique = Lieutenant Saint-Clément  
 adj<sup>t</sup> administ<sup>r</sup> = Lieutenant Seprat

Groupe 1.

cd<sup>t</sup> de Groupe = Capitaine Bolon  
 cd<sup>t</sup> d'échelon = Lieutenant Sacroix  
 cd<sup>t</sup> de Batterie = Lieutenant Guibourd  
 Lieutenant Vannou  
 Lieutenant Massou  
 cd<sup>t</sup> de section = Lieutenant Pepin  
 1/2 Lieutenant Prépost  
 1/2 Lieutenant Dussart  
 1/2 Lieutenant Grilleux

Groupe 2.

cd<sup>t</sup> de Groupe = Capitaine Brescheux

adj<sup>t</sup> tactique = Lieutenant Lagney  
 cd<sup>t</sup> d'échelon = Lieutenant Poyat  
 cd<sup>t</sup> de Batterie = Lieutenant Lagney  
 Lieutenant Réry  
 Lieutenant Chapelier  
 chef de section = Lieutenant Gilbert  
 1/2 Lieutenant de Poffignac  
 1/2 Lieutenant de Gestas  
 1/2 Lieutenant de Pesproux  
 1/2 Lieutenant Couillaud  
 1/2 Lieutenant de Grandraignes

Groupe 3.

cd<sup>t</sup> de Groupe = capitaine Wolcoveau  
 adj<sup>t</sup> tactique = 1/2<sup>e</sup> Giquet  
 adj<sup>t</sup> technique = Lieutenant Dupignac  
 cd<sup>t</sup> de Batterie = Lieutenant Mainardi  
 Lieutenant du Fort de Compiègne  
 1/2 Lieut<sup>t</sup> Chemu  
 chef de section = Lieutenant Dubois  
 Lieutenant Robet  
 1/2 Lieut<sup>t</sup> Guincêtre  
 1/2 Lieut<sup>t</sup> Rouilloth  
 1/2 Lieut<sup>t</sup> d'Anterrosches  
 1/2 Lieut<sup>t</sup> Deschamps  
 1/2 Lieut<sup>t</sup> Hamonic

Groupe 4.

cd<sup>t</sup> de groupe = Capitaine Fajot  
 adj<sup>t</sup> tactique = Lieutenant Guardani

col<sup>de</sup> d'échelon = 1/Lieut<sup>de</sup> Perrin  
 col<sup>de</sup> de Batterie = Lieutenant Janin  
 Lieutenant Grandjeu  
 Lieutenant Mouttet  
 chef de section = Lieutenant Larou  
 1/Lieut<sup>de</sup> Bescond  
 1/Lieut<sup>de</sup> Joseph Desvallières.  
 1/Lieut<sup>de</sup> Dulil de Benaze  
 1/Lieut<sup>de</sup> Courtade  
 1/Lieut<sup>de</sup> Remault

S. P. R. 106

Comd<sup>de</sup> la section = Lieutenant Barts  
 offic<sup>de</sup> adjoint = Lieutenant Jehan  
 Hagnière = Lieutenant Jamet

Infanterie d'accompagnement

2<sup>e</sup> Cie du 1<sup>er</sup> B<sup>tu</sup> du 202<sup>e</sup> R. I.

col<sup>de</sup> de Cie = Capitaine Riechet  
 chef de section = 1/Lieut<sup>de</sup> Giales

1<sup>er</sup> Bataillon de Chars LégersE. M. du B<sup>tu</sup>

col<sup>de</sup> de B<sup>tu</sup> = chef de B<sup>tu</sup> Penbernard  
 offic<sup>de</sup> adj<sup>de</sup> tactique = Lieutenant Verque  
 offic<sup>de</sup> adj<sup>de</sup> technique = 1/Lieut<sup>de</sup> Bourbon

Compagnie 301.

col<sup>de</sup> de Cie = capitaine Carrus

chef de section = Lieutenant Hacquart

Compagnie 302.

col<sup>de</sup> de Cie = capitaine Girardin  
 chef de section = Lieutenant Gujader  
 1/Lieut<sup>de</sup> Le Calvez  
 1/Lieut<sup>de</sup> Olier  
 col<sup>de</sup> d'échelon = 1/Lieut<sup>de</sup> Saut

Compagnie 303.

col<sup>de</sup> de Cie = capitaine Gaillet  
 chef de section = Lieutenant de Saparte  
 Lieutenant Marchal  
 Lieutenant de Montjoie  
 col<sup>de</sup> d'échelon = 1/Lieut<sup>de</sup> Canonne.

9<sup>e</sup> B<sup>de</sup> de Chars LégersE. M. du B<sup>de</sup>

col<sup>de</sup> de B<sup>de</sup> = chef d'escadron Kattel  
 off. tactique = capitaine Romand  
 off. technique = 1/Lieut<sup>de</sup> Whiteley

Compagnie 304.

col<sup>de</sup> de Cie = capitaine Lemoine  
 chef de section = Lieutenant Jaluzot  
 Lieutenant Dubert  
 col<sup>de</sup> d'échelon = 1/Lieutenant de Surfaume

Compagnie 305.





Une section (2<sup>e</sup> Hacquart) de la 1<sup>re</sup> S<sup>1</sup> et une section (2<sup>e</sup> de Calvez) de la 1<sup>re</sup> S<sup>2</sup> participent à une attaque en direction de Chafosse menée par un B<sup>tu</sup> de 1<sup>re</sup> mixte (section Hacquart) et un B<sup>tu</sup> du 4<sup>de</sup> R.I (section de Calvez). L'objectif qui est de reprendre pied sur le Plateau de Montglauert et de rejeter l'ennemi à l'intérieur du bois au S. de Chafosse est atteint après une lutte assez vive qui dure de H.P. à midi.

Certes: matériel: néant

personnel: 5 blessés dont le 2<sup>e</sup> Hacquart légèrement

Le 2<sup>e</sup> B. C. L. 1<sup>er</sup> C<sup>1</sup> détaché à Hautefontaine en réserve immédiate du 1<sup>er</sup> G. A. rejoint le B<sup>tu</sup> et vient à Bas Saleme.

au 3<sup>e</sup> B. C. L. et Groupement I même situation que la veille.

Le canonier Bouleing, de l'É.M. du 3<sup>e</sup> B<sup>tu</sup> est cité à l'ordre du Régiment.

Une lettre très flatteuse pour le 5<sup>e</sup> Groupe d'A.S. commandé par le capitaine Notureau et très précieuse pour notre arme, écrite par le Major Général Bullard, C<sup>1</sup> de la 1<sup>re</sup> D.I.V.S. au capitaine C<sup>1</sup> de 5<sup>e</sup> Groupe; est communiquée aux unités du Régiment: (ordre du 7<sup>e</sup> C<sup>1</sup> & 1<sup>er</sup> AB)

"Je tiens à ne pas laisser partir le Groupe d'A.S. que vous commandez, sans vous dire, à vous et à votre personnel, combien la 1<sup>re</sup> Division Américaine apprécie la valeur de votre

"collaboration à cette opération de Courtigny que nous avons la fierté d'avoir menée à bonne fin.

"Fidèles aux plus nobles traditions de l'Armée française, vous avez montré la voie à notre Infanterie, lui avez aplani les obstacles, et donné le plus bel exemple de cette admirable 'fraternité d'Armes' qui subordonne tout au but à atteindre.

"Je tiens à rendre hommage aussi à l'air de confiance que vous avez prêté à mon état-major pendant la préparation de cette opération, et avec tant de cordialité.

"Pour tous, officiers et hommes de la 1<sup>re</sup> Division votre passage restera un souvenir inoubliable et un exemple qu'ils auront à cœur de suivre" Signé = R.S. Bullard.

19 Juin 1918

Même stationnement pour toutes les unités du Régiment.

Une pièce à longue portée mise sur l'annexe. Quelques obus tombent dans le bivouac du Groupement I.

20 Juin 1918

Situation sans changement.

Les nominations des sous-lieutenants H. Hitley <sup>ont nommé 0/cent à T.T. à date du</sup> et Pivoucau, <sup>promu au rang le 1<sup>er</sup> juin 1918.</sup>

La nomination à T.D. du sous-lieutenant Ferriz prend rang <sup>TD</sup> du 20 avril 1918, celle du sous-lieutenant Lauer également le 20 avril 1918.



21 Juin 1918

Le 1<sup>er</sup> B. C. L. est toujours stationné : P.C. à Haillefontaine ; 3<sup>es</sup> au bivouac à la lisière de la forêt de Retz au S. de Haillefontaine à la disposition du 20<sup>e</sup> C.A. (P.C. à Bonneuil en Valois ; Général Bendaolat est le C.A.).

Le 2<sup>e</sup> B. C. L. est stationné : P.C. à Haut Palame ; 3<sup>es</sup> cantonnées à Haut et Bas Palame à la disposition du 1<sup>er</sup> C.A. (P.C. à Rothemul ; Général Lacapelle est le C.A.), et fait de l'instruction.

Le 3<sup>e</sup> B. C. L. a 2 sections au confluent de Valois (N. de Fleury) à la disposition du Général est le 1<sup>er</sup> D.I.

La 3<sup>e</sup> section de cette est et les 2 autres est du 18<sup>th</sup> bivouaquent à Fleisis aux Bois à la disposition du 1<sup>er</sup> C.A. - P.C. du 18<sup>th</sup> à Fleisis aux Bois.

Le Groupement I - P.C. et Groupes bivouaquent à Launoise, en réserve de la X<sup>e</sup> Armée.

22 Juin 1918

Le P.C. du Rég<sup>t</sup> est toujours à Pienefonds.

Le Rég<sup>t</sup> constitue l'A.S. de la X<sup>e</sup> Armée

Le 1<sup>er</sup> B. C. L. se porte en réserve d'Armée à Borect pour faire la révision de son matériel (à est transportée sur remorques le 22, 1<sup>er</sup> est transportée le 23 Juin) -

Le 2<sup>e</sup> B. C. L. sans changement.

Le 3<sup>e</sup> B. C. L. par ordre n° 460/5 de la X<sup>e</sup> Armée du 20 Juin 1918, passe à la disposition du 20<sup>e</sup> C.A. (P.C. à Bonneuil-en-Valois, Général Bendaolat est le C.A.)

Le 18<sup>th</sup> stationné à Fleisis aux Bois en attendant

de se porter à Emerville.

Le Général Boulanger, est la 51<sup>e</sup> D.I. cite à l'ordre de la Division.

De Breuil Sim, maréchal des logis, est 302.

Le chef d'Escadron Telpuy est le Rég<sup>t</sup> cite à l'ordre du Régiment :

Bruneau Robert, maréchal des logis, est 302.

Bertin Albert, canonnier, est 302.

Lamaux Siméon, canonnier, est 302.

Herman André, canonnier, est 302.

Hisonstey Robert, Brigadier, est 302.

Quinstey René, canonnier, est 302.

Felway Marcel, Brigadier, est 303.

Lefèvre Louis, canonnier, est 303.

Ferrasse Marius, canonnier, est 303.

Jouffreau Jean, canonnier, est 303.

Beaumont Louis, canonnier, est 303.

23 Juin 1918

Même situation que la veille pour tous les éléments du Régiment.

24 Juin 1918

Même situation que précédemment pour le Groupement I, le 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> B. C. L.

Le 3<sup>e</sup> B. C. L. se porte <sup>entier</sup> à Emerville par ses propres moyens.

Le sous-lieutenant Hans, est 308

L'aspirant Delagarde, est 307

Les Brigadiers Parise et Clericidy du Marie, est 308

Le canonnier Gomme-Passerion, <sup>ci</sup> 305  
sont cités à l'ordre de la 131<sup>e</sup> D.I.

Le Colonel <sup>131<sup>e</sup></sup> est l'infanterie de la D.I. cite  
à l'ordre de la Brigade :

le Brigadier Nicard, du 2<sup>e</sup> B.C.L.

le Brigadier Nancy, du 2<sup>e</sup> B.C.L.

le Brigadier Charpentier, <sup>ci</sup> 307.

le Brigadier Nicard, <sup>ci</sup> 307.

le canonnier Platte, <sup>ci</sup> 308.

le Brigadier Le Goff, <sup>ci</sup> 309.

le Brigadier Doumaud, <sup>ci</sup> 309.

le Brigadier Guignot, <sup>ci</sup> 309.

le Brigadier Loison, <sup>ci</sup> 309.

25 juillet 1917

Même situation que la veille pour toutes les unités.

Les citations à l'ordre de l'Armée <sup>fait par délégation par le 8<sup>e</sup> et le 1<sup>er</sup> CA</sup> de l'Armée <sup>le lieutenant</sup>  
Gubert et du maréchal des logis Guyonnet  
sont annulées et remplacées par les citations à  
l'ordre de la II<sup>e</sup> Armée, avec les mêmes motifs.

Le Lieutenant Charvolin de la <sup>ci</sup> 305,  
et le maréchal des logis Merisard de la <sup>ci</sup> 304  
sont cités à l'ordre de la II<sup>e</sup> Armée.

Le canonnier Pochuillon, de la <sup>ci</sup> 306 est  
également cité à l'ordre de la II<sup>e</sup> Armée.

L'adjudant Delaplagette de la <sup>ci</sup> 304,  
est promu sous-lieutenant à 77, pour prendre  
rang le 21 juillet 1917.

26 juin 1918

Situation sans changement.

Le Général est la 131<sup>e</sup> D.I. cite à l'ordre de la D.I.

le lieutenant Pipeteau, 5.M. 2<sup>e</sup> B.C.L.

le capitaine de Guirap, <sup>ci</sup> 307.

le 1<sup>er</sup> Lieut<sup>e</sup> Thorel, <sup>ci</sup> 307.

le canonnier Girard maris, <sup>ci</sup> 307.

le 1<sup>er</sup> Lieut<sup>e</sup> Guilhuy, <sup>ci</sup> 309.

l'Aspirant Chabbert, <sup>ci</sup> 309.

l'Aspirant Dupré, <sup>ci</sup> 309.

le maréchal des logis Barrieu, <sup>ci</sup> 309.

Le Général est la 153<sup>e</sup> D.I. cite à l'ordre de la D.I.

le maréchal des logis Garbet, <sup>ci</sup> 303.

le canonnier Barault, <sup>ci</sup> 303.

le canonnier Arite, <sup>ci</sup> 303.

la <sup>ci</sup> 303 sous le <sup>ci</sup> du capitaine Goutlet.

Le Général est l'infanterie de la 1<sup>re</sup> D.I. cite  
à l'ordre de la brigade :

le lieutenant Paville, <sup>ci</sup> 309.

l'Aspirant Dupré, <sup>ci</sup> 309.

le canonnier Dornard, <sup>ci</sup> 309.

le canonnier Gruet, <sup>ci</sup> 309.

le brigadier Loison, <sup>ci</sup> 309.

le maréchal des logis Dehais, <sup>ci</sup> 309.

le canonnier Trood, <sup>ci</sup> 309.

le canonnier David, <sup>ci</sup> 309.

le canonnier Avril, <sup>ci</sup> 309.

l'Aspirant Sesar, <sup>ci</sup> 309.

le canonnier Mougin, <sup>ci</sup> 309.

l'Aspirant Chabbert, <sup>ci</sup> 309.



Le sous-lieutenant Hamonic de l'A.S. 8 passe à l'A.S. 6.

27 Juin 1918

Le 1<sup>er</sup> B.C.L. est toujours en révision de ses appareils à Boreck, en réserve d'armée.

Le Groupement I est à Tannais. Même situation.

Le 2<sup>e</sup> B.C.L. a 2 c<sup>ies</sup> stationnées dans la même situation (réserve du 1<sup>er</sup> C.A. à Haut-Palermes) et la c<sup>ie</sup> (la 305) de la commune s'est portée dans la nuit à sa position d'attente : Raperie <sup>de Vaurigny</sup> 2 km. 200 N.E. de Montefontaine en vue de l'attaque projetée à laquelle participera le 3<sup>e</sup> B.C.L.

Le 3<sup>e</sup> B.C.L. s'est porté pendant la nuit du 26 au 27 à ses positions d'attente en vue de la contre-attaque projetée sur le front Forêt-en-Bas (S. d'Amblesing) - St-Pierre Aigle.

La c<sup>ie</sup> 308 (cap. Bertrand) stationne dans la partie N. du village de Soucy.

La c<sup>ie</sup> 307 (cap. Guiroux) est en lisière de forêt au S.E. du carrefour des routes Villers-Cotterets-Soucy et Ripières-Prissey.

La c<sup>ie</sup> 309 (lieut. Clermont) stationne sur la route Coeuvres-Soucy à 1 km. de Soucy.

Le c<sup>dt</sup> de Forsanz, chef d'escadron, c<sup>dt</sup> le 1<sup>er</sup> Groupement est nommé commandant par intérim du 504<sup>e</sup> R.A.S.

Le capitaine De Blic, c<sup>dt</sup> l'A.S. 8 est nommé c<sup>dt</sup> du Groupement I.

Le lieutenant Jume du 5<sup>e</sup> B.C.L. est nommé

c<sup>dt</sup> de la c<sup>ie</sup> 302 au remplacement du capitaine Girardin appelé à d'autres fonctions.

Le lieutenant de Saint-Clément, adj. technique au c<sup>dt</sup> du Groupement I est affecté à la 80<sup>e</sup> Batterie du 500<sup>e</sup> R.A.S.

28 Juin 1918

Le 3<sup>e</sup> B.C.L. en entier et la c<sup>ie</sup> 305 participent à une opération offensive montée sur le front St-Pierre Aigle - Forêt en Bas, en vue de reprendre pied sur les plateaux à l'est de Saversine, d'atteindre les 3 Peupliers sur le Plateau de Coeuvres, où nos troupes ont déjà repris pied le 15 Juin et d'enlever le ravin et le village de Cury.

Le 1<sup>er</sup> C.A. engage 3 B<sup>tes</sup> en première ligne de Forêt en Bas à la ligne incluse des tranchées du G.M.P. au N. de Cury.

Le 10<sup>e</sup> C.A. engage 1 B<sup>te</sup> 1/2 en première ligne entre la ligne du G.M.P. et le rû de St-Pierre-Aigle. L'attaque est menée par le Général Goubeau c<sup>dt</sup> la 153<sup>e</sup> D.I. - P.C. à Fillefontaine.

Ses troupes d'infanterie sont sous les ordres du colonel Durand c<sup>dt</sup> la 3<sup>e</sup> Brigade du Maroc.

Ses objectifs sont jalonnés par Forêt en Bas - courrage 02H3-07H0 - point à 300 m. à l'est de la fosse creusée dans le chemin creux - les 3 peupliers - partie O. de Saint-Pierre Aigle.

Le chef d'escadron Telfry c<sup>dt</sup> le Rég<sup>t</sup> commande l'A.S. engagée - P.C. de combat au P.C. de la 153<sup>e</sup> D.I.

Les C<sup>ies</sup> de chars légers sont engagées :  
La C<sup>ie</sup> 305 au N. du ravin de Lutry dans le  
secteur du 1<sup>er</sup> C.A. :

1 section (Lt Jacou) avec 1 B<sup>tu</sup> du 26<sup>e</sup> R.I.

1 section (Lt Béjannin) avec 1 B<sup>tu</sup> du 1<sup>er</sup> I.M.

1 section (Lt Couric) en réserve.

Le 3<sup>e</sup> B.C.h. au S. du ravin de Lutry avec les  
troupes de la 15<sup>e</sup> O.I.

répartition :

C<sup>ie</sup> 307 (cap. de Quiroy) à droite avec le 11<sup>8</sup> R.I.

C<sup>ie</sup> 308 (cap. Bertrand) au centre avec le 9<sup>e</sup> Louvres.

C<sup>ie</sup> 309 (Lt Clermont) à gauche avec 1 B<sup>tu</sup> de Zi-  
raïllens Marocains agissant au sud du ravin de  
Lutry.

Les C<sup>ies</sup> stationnées aux positions d'attente  
gagnent pendant la nuit les positions de  
départ :

C<sup>ie</sup> 305 aux Longues Rayes.

C<sup>ie</sup> 307 } boqueteaux du revers ouest du Plateau

C<sup>ie</sup> 308 } les 3 Peupliers à 300 ou 400 m. des 1<sup>ers</sup>

C<sup>ie</sup> 309 } lignes.

Pas d'incidents graves.

L'attaque est déclanchée couverte par un  
barrage violent à H = 5<sup>h</sup>5'. L'infanterie part à  
H+2' soit 5<sup>h</sup>7' suivie par les chars.

L'attaque se déroule conformément au  
plan d'engagement et les C<sup>ies</sup> du 3<sup>e</sup> B.C.h. attein-  
quent les objectifs, sans grandes difficultés à la  
307 et à la 308. La tâche de la C<sup>ie</sup> 309 qui

avait à faire face à des attaques de flanc par-  
tant du ravin de Lutry est plus dure.

Au N. du ravin de Lutry, la C<sup>ie</sup> 305 a une  
tâche également dure et les sections de première  
ligne rejoignent l'infanterie tardivement, celle-ci  
ne peut relever l'ouvrage du G.M.P.

Pertes - Personnel :

C<sup>ie</sup> 307 = 5 tués ; 16 blessés dont 9 évacués  
(Lt Logis Genthil, B<sup>ts</sup> Gaurin, B<sup>ts</sup> Guilland, C<sup>ts</sup> Hieny,  
C<sup>ts</sup> Bringe). - Pas marmitage des sections Thorel et  
Berville revenus à leur point de départ et vus par  
les sautiers pendant le retour -

C<sup>ie</sup> 308 = 1 blessé léger.

C<sup>ie</sup> 309 = 1 tué (Cotillard C<sup>ts</sup>)  
6 blessés dont 4 évacués.

au total = 6 tués - 12 blessés évacués.

C<sup>ie</sup> 305 = 1 officier blessé (Lt Béjannin)  
2 1/2 off. et 3 N<sup>os</sup> blessés.

soit = 1 officier et 4 blessés.

Des total pour l'engagement =

6 tués -

1 officier blessé

16 blessés.

Matériel :

La C<sup>ie</sup> 305 laisse sur le terrain 5 chars dont quel-  
ques uns seront dépannés et récupérés.

La C<sup>ie</sup> 307 laisse 3 chars sur le terrain, 2 à la  
position de départ, 1 à l'est de la route les 3 Peupliers  
St Pierre aigle vers St Pierre diège



Le Général <sup>col</sup> le 11<sup>e</sup> C.A. cite à l'ordre du corps d'armée :

Le lieutenant Pitter, <sup>col</sup> 308.

Le maréchal des logis Vernois, <sup>col</sup> 308.

Le brigadier Fleinhaus, <sup>col</sup> 308.

Le chef d'escadron <sup>col</sup> le Réat, cite à l'ordre du Regt.

Le canonnier Thuillier, Groupe 5.

Le canonnier Cherbonnier, Groupe 5.

Le soldat de la 2<sup>e</sup> <sup>col</sup> du 262<sup>e</sup> R.I., Henry

Le soldat de la 2<sup>e</sup> <sup>col</sup> du 262<sup>e</sup> R.I., Montfort

Le caporal de la 2<sup>e</sup> <sup>col</sup> du 262<sup>e</sup> R.I., Lebry

29 Juin 1918

Les 1<sup>er</sup> B.C.L. stationnés à Brest en réserve de la 1<sup>re</sup> Armée, revise son matériel.

Le 2<sup>e</sup> B.C.L. à Haut Palerne (<sup>col</sup> 304-305) est en réserve du 1<sup>er</sup> C.A., et fait l'instruction.

Les <sup>col</sup> 305 engagés la veille, poursuivent des opérations de dépannage et a repris le ravin de l'Aubéray pendant la nuit.

Les 2<sup>e</sup> B.C.L. poursuivent les opérations de dépannage à la <sup>col</sup> 304 (de Guisoye). - Dans la nuit les <sup>col</sup> reprennent le point de ralliement du 1<sup>er</sup> <sup>col</sup> : Forêt de Retz à 1<sup>er</sup> 500. S.-S.E. de Fiviers; dans la journée elles se portent à Combeille.

Le Groupement I stationné toujours à Combeille en réserve d'armée.

30 Juin 1918

Même situation que la veille.

Les <sup>col</sup> 305 et 307 poursuivent leurs opérations de dépannage.

1<sup>er</sup> Juillet 1918

Situation inchangée.

Les <sup>col</sup> 305 et 307 poursuivent les opérations de dépannage des chars restés sur le terrain, à la suite de l'affaire du 28 juin.

3 chars de la <sup>col</sup> 305 sont laissés aux environs de l'ouvrage 0113 sur la tranchée du G.M.P.

1 char de la <sup>col</sup> 307 à l'est de la route des Trois Papiers. S<sup>t</sup> Pierre-Aigle ne peut être dépanné.

Le 1<sup>er</sup> lieutenant Mothes, <sup>col</sup> 309 est cité à l'ordre du 11<sup>e</sup> C.A., ainsi que l'adjudant Bellavanne, <sup>col</sup> 309.

Le maréchal des logis Le Calvez, <sup>col</sup> 308 et le brigadier Thomasset, <sup>col</sup> 301 sont cités à l'ordre de la 15<sup>e</sup> D.I.

2<sup>e</sup> Juillet 1918

En exécution de la notification n<sup>o</sup> 531/3 du 30 juin et de la note n<sup>o</sup> 31945 du Général <sup>col</sup> en chef, les unités d'A.S. de la 1<sup>re</sup> Armée vont être employées à l'instruction des D.I. ~~en~~ C.A. stationnées dans la zone de la 1<sup>re</sup> A.:

Le 1<sup>er</sup> B.C.L. stationné à Brest : 20<sup>e</sup> et 77<sup>e</sup> D.I. (respectivement stationnées au N. et au S. de Seulis). -

Le 2<sup>e</sup> B.C.L. stationné à Haut et Bas Palerne = 48<sup>e</sup> D.I. et D.M. stationnées dans la zone arrière de l'armée.

De plus le 2<sup>e</sup> B.C.L. doit se tenir prêt à

intervenir éventuellement sur le front de l'armée.

Le 2<sup>e</sup> B.C.L. se porte par voie de terre (chass sur remorques) au château de Franconville près St<sup>e</sup> Martini du Tertre (région de Suzarches) - P.C. à Montsoult. - A est destiné à faire l'instruction des 10<sup>e</sup> D.I.G. et 166<sup>e</sup> D.I. stationnés respectivement dans les zones de Suzarches et de Neuilly en Thelle.

Le marichal des logis Mérondeau, C<sup>te</sup> 308 est cité à l'ordre du Régiment.

Le brigadier Combet, C<sup>te</sup> 309, et le canonnier Fédéric, C<sup>te</sup> 309 sont cités à l'ordre de la 12<sup>e</sup> D.I.

3 Juillet 1918

Situation inchangée.

Le 2<sup>e</sup> B.C.L. achève son transport d'Écuville au château de Franconville.

Le Groupement I se met en liaison avec la 4<sup>e</sup> D.I. pour l'instruction de cette D.I.

L'adjudant Pollet, C<sup>te</sup> 308 est promu sous-lieutenant à 7.7. pour prendre rang le 28 juil.

4 Juillet 1918.

L'ordre de la X<sup>e</sup> Armée met tout le Rég<sup>t</sup> y compris le 2<sup>e</sup> B.C.L. en réserve de la X<sup>e</sup> Armée.

Le Groupe 9 (cap<sup>te</sup> Favot) se porte en lisière des bois au N.O. d'Ormoix-le-Davier, pour faire l'instruction de la 4<sup>e</sup> D.I.

Le M<sup>te</sup> Mahe, le Lieut<sup>e</sup> Moreau, le Lieut<sup>e</sup> Sabray, sont affectés respectivement au 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> B.C.L. comme officiers chargés des liaisons.

Le chef d'Escadron Telpuy C<sup>te</sup> le Régiment cite à l'ordre du Régiment :

le canonnier Pottier, C<sup>te</sup> 305

le brigadier Bernard, C<sup>te</sup> 302

le sol<sup>t</sup> 2<sup>e</sup> cl. 2<sup>e</sup> C<sup>te</sup> du 262<sup>e</sup> R.I. Barbé Théodule

le sol<sup>t</sup> 2<sup>e</sup> cl. 2<sup>e</sup> C<sup>te</sup> du 262<sup>e</sup> R.I. Bourles Jean

le sol<sup>t</sup> 2<sup>e</sup> cl. 2<sup>e</sup> C<sup>te</sup> du 262<sup>e</sup> R.I. Firlé Jean.

5 Juillet 1918

Même situation.

Dans l'intérêt du service, le lieutenant Fayet de Montjoye de la C<sup>te</sup> 308 passe à la C<sup>te</sup> 309.

6 Juillet 1918

Même situation.

L'instruction projetée avec les D.I. stationnés aux environs de Senlis-Suzarches et Neuilly en Thelle, est remise en raison du déplacement de ces Divisions.

Le P.C. du 2<sup>e</sup> B.C.L. se transporte de Montsoult à St<sup>e</sup> Martini du Tertre.

7 Juillet 1918

Même situation.

8 Juillet 1918

Même situation.

Le Lieutenant Dano, C<sup>te</sup> l'échelon de la C<sup>te</sup> 308 prend le C<sup>te</sup> d'une section à cette C<sup>te</sup>.

Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> Bataillons de chass légers sous le commandement supérieur du chef d'Escadron Telpuy, sont cités à l'ordre de l'A.S.



9 juillet 1918

Même situation.  
Les Bataillons revisent leur matériel.  
Les adjudants Rayer, <sup>ci<sup>e</sup> 301</sup> et Grada, <sup>ci<sup>e</sup> 303</sup> sont promus à titre temporaire au grade de sous-lieutenant de réserve, pour prendre rang le 3 juillet 1918.

10 juillet 1918

La <sup>ci<sup>e</sup> 301</sup> monocyte devant le Président de la République Française à Palerme, qui transmet au chef de <sup>ci<sup>e</sup> 301</sup> Pélissier et <sup>ci<sup>e</sup> 303</sup> Grada nos félicitations pour les affaires finies.  
Même situation.

Le lieutenant Xacroy, adjt au Groupe 2 passe à l'E.M. du 1<sup>er</sup> Groupe comme adjoint technique.

Le lieutenant d'Anteroches du Groupe 5; passe à l'A.S.2 comme officier <sup>ci<sup>e</sup> 301</sup> adjoint.

Par décision du 5 juillet, le Lt Colonel <sup>ci<sup>e</sup> 301</sup> le 168<sup>e</sup> R.I. a prononcé l'annulation de la citation en faveur du sous-lieutenant Ghirel de la <sup>ci<sup>e</sup> 301</sup> (ordon. n<sup>o</sup> 89 du 168<sup>e</sup> R.I.), cet officier ayant été cité pour le même fait de guerre à l'ordre de la 128<sup>e</sup> D.I. (n<sup>o</sup> 117 G. du 18 juin).

Le chef de <sup>ci<sup>e</sup> 301</sup> <sup>ci<sup>e</sup> 301</sup> le 233<sup>e</sup> R.I. cite à l'ordre du Régiment :

le canonnier Cahour, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup>  
le brigadier Georges, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup>  
le canonnier Nebec, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup>  
le canonnier Quiblier, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup>  
le canonnier Lantoy, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup>  
le canonnier Beurrier, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup>

le canonnier Colin, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup>.le canonnier Guignier, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup>.le canonnier Bousquet, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup>.

Le lieutenant Colonel <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup> est le 16<sup>th</sup> R.I. cite à l'ordre du Régiment :

le canonnier Quiblier, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup>.le canonnier Bousquet, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup>.le canonnier Beurrier, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup>.le canonnier Pacull, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup>.le canonnier Flamand, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup>.

Le Général Mangin <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup> la 1<sup>re</sup> Armée cite à l'ordre de l'Armée :

le lieutenant Clermont, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup>.le lieutenant d'Allis de Fissac, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup>.le sous-lieutenant Vour, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup>.

Le lieutenant Clermont, <sup>ci<sup>e</sup> 309</sup> est promu au grade de capitaine à T.T., prend rang le 24 juin 1918.

11 juillet 1918

situation sans changement.

Le colonel Auroux, <sup>ci<sup>e</sup> 307</sup> la 2<sup>e</sup> Brigade du Maroc, cite à l'ordre de la 2<sup>e</sup> Bg<sup>de</sup> du Maroc :

le Brigadier Torée, <sup>ci<sup>e</sup> 307</sup>.le canonnier Boulard, <sup>ci<sup>e</sup> 307</sup>.le canonnier Bournescau, <sup>ci<sup>e</sup> 307</sup>.le canonnier Nouffaret, <sup>ci<sup>e</sup> 307</sup>.le maréchal des logis Boulard, <sup>ci<sup>e</sup> 307</sup>.le maréchal des logis Barrière, <sup>ci<sup>e</sup> 307</sup>.l'aspirant Péloux, <sup>ci<sup>e</sup> 307</sup>.

le canonnier Renaux, n° 309.

le canonnier Carubert, n° 309.

12 juillet 1918

La n° 303 du 1<sup>er</sup> B. C. L. se porte par voie de terre à St Séverard à proximité du terrain de manœuvres de la garnison de Soulis.

Le P. G. du 1<sup>er</sup> B. C. L. et les 2 autres n°s restent à Boretz jusqu'à nouvel ordre.

Dans la nuit du 11 au 12 juillet, la n° 302 ramène le char en panne, les corps du Lieutenant de Gissac et son mécanicien tués au cours du combat du 11 juin 1918, à la limite de la forêt de Retz entre la ferme Vertefeuille et la ferme Charignay, cette zone de terrain ayant été reconquise par nos troupes.

Le 2<sup>e</sup> B. C. L. stationne toujours à Hauts et Bas Talens (instruction des Régts en arrière de la zone avant de la 4<sup>e</sup> armée et révision du matériel).

Le 3<sup>e</sup> B. C. L. poursuit la révision de son matériel, et l'instruction avec la 157<sup>e</sup> D.I. à St Martin du Tertre (Château de Franconville).

Le Groupement I est stationné à Courmoite (Groupe 3 à Courmoite-le-Davier).

13 juillet 1918.

Situation inchangée.

Le Général n° 1 de 20<sup>e</sup> C.A. cite à l'ordre du Corps d'Armée l'adjudant Tassier, du 3<sup>e</sup> B. C. L.

Le Général n° 1 de 157<sup>e</sup> D.I. cite à l'ordre de la Division.

le maréchal des logis de Caparte, n° 301.

le maréchal des logis Clarel, n° 305.

le canonnier Couturier, n° 305.

le canonnier Hauteceur, n° 305.

le canonnier Blanc, n° 305.

le capitaine Bertrand, n° 308.

le lieutenant Dano, n° 308.

l'adjudant chef Patouit, n° 309.

le maréchal des logis Scandri, n° 307.

le maréchal des logis Ouzi, n° 309.

le canonnier Rebel, n° 307.

le canonnier Lotillard, n° 309.

L'Ordre Général n° 68 du G. 2. G. d'A.S. en date du 8 juillet 1918, ainsi que la décision n° 8199 A.S. du 5 juillet 1918 notifiée par le Général en chef le 7 juillet sous le n° 9108.

Le ministre de la Guerre a approuvé le groupement des Régiments d'Artillerie d'attache en 3 Brigades devant se substituer aux deux anciens Groupements d'A.S. du G. A. et à la R. G. A. S.

La Brigade d'A.S. comprend un état-major de Brigade, un Parc d'A.S. et un nombre variable de régiments.

En conséquence à la date du 15 juillet, le commandement supérieur de l'A.S. sera organisé comme suit :

La 1<sup>re</sup> Brigade d'A.S. sous le commandement supérieur du Lt Colonel Wahl, comprend :



le Parc A.S. N° 1

le 501<sup>e</sup> R.A.S.

le 502<sup>e</sup> R.A.S.

le Groupement X.

La 2<sup>e</sup> Brigade d'A.S. sous les ordres du Lt Colonel Chedeuille, comprend :

le Parc A.S. N° 2

le 503<sup>e</sup> R.A.S.

le 504<sup>e</sup> R.A.S.

les Groupements XI, XII.

Le 508<sup>e</sup> R.A.S., le Parc n° 3, non encore embrigadés relèvent directement du Général C<sup>te</sup> d'A.S.

Les tableaux d'effectifs d'États-Majors de Brigade seront envoyés au commandement intéressé sitôt réception.

14 Juillet 1918

Le P.C. du Rég<sup>t</sup> se porte à Borch.

Le Lt Colonel Chedeuille arrive à Barzy avec les éléments préexistants des Groupements lourds (Chanson, IV<sup>e</sup> Group<sup>t</sup> - Heblaut, XI<sup>e</sup> Group<sup>t</sup> - de Viollet, X<sup>e</sup> Group<sup>t</sup> - Agais, XII<sup>e</sup> Group<sup>t</sup> - Lefèvre, III<sup>e</sup> Gr<sup>ps</sup>) prend le commandement de l'A.S. de la X<sup>e</sup> Armée qui comprendra les Groupements IV, XI, XII, X, III et le 501<sup>e</sup> R.A.S.

La répartition des unités d'A.S. de la X<sup>e</sup> Armée et la suivante :

Groupement III - 1<sup>er</sup> C.A.

Groupements IV, XI, XII, I (R. Pli du 20<sup>e</sup>) - 2<sup>o</sup> C.A.

Groupement X - 3<sup>o</sup> C.A.

Le chef d'Escadron Telpuy prend le commandement de l'A.S. du 2<sup>o</sup> C.A.

Les 3 B.C.L. du 501<sup>e</sup> sont mis en réserve de la X<sup>e</sup> Armée et reçoivent l'ordre de procéder immédiatement au remontage de leurs appareils.

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> B.C.L. doivent se tenir prêts à embarquer par voie ferrée le 15 dans la soirée.

Les 2<sup>e</sup> B.C.L. Groupement I doivent se tenir prêts à faire mouvement par voie de terre le 16 au matin.

15 Juillet 1918

Le remontage, des chars légers en démontage, s'occupe.

Les Groupements débarquent :

Group<sup>t</sup> III (Lefèvre) - Pierrefonds.

Group<sup>t</sup> X (de Viollet) -

Group<sup>t</sup> XII (Agais) - } Villers-Cotterêts

Group<sup>t</sup> XI<sup>e</sup> (Heblaut) - }

Le Group<sup>t</sup> IV (Chanson) - est amené par tracteurs et remorques à Pierrefonds.

Le lieutenant Janin, Groupe 9, passe à la 8<sup>o</sup> Batterie du 500<sup>e</sup> R.A.S.

Le chef de 18<sup>th</sup> cat<sup>e</sup> p.i. le 9<sup>e</sup> Fanaves, cite à l'ordre du Rég<sup>t</sup> :

le maréchal des logis Caulet, C<sup>te</sup> 308

le canonnier Boute, C<sup>te</sup> 308

le canonnier Pery, C<sup>te</sup> 308

le Brigadier Bordou, C<sup>te</sup> 308

le canonnier Bouche, C<sup>te</sup> 308

le canonnier Fannemel,  $c^{\circ} 308$

le canonnier Gachet,  $c^{\circ} 308$

le canonnier Mathon,  $c^{\circ} 308$

le canonnier Mercier,  $c^{\circ} 308$

L'aspirant Dargaignaratz,  $c^{\circ} 304$  est promu sous-lieutenant de réserve à 77 pour prendre rang le 11 juillet 1918.

10 juillet 1918

Le 1<sup>er</sup> B.C.L. s'embarque à Seulis (10<sup>h</sup> et 14<sup>h</sup>) et Barbery (6<sup>h</sup>) en trois trains et débarque à Tannoite, il gagne par voie de terre son point de rassemblement à la lisière N. de la forêt de Retz, au S. de Tépéries.

Le 2<sup>e</sup> B.C.L. fait mouvement par voie de terre et gagne son point de rassemblement à la lisière N. de la forêt au S. de Tépéries.

Le 3<sup>e</sup> B.C.L. s'embarque en trois trains, à Presles 6<sup>h</sup> et 14<sup>h</sup>; Persan, 10<sup>h</sup> - et débarque en gare de Morival. Il gagne son point de rassemblement vers le carrefour St<sup>e</sup> Georges 3 kms. N.-E. de Villers-Cottequès.

Le Groupement I se porte par voie de terre à son point de rassemblement : Forêt de Villers-Cottequès - près la route Villers-Cottequès, au N. de la voie ferrée, sur la Maison Forestière dite de Villers-Cottequès.

L'ordre d'opérations n<sup>o</sup> 227 du 20<sup>e</sup> C.A. du 16 juillet 1918 fixe les conditions de l'offensive que va prendre la 4<sup>e</sup> Armée.

Le Groupement I (de Bliz) attaquera au Sud

appuyant  
avec la 2<sup>e</sup> D.I.V.S. en direction de Tierzy à la droite du 20<sup>e</sup> C.A.

Les Groupements II et III attaqueront au centre  
appuyant  
avec la 1<sup>re</sup> D.M. en direction de Chauduy.

Le Groupement IV attaquera au Nord <sup>appuyant</sup> avec le 1<sup>er</sup> D.I.V.S. en direction de Missy aux Bois et Florisy.

Les D.I. doivent atteindre d'un premier bond l'objectif jalonné par le chemin Orme de St<sup>e</sup> Amand - Tillenc de la Glaupe - Ferme de la Glaupe - lisière E. du bois de Quersoy - cote 158 (sur la route de Hauberge) - Ferme Beaumepaire - Ferme la Grange.

Un deuxième bond sera exécuté pour porter le front atteint sur la ligne ferme Montplaisir - Missy aux Bois - Ferme Cravançon - Maison Neuve - Ferme Tauxcastelle. Un passage de lignes sera exécuté sur le premier objectif. L'exploitation ultérieure sera ordonnée au cours du combat.

P.C. initiaux =

4<sup>e</sup> Armée et St<sup>e</sup> Colonel  $c^{\circ}$  l'A.S.-4<sup>e</sup> A. - Persigny.

20<sup>e</sup> C.A. à Bethenil

P.C. du Rég<sup>t</sup> est transporté à Bethenil près du 20<sup>e</sup> C.A.

1<sup>er</sup> D.I.V.S. et  $c^{\circ}$  l'A.S. de cette D.I. ( $c^{\circ}$  Melant) - Montfontaine

1<sup>er</sup> D.M. et  $c^{\circ}$  l'A.S. ( $c^{\circ}$  Chauvrie) - Tépéries.

2<sup>e</sup> D.I.V.S. et  $c^{\circ}$  l'A.S. (cap. de Bliz) - Carrefour de Veinorus.

Dans l'intérêt du service le 1<sup>er</sup> Lieutenant Foubert, passe de la  $c^{\circ}$  309 à la  $c^{\circ}$  308.

Le Lieutenant Peyrat, adjoint administratif au Groupement I passe à l'E.M. du 504.



17 juillet 1918

Les Groupements St. Chamond et Schneider continuent leur débarquement et gagnent leurs centres de rassemblement:

Groupement II (Chamond). Lisière N. forêt de Retz entre les routes de Tillers - Cottreets - Tépicas et Tillers - Cottreets - Soucy.

Groupement XI (Marchand). ferme Lefèvre à 1 K. N. de Tépicas.

Groupement XII (après) ravitaillement de Montfortaine. Les reconnaissances de secteur sont exécutées par les C. de Groupement.

Le Général est le 20<sup>e</sup> C.A. est à l'ordre du corps d'Armée:

l'aspirant Chabbert, n<sup>o</sup> 309.

le Brigadier Harel, n<sup>o</sup> 307

l'aspirant Triboulet, n<sup>o</sup> 308

le marichal des logis Bourlard, n<sup>o</sup> 308.

le lieutenant Mothes, n<sup>o</sup> 309.

le lieutenant Guilluy, n<sup>o</sup> 309.

le lieutenant Boëghe, E.M. 2<sup>e</sup> B.C.L.

le marichal des logis Bourlard, n<sup>o</sup> 307

le Brigadier Schaubard, n<sup>o</sup> 305

le Brigadier Pettek, n<sup>o</sup> 305

le canonnier Moucla, n<sup>o</sup> 305.

18 juillet 1918

à 4 H. 35 l'attaque est déclanchée en même temps que l'Artillerie entre en action. Il n'y a pas eu de préparation d'artillerie.

Les objectifs de l'infanterie sont enlevés rapidement

à 6<sup>h</sup> les 3 D.I. s'alignent sur le front. Gilleul de la Glauy - Ferme de la Glauy - Ferme Beaumefraie.

à 7<sup>h</sup> 15 le 2<sup>e</sup> objectif est atteint, depuis le S. de Missy jusqu'aux abords de la Maison Neuve. Le dépassement s'est fait normalement.

à 8<sup>h</sup> les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> B.C.L. sont mis à la disposition du 20<sup>e</sup> C.A.

Le 1<sup>er</sup> B.C.L. mis à la disposition de la 2<sup>e</sup> D.I.V.S. partant de son point de rassemblement au S. de Tépicas arrive sur le champ de bataille au moment où le 1<sup>er</sup> Groupement en liaison avec la 2<sup>e</sup> D.I.V.S. a atteint l'objectif Chauduy - Tierzy.

Il relève en ligne le 1<sup>er</sup> Groupement et se poste en position d'attente à la ferme Vertefeuillee.

Il reçoit à 14<sup>h</sup> la mission d'appuyer la reprise de l'attaque de la 2<sup>e</sup> D.I.V.S. partant du ravitaillement de Vaucastille, avec pour objectif les lisières O. du Bois de Louvoy. L'attaque a lieu à 18<sup>h</sup>, progresse et forte nos lignes au avant (E.) de Tierzy.

Le 2<sup>e</sup> B.C.L. mis à la disposition de la 1<sup>re</sup> D.M. se poste en position d'attente à la Croix de Fer (sur la route de Mauberge à Paris).

à 14<sup>h</sup> le 13<sup>me</sup> Matiel reçoit l'ordre d'appuyer avec une n<sup>o</sup> l'attaque du 7<sup>e</sup> zouaves sur le ravin de l'Échelle et la cote 149. L'attaque a lieu avec la n<sup>o</sup> 305 à 20<sup>h</sup> sans résultats au point de vue gain du terrain.

Le P.C. du régiment s'est transporté dans la journée à Montgobert avec le P.C. du 20<sup>e</sup> C.A. d'armée

a poussé son P.C. de combat à Bonneuil en Talois.

Les pertes de la journée sont les suivantes :

Personnel = tués :  $0^{\text{e}} 302 = 1$ . (M. Louis Vapartée)  
 Groupe 3 = 2. ( $0^{\text{e}}$  Chartraine, Rabot)  
 Groupe 4 = 2. ( $0^{\text{e}}$  Bernard, Géniaux)  
 Groupe 9 = 3. ( $0^{\text{e}}$  Chaumet, Pelletier,  
 $0^{\text{e}}$  Hourcade).

$2^{\text{e}} 0^{\text{e}}$  du  $28^{\text{e}}$  R.I. = 1. ( $0^{\text{e}}$  L'Hér.)

Mort = 9 tués.

Blessés - St. Guillaume, St. Marcaindi (A.S.S.)

Groupe 5 = 9.  
 Groupe 4 = 3.  
 Groupe 9 = 1. } 21  
 $0^{\text{e}} 305 = 2$ .  
 $0^{\text{e}} 302 = 3$ . (dont 1 $^{\text{e}}$  Olivier)  
 $2^{\text{e}} 0^{\text{e}}$  du  $28^{\text{e}}$  R.I. = 3.

du total pour l'engagement :

9 tués et 23 blessés (1 disparu à la 301 $^{\text{e}}$ )

Le 8 $^{\text{e}}$  B.C.L. est mis à la disposition du  
 $30^{\text{e}}$  C.A.

19 Juillet 1918

L'ordre 201 de la 1 $^{\text{e}}$  Armée prescrit la continuation de l'attaque pour la conquête du 3 $^{\text{e}}$  objectif de l'année : plateau entre Chacrise et Oulchry de Château.

L'attaque déclanchée à 4 $^{\text{h}}$  se fait avec l'appui des chars d'assaut et sans préparation d'artillerie.

à la 1 $^{\text{e}}$  D.I.V.S. les chars disponibles des

Grouperments Azais et Herlaux : 8 chars, appuient l'attaque qui ne peut progresser au-delà d'une ligne à 400 m. E. de Chaudry.

à la D.M. le 18 $^{\text{e}}$  Battel, qui a reçu l'ordre d'attaque à 2 $^{\text{h}}$  dans la nuit, appui avec la 304 $^{\text{e}}$  C $^{\text{e}}$  l'attaque du 4 $^{\text{e}}$  tirailleurs sur les pentes N. et E. du ravin de l'Échelle.

à 13 $^{\text{h}}$  30 - 8 chars du Grouperment Chaumet formés en 2 batteries appuient l'attaque du 8 $^{\text{e}}$  zouaves sur Charantigny. Ils pénètrent dans Charantigny mais l'infanterie épuisée, ne peut les suivre.

à la 2 $^{\text{e}}$  D.I.V.S. le 1 $^{\text{e}}$  Grouperment peut mettre en ligne 35 chars.

À l'heure de l'attaque reportée à 4 $^{\text{h}}$  l'attaque est nouvelle à 8 $^{\text{h}}$  sans que le C $^{\text{e}}$  du Grouperment (cap $^{\text{e}}$  de Bli) ait été prévenu. Les chars prennent le départ à 4 $^{\text{h}}$ , dépassent la ligne d'infanterie et s'arrêtent pour attendre la nouvelle attaque qui déclanchée à 8 $^{\text{h}}$  permet d'atteindre la ligne O. de Maigry.

Les objectifs de la journée étant limités les Grouperments et B.C.L. rallient dans la soirée du 19 et dans la nuit, les points qui leur ont été fixés.

Grouperment I et II - Pentes du Plateau de Coepres. Cetry

Grouperment III - Commiers et Bois du Sierroy.

Grouperment I - Carrefour 1200 S.O. de Ferme Testefeuille - dans la forêt de Retz.

1 $^{\text{e}}$  B.C.L. - 1 $^{\text{e}}$  V $^{\text{e}}$  à Ferme Tauxcastille, 2 $^{\text{e}}$  V $^{\text{e}}$  à Ferme Testefeuille.

PARIS ET GENÈVE. IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES CHARLES-LAVAUZELLE - T. 805 - 8625



2<sup>e</sup> B.C.L. - 10<sup>e</sup> navir S. de Chanduy, 2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> à St Pierre Augle.

Le 2<sup>e</sup> B.C.L. engagé 4 sections de combat formées avec ses 3 compagnies et appuie la progression de la 58<sup>e</sup> D.I. en liaison avec la 1<sup>re</sup> D.I.O.S. jusqu'au delà de la ligne Parcy-Hoigny - St-Pemy-Plauzy.

Les pertes de la journée sont les suivantes

Fusils : 2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> 309 = 17 (cap<sup>t</sup>: Leseur, Riv<sup>er</sup> Lison, c<sup>ie</sup> Lambert, Mongin, David, Rebeck, Charon)

2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> 307 = 1 (Lieut<sup>ant</sup>: Fayat de Montjoye)

2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> 302 R.I. = 5 (Cap<sup>t</sup>: Siplat, 2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> Crozet, Floury, Leconte, Leduc)

soit = 18 fusils

Pleins : 2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> 309 = 4 (dont 2/2<sup>e</sup> Guillemy)

2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> 308 = 3

2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> 307 = 3

2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> 304 = 9 (dont le 1<sup>er</sup> Aubert)

A.S. 2 = 4 (dont les 1<sup>er</sup> Guibourg, Faivre, Masson)

A.S. 4 = 7 (dont le 1<sup>er</sup> de Gestas)

A.S. 5 = 7 (dont les 1<sup>er</sup> de Campiègne, Lermica, Gigot).

A.S. 9 = 14 (dont le 1<sup>er</sup> Lemoulte).

2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> 262 R.I. = 13

soit = 61 blessés

Disparus - A.S. 2 = 9

A.S. 9 = 2 (dont le 1<sup>er</sup> Caron)

soit total pour l'engagement :

18 fusils

61 blessés 5 disparus.

20 juillet 1918

Une seule c<sup>ie</sup> - la 1<sup>re</sup> c<sup>ie</sup> 305 (10 chars) participe à une action avec le B<sup>ataillon</sup> du 4<sup>e</sup> F<sup>raillens</sup> dans le but de nettoyer et occuper le plateau entre Charantigny et Tillemontaire.

L'attaque a lieu à 18h. sans résultat; en raison de l'épuisement et du faible effectif de l'infanterie très affaiblie en cadres.

Dans l'après-midi, le chef d'escadron c<sup>olonel</sup> P.A.S. du 20<sup>e</sup> C.A. est avisé que le 20<sup>e</sup> C.A. reprendra l'attaque le lendemain 21 juillet 1918 pour s'emparer de la ligne Buzancy - linier E. du bois de Courroy - Bois d'Artemes - et ultérieurement de la ligne de la crête jusqu'à Maast et Violainet.

L'attaque doit avoir lieu à H<sup>aut</sup> 15 sans préparation d'artillerie.

Toute l'A.S. disponible sous les ordres du c<sup>olonel</sup> Chaumain est mise à la disposition de la 58<sup>e</sup> D.I. qui opère sur le front Papierie de Tillemontaire - Hoigny.

L'attaque se fera avec les 3 Rég<sup>iments</sup> accolés.

L'A.S. est répartie :

18<sup>e</sup> Matel = 2 c<sup>ie</sup> avec le 6<sup>e</sup> F<sup>raillens</sup> au N.

18<sup>e</sup> Gubernad = 2 c<sup>ie</sup> au centre avec le H<sup>aut</sup> 21 R.I.

un groupe de 4 batteries Schneider sous le c<sup>olonel</sup> du capitaine Ferraire et la 3<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> (c<sup>ie</sup> 303) du B<sup>ataillon</sup>.

Gubernad avec le 11<sup>e</sup> F<sup>raillens</sup> au S.

Le 2<sup>e</sup> B.C.L. avec 2 sections appuie le 233<sup>e</sup> R.I. au S. de Plessier-Huloux.

Les pertes de la journée sont :

Blessés : A. S. 2 = 2.  
C<sup>ie</sup> 305 = 8.  
Soit = 10 blessés

Disparus : C<sup>ie</sup> 305 = 3 (dont le 1<sup>er</sup> S<sup>er</sup> (racou))  
Du total pour l'engagement :  
10 blessés - 3 disparus

Le sous-lieutenant Guincette de l'A.S. 5  
passe C<sup>dt</sup> de B<sup>ie</sup> de Parc à l'A.S. 299.

Le chef d'escadron Kattel, C<sup>dt</sup> le 2<sup>e</sup> B.C.L. est  
nommé chef d'escadron à 7. D. pour prendre rang le  
28 juil.

Le sous-lieutenant de Poffignac, du  
Groupe H, est nommé chevalier de la Légion d'Hon-  
neur à la date du 10 juillet.

Ses Aspirants Dumire, C<sup>ie</sup> 307. -  
Steinbach, C<sup>ie</sup> 301. - Lestocquoy, C<sup>ie</sup> 306. sont  
nommés sous-lieutenant à 7. 7. pour prendre  
rang au 15 juillet 1918.

Le Général Mangin C<sup>dt</sup> la 1<sup>re</sup> Armée, cite  
à l'ordre de l'Armée :

le lieutenant Radin de Montjorie - C<sup>ie</sup> 303.  
le lieutenant de la Porte - C<sup>ie</sup> 302.  
le maréchal des logis Pesoursol - C<sup>ie</sup> 307.  
le maréchal des logis Robert - C<sup>ie</sup> 303.  
le maréchal des logis Sylvestre - C<sup>ie</sup> 303.  
l'adjudant Grader - C<sup>ie</sup> 303.

21 juillet 1918

Le chef d'escadron Telpuy C<sup>dt</sup> le Reg<sup>t</sup> est  
nommé au grade de Lieut<sup>nt</sup> Colonel à 7. 7.

21 juillet 1918

L'attaque du 20. C.A. se fait dans les conditions  
prévoies.

Rapidement la route Nationale - Figny sont  
atteints, mais l'infanterie épuisée est ramenée à ses  
positions de départ par une contre-attaque partie vers  
4<sup>e</sup> du bois de Courroy.

Le 1<sup>er</sup> B.C.L. reprend l'attaque vers 8. 30 et  
raporte nos lignes à proximité de la Route Nationale  
sans toutefois pouvoir enlever Figny.

Le 3<sup>e</sup> B.C.L. engage 3 sections de combat avec  
le 20<sup>e</sup> à l'attaque de Petit Huleuf qui est enlevé.

En exécution de l'ordre 270 de la 1<sup>re</sup> Armée, les  
unités d'A.S. passent en réserve d'armée pour se  
reformer et reprendre part au combat le 23 au  
matin.

Les pertes sont :

Morts : C<sup>ie</sup> 302 = 2.

Blessés : C<sup>ie</sup> 301 = 11.

C<sup>ie</sup> 302 = 7 (dont le 1<sup>er</sup> à Calvez)

C<sup>ie</sup> 303 = 5

C<sup>ie</sup> 304 = 2

C<sup>ie</sup> 305 = 1 (1<sup>er</sup> Garet)

C<sup>ie</sup> 306 = 6

C<sup>ie</sup> 308 = 2 (1<sup>er</sup> Litor)

C<sup>ie</sup> 309 = 3

Disparus : C<sup>ie</sup> 304 = 3

C<sup>ie</sup> 308 = 6

C<sup>ie</sup> 309 = 4.

Au total pour l'engagement :

39 blessés - 13 disparus



22 juillet 1918

La journée est employée à réaliser avec les chars susceptibles de prendre part au combat le 23 juillet.

Le dispositif de rassemblement ci-après est pris à 18<sup>h</sup>.

1 Groupe de combat (4 chars) du Group<sup>t</sup> XII } Ravin de Chaudry  
1 Groupe de combat (3 chars) du Group<sup>t</sup> XI } au S.E. de Beaupréau  
sous le commandement du Capit<sup>e</sup> Herlaut.

1 Groupe de combat (6 chars) du Group<sup>t</sup> IV } Ravin de Beaup.  
1 Groupe de combat (3 chars) du Group<sup>t</sup> I } Marigny Villers <sup>aux</sup> Vétos  
sous le commandement du Capit<sup>e</sup> Chauvoine.

3 C<sup>ie</sup> à 2 sections. 1<sup>re</sup> B.C.L. = Parc de Tierzy

1 C<sup>ie</sup> à 3 sections. 2<sup>e</sup> B.C.L. = Ravin de Chaudry

sous le commandement du Capit<sup>e</sup> Goubenard.

au 3<sup>e</sup> C.A. le 3<sup>e</sup> B.C.L. constitue une C<sup>ie</sup> de manoeuvre (Cap<sup>te</sup> de Quiroze) avec 2 sections.

La 7<sup>e</sup> Armée attaque le 23 juillet à 5<sup>h</sup> avec pour objectif principal l'Orme de Grand-Rozoy, 3 km. S.-E. de Martennes et Haup.

Le 2<sup>e</sup> C.A. a pour mission de conquérir le Plateau Bazoucy-Haup et d'investir par le N. le bois d'Haupennes.

Le 3<sup>e</sup> C.A. portera son effort principal par le Plessis-Haup sur l'Orme de Grand-Rozoy.

Les unités d'A.S. sont réparties comme suit:

Les chars moyens disponibles sont mis à la disposition de la 5<sup>e</sup> D.I. avec le C<sup>dt</sup> Chauvoine. Au N. le Groupe Delouche (10 chars 1<sup>er</sup> Charvoine)

appuie le 5<sup>e</sup> Tirailleurs.

Au centre le Groupe Stéphani (10 chars Schneider) appuie le 11<sup>e</sup> R.I.

Au S. le Groupe Bourdier (5 chars 1<sup>er</sup> Charvoine) appuie le 11<sup>e</sup> Tirailleurs.

Les chars légers, sous le C<sup>dt</sup> du C<sup>dt</sup> Féraudi sont mis à la disposition du 3<sup>e</sup> C.A.

Le sous-lieutenant Bourret, stagiaire à l'A.S. 105 passe adjoint au C<sup>dt</sup> de l'A.S. 204.

23 juillet 1918.

L'attaque est déclenchée à 5<sup>h</sup> après une lente préparation d'artillerie qui dure 3/4 d'heures. A la 5<sup>e</sup> D.I. malgré tous les efforts des chars, l'infanterie trop appauvrie en cadres aux 5<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> Tirailleurs ne peut progresser.

Ses 3<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> du 1<sup>er</sup> B.C.L., la C<sup>ie</sup> du 2<sup>e</sup> B.C.L. et les 2 sections du 3<sup>e</sup> B.C.L. à la 1<sup>re</sup> D.I. partent notre ligne d'infanterie jusqu'à la station et la voie ferrée à l'O. de la route nationale au delà de Plessis-Haup.

La C<sup>ie</sup> Mortuency du 2<sup>e</sup> B.C.L. met en fuite les servants d'une batterie de 47 au S. des bois de Plessis.

Dans l'après-midi les chars légers regagnent leurs positions de ralliement.

Sur ordre 271 de la 1<sup>re</sup> Armée, les unités d'A.S. passent en réserve d'armée et se regroupent sur la ligne Générale Savennin - St. Pierre Aigle - Corcy.

Groupe I et II = Cury  
 Groupe III = Coevres  
 Groupe IV = Carrefour 1000 m. S.O. ferme Vertefeuille  
 1<sup>er</sup> B.C.L. = Région Domnicus - le Grand.  
 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> B.C.L. = Carrefour de Corey.

Les centres de rassemblement sont fixés :

Villers-Cottelets (Hospice de Vieillard) pour le 50<sup>es</sup> R. A. S.  
 Haramont et Pierefonds pour les Groupes Schneider  
 et 1<sup>er</sup> Chamoud (Groupes IV, X, XI, XII et III) -

Les pertes de la journée ont été :

Morts - 10<sup>es</sup> 303 = 3 (M<sup>rs</sup> Rayx - B<sup>ns</sup> Dumstein  
 V<sup>rs</sup> Janidan)

Blessés - 10<sup>es</sup> 301 = 8  
 10<sup>es</sup> 302 = 3 (dont le 1<sup>er</sup> Guyader)  
 10<sup>es</sup> 303 = 3 (dont le Cap<sup>te</sup> Gaudet)  
 10<sup>es</sup> 304 = 3  
 10<sup>es</sup> 305 = 3 (dont le Lieut<sup>ant</sup> Coruic)  
 10<sup>es</sup> 306 = 3  
 10<sup>es</sup> 308 = 4  
 A.S. 2 = 13  
 A.S. 4 = 2  
 A.S. 9 = 2  
 3<sup>e</sup> 10<sup>es</sup> du 302<sup>e</sup> = 2

Au total pour l'engagement :  
 3 tués - 46 blessés.

24 juillet 1918

Le rassemblement du matériel se poursuit  
 ainsi que les opérations de dépannage.  
 Il reste sur le terrain :

1 <sup>er</sup> B.C.L.	10 <sup>es</sup> 301	16	8	Soit =	
	10 <sup>es</sup> 302				0
	10 <sup>es</sup> 303				
2 <sup>e</sup> B.C.L.	10 <sup>es</sup> 304	16	8	40	
	10 <sup>es</sup> 305				3
	10 <sup>es</sup> 306				
3 <sup>e</sup> B.C.L.	10 <sup>es</sup> 307	8	3	chats légers	
	10 <sup>es</sup> 308				4
	10 <sup>es</sup> 309				
1 <sup>er</sup> group <sup>t</sup>	A.S. 2	19	chats Schneider		
	A.S. 4			1	
	A.S. 5			2	
	A.S. 9			7	

Le 1<sup>er</sup> Groupement se transporte à Villers-Cotte-  
 lets ainsi que le 3<sup>e</sup> B.C.L. (P.C. seulement).

25 juillet 1918

Les opérations de dépannage et de rassemblement  
 du matériel continuent.

Le 1<sup>er</sup> B.C.L. est stationné : P.C. Maison Forestière  
 à 2000 m. N.E. de Longpont sur la route de Coevres -  
 unités : Carrefour de la Grande Pierre.

Le 2<sup>e</sup> B.C.L. est stationné : P.C. à Domnicus -  
 unités : St Pierre-Aigle.

Le 3<sup>e</sup> B.C.L. est stationné : P.C. à Villers-Cottelets -  
 unités : Carrefour de Corey.

Le 1<sup>er</sup> Groupement est stationné : P.C. à Villers-  
 Cottelets - unités : au S. du Carrefour des routes Villers-  
 Cottelets à Sorsdons. et St Pierre-Aigle à Charigny.



P.C. du Régiment à Montgobert

25 juillet 1918

Situation sans changement.

27 juillet 1918

Le personnel et le matériel disponibles des B<sup>tus</sup> rejoignent Villers coterets et cantonnent à l'Aile des Vieillards (château)

Le personnel nécessaire à la garde du matériel à dépanner est laissé sur Place.

Le P.C. du Régiment se porte à Villers-Coterets.

28 juillet 1918

à 11<sup>h</sup>. ; 3 sections des B.C.L. constituant une C<sup>ie</sup> de manœuvre sous les ordres du Capitaine Camus ainsi qu'une batterie du 1<sup>er</sup> Groupement participent à la revue des unités d'A.S. de la 4<sup>e</sup> Armée ayant pris part aux combats du 18 au 23 juillet.

Au cours de cette revue qui a lieu à la lisière S-E. de la forêt de Retz entre Haroumont et Villers-Coterets, au N. de la route, le Général Mangin remet les décorations du champ de bataille, aux militaires de l'A.S. de la 4<sup>e</sup> Armée, et pour le 50<sup>es</sup> à ceux dont les noms suivent :

Légion d'Honneur : Capitaine Preschey, 1<sup>er</sup> Group<sup>t</sup>  
Capitaine Mortuoux, 2<sup>e</sup> B.C.L.

Médaille Militaire : M. Louis Sefebvre Georges, 1<sup>er</sup> Group<sup>t</sup>  
M. Louis Renon Jean, 2<sup>e</sup> B.C.L.  
M. Louis Carbanuel André, 2<sup>e</sup> B.C.L.

Médaille Militaire : M. Louis Gricourt, 3<sup>e</sup> B.C.L.  
Brigadier Perrin Georges, 1<sup>er</sup> Group<sup>t</sup>  
S<sup>lt</sup> 2<sup>e</sup> cl. Thomas Jean, 20<sup>e</sup> 262<sup>e</sup>

Le Rég<sup>t</sup> va être transporté au repos dans la région Seulis-Chantilly, et commence à embarquer dans l'après-midi.

1<sup>er</sup> B.C.L. à 16<sup>h</sup> en un seul train

3<sup>e</sup> B.C.L. à 22<sup>h</sup> en un seul train.

Par ordre n° 4994 du 25 juillet 1918, le Général C<sup>ol</sup> l'A.S. fait connaître que la 2<sup>e</sup> Brigade d'A.S. comprend les 501<sup>es</sup>, 503<sup>es</sup> Régiments et le P.A.S. n° 1.

29 juillet 1918

Les cantonnements des unités sont fixés comme suit :

P.C. du Group<sup>t</sup> et Groupes 2 et H = Pineuil

Group 5 = 1<sup>er</sup> Firmin

2<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> du 262<sup>e</sup> R.I. = 1<sup>er</sup> Firmin

Le Groupe 9 (capitaine Favre) reste à Villers-Coterets avec les équipes de dépannage des B<sup>tus</sup> et Group<sup>t</sup>

S.P.R. 108 = Ferme Courtillot.

1<sup>er</sup> B.C.L. = 1<sup>er</sup> Séonard

2<sup>e</sup> B.C.L. = Seulis

3<sup>e</sup> B.C.L. } P.C. = Blanchisserie d'Orilly.  
                  } unités = Orilly - Courtillot, F. Courtillot.

L'embarquement du Rég<sup>t</sup> continue.

2<sup>e</sup> B.C.L. le 29 à 14<sup>h</sup> en un train

1<sup>er</sup> Group<sup>t</sup> le 29 à 10<sup>h</sup>

et 16<sup>h</sup> (train de ramassage)

Le P. G. du Rég<sup>t</sup> se porte à Tineuil.

30 juillet 1918

Situation sans changement  
Les Unités sont au repos dans les cantonnements.

31 juillet 1918

Situation sans changement  
Les unités sont au repos dans les cantonnements  
Le 5<sup>e</sup> Groupe d'Artillerie d'Assaut sous le Comd<sup>e</sup> du Capitaine Notereau, et des Lieut<sup>s</sup> Mainardy, de Compiègne et Chemd. est cité à l'ordre de l'Armée.  
Le Lieut<sup>e</sup> Colonel Bidot, Cdt<sup>e</sup> le 1<sup>er</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>é</sup> est cité à l'ordre du Régiment:

le maréchal des logis Thiebaut, c<sup>ie</sup> 308.

le Brigadier Papil, c<sup>ie</sup> 309

le canonnier Puret, c<sup>ie</sup> 308

le brigadier Réal, c<sup>ie</sup> 308

le maréchal des logis Miallot, c<sup>ie</sup> 307

le canonnier Percourt, c<sup>ie</sup> 307.

Le S<sup>t</sup> Colonel cdt<sup>e</sup> le 201<sup>er</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>é</sup> est cité à l'ordre du Régiment:

Le c<sup>ie</sup> 309 sous le cdt<sup>e</sup> du Cap. Clermont

Le c<sup>ie</sup> 307 sous le cdt<sup>e</sup> du cap. de Guioye.

le Brigadier Bornesaux, c<sup>ie</sup> 307

le canonnier Grunier, c<sup>ie</sup> 307.

le canonnier Talery, c<sup>ie</sup> 307.

le canonnier Cellarier, c<sup>ie</sup> 307.

le canonnier Renoux, c<sup>ie</sup> 307.

Le capitaine Fayot, de Groupe 9, est cité à l'ordre du 20<sup>e</sup> C.A.

1<sup>er</sup> Août 1918

Reprise de l'instruction et de la mise en état du matériel.

MAJOR DE L'ARMÉE

Service Historique

n<sup>o</sup> d'enreg<sup>t</sup>

2 Août 1918

Sans changement

3 Août 1918

Sans changement  
Les unités sont au cantonnement à l'instruction = Ordre Général n<sup>o</sup> 41 du G. I. G. du 27-7-1918 = Par modification à l'ordre Général n<sup>o</sup> 68 et jusqu'à nouvel ordre:

La 1<sup>re</sup> Brigade d'A.S. comprendra:

le 502<sup>e</sup> Régiment

le 504<sup>e</sup> Régiment

le Groupement X

le Parc A.S. n<sup>o</sup> 2.

La 2<sup>e</sup> Brigade d'A.S. comprendra:

le 501<sup>e</sup> Régiment

le 503<sup>e</sup> Régiment

le Groupement XI

le Parc A.S. n<sup>o</sup> 1.

Dès leur arrivée à Martigny, les Groupements 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Chamond seront constitués en un Groupement provisoire sous les ordres du Comd<sup>e</sup> Herlaut qui exercera les fonctions de Comd<sup>e</sup> d'Armes, et sera chargé de diriger le travail de reconstitution et de réarmement des unités et après les ordres qui lui seront donnés directement par le Général Comd<sup>e</sup> P.A.S.

Pour les questions administratives et disciplinaires, les Comd<sup>e</sup>s de Groupement continueront



à relever de leur chef de corps, à savoir :

- Groupe I - Lieutenant-colonel Wahl  
 Groupe II - Lieutenant-colonel Chédaille  
 Groupe III - Lieutenant-colonel Fienet  
 Groupe IV - Lieutenant-colonel Fienet.

Le colonel <sup>col</sup> la 3<sup>e</sup> Brigade du Maroc, cité à l'ordre de la Brigade.

le canonnier Riboulet, <sup>ci</sup> 307

le canonnier Barbet, <sup>ci</sup> 307

le canonnier Bonnetoux, <sup>ci</sup> 307

le canonnier Desgranges, <sup>ci</sup> 307

le canonnier Pouzet, <sup>ci</sup> 307

le canonnier Michard, <sup>ci</sup> 307

Le <sup>st</sup> colonel <sup>col</sup> la 233<sup>e</sup> R.I. cité à l'ordre du Rég<sup>t</sup>.

le Brigadier Clémenty du Maine, <sup>ci</sup> 308

le Brigadier Berchy, <sup>ci</sup> 308

le canonnier Gachet, <sup>ci</sup> 308

le canonnier Faoumel, <sup>ci</sup> 308

le canonnier Bouchard, <sup>ci</sup> 308

le canonnier Boudin, <sup>ci</sup> 308

4 Août 1918

En 2<sup>e</sup> <sup>ci</sup> du 202<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'infanterie d'accompagnement le porte de Timoul où elle cantonnait à Jory-la-Ville où le 1<sup>er</sup> B<sup>tu</sup> du 232<sup>e</sup> R.I. est rassemblée sous les ordres du Capitaine Rioulet, et mis à la disposition du Lieut<sup>e</sup> colonel <sup>col</sup> la 2<sup>e</sup> Brigade d'A.S.

Le Lieutenant Hulmann, de l'E.M. de la 2<sup>e</sup> Brigade d'A.S., passe au 501<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'A.S. comme chef

de section à la <sup>ci</sup> 303.

Le colonel <sup>col</sup> P.I. la 1<sup>re</sup> Division Marocaine, cité à l'ordre de la Division :

le brigadier Lavattier, <sup>ci</sup> 305

le maréchal des logis Oulas, <sup>ci</sup> 305

le canonnier Néhaut, <sup>ci</sup> 305

le canonnier Garnier, <sup>ci</sup> 305

le canonnier Zimbert, <sup>ci</sup> 305

le canonnier Hautaux, <sup>ci</sup> 305

le <sup>st</sup> Lieut<sup>e</sup> de 1<sup>re</sup> Suzanne, <sup>ci</sup> 304

le brigadier Mouribet, <sup>ci</sup> 304

le canonnier Ochoird, <sup>ci</sup> 304

la 3<sup>e</sup> Section de la <sup>ci</sup> 304 sous le <sup>col</sup> du <sup>st</sup> Lapagnolle

le canonnier Hamel, <sup>ci</sup> 306

le canonnier Blanc, <sup>ci</sup> 306

le maréchal des logis Veclerc, <sup>ci</sup> 306

le brigadier Bourgues, <sup>ci</sup> 306

la 2<sup>e</sup> B<sup>tu</sup> de la <sup>ci</sup> 306 sous le <sup>col</sup> <sup>ci</sup> 306.

5 Août 1918

Même situation

Le <sup>st</sup> Saut, de la <sup>ci</sup> 302 est nommé dans l'ordre de la Légion d'Honneur au grade de Chevalier.

Le Général <sup>col</sup> en chef confie la Médaille Militaire à l'aspirant Duintze, de la <sup>ci</sup> 307.

6 Août 1918

Même situation

Le sous-lieutenant de la Flagnolle, de la <sup>ci</sup> 304, passe à la <sup>ci</sup> 305.

7 Août 1918

Même situation  
 Le chef d'escadron **Hattel**, <sup>col</sup> le 2<sup>e</sup> B.C.L.  
 Poste au 500<sup>e</sup> R.A.S. - Centre de Percoctel.  
 Le capitaine **Tigneroy** <sup>col</sup> le Groupe d'A.S. 1  
 du 500<sup>e</sup> R.A.S. Poste <sup>col</sup> du 2<sup>e</sup> B.C.L. - 501<sup>e</sup> R.A.S.  
 Le Général <sup>col</sup> le 20<sup>e</sup> C.A. cité à l'ordre du  
 Corps d'armée :

Le capitaine **Delacommune** <sup>col</sup> le 305  
 Le maréchal des logis **Cambroy de la Talette** - <sup>col</sup> 304.  
 Le Général <sup>col</sup> le 1<sup>er</sup> D/2, cité à l'ordre de la  
 Brigade :

Le canonnier **Mongin**, <sup>col</sup> 309  
 Le canonnier **Charroy**, <sup>col</sup> 309  
 Le canonnier **Feried**, <sup>col</sup> 309  
 Le canonnier **Comme-Catherine**, <sup>col</sup> 308  
 Le maréchal des logis **Bruillard**, <sup>col</sup> 308  
 Le brigadier **Louteuvozat**, <sup>col</sup> 308  
 Le Lt-Colonel **Delpry** <sup>col</sup> le Rég<sup>t</sup> cité à l'ordre  
 du Régiment :

Le maréchal des logis **Lasthaus**, A.S. 2  
 Le canonnier **Grandjean**, A.S. 5  
 Le brigadier **Boulard de Billeneuve**, A.S. 4.  
 Le canonnier **Charollais**, A.S. 4  
 Le maréchal des logis **Pelletier**, A.S. 9  
 Le brigadier **Ruchon**, A.S. 2.  
 Le maréchal des logis **Deboche**, A.S. 2.  
 1<sup>er</sup> aspirant **Berger**, A.S. 5  
 Le canonnier **Gardet**, A.S. 4  
 Le canonnier **Cher**, A.S. 4

Le canonnier **Fribote**, A.S. 4  
 Le maréchal des logis **Oliver**, A.S. 4  
 Le canonnier **Boyer**, A.S. 4  
 Le canonnier **Moré**, A.S. 5  
 Le canonnier **Dufour**, A.S. 4  
 Le canonnier **Méhot**, A.S. 2.  
 Le canonnier **Amiet**, A.S. 4  
 Le maréchal des logis **Jouréguy**, A.S. 5  
 Le canonnier **Savin**, A.S. 2.  
 Le brigadier **Karoch**, A.S. 4.  
 Le canonnier **Le Marec**, A.S. 5  
 Le maréchal des logis **de Kermanguy**, A.S. 4  
 Le canonnier **Dominicent**, A.S. 4.  
 Le médecin aide-major 1<sup>er</sup> cl. **Birak**, 1<sup>er</sup> Group<sup>t</sup>  
 Le lieutenant **Barth**, <sup>col</sup> la S.R.R. 106  
 Le soldat **Desfontaines**, 2<sup>e</sup> <sup>col</sup> du 202<sup>e</sup> R.I.  
 Le soldat **Huétel**, 2<sup>e</sup> <sup>col</sup> du 202<sup>e</sup> R.I.  
 Le soldat **Leduc**, 2<sup>e</sup> <sup>col</sup> du 202<sup>e</sup> R.I.  
 Le soldat **Jirel**, 2<sup>e</sup> <sup>col</sup> du 202<sup>e</sup> R.I.  
 Le soldat **Delplace**, 2<sup>e</sup> <sup>col</sup> du 202<sup>e</sup> R.I.  
 Le soldat **Dumont**, 2<sup>e</sup> <sup>col</sup> du 202<sup>e</sup> R.I.  
 Le soldat **Delforge**, 2<sup>e</sup> <sup>col</sup> du 202<sup>e</sup> R.I.  
 Le soldat **Prigent**, 2<sup>e</sup> <sup>col</sup> du 202<sup>e</sup> R.I.  
 L'aspirant **Portevin**, <sup>col</sup> 303  
 Le canonnier **Castier**, <sup>col</sup> 303  
 Le canonnier **Boulangé**, <sup>col</sup> 303  
 Le brigadier **Hebert**, <sup>col</sup> 301  
 Le maréchal des logis **Noël**, <sup>col</sup> 301  
 Le maréchal des logis **Mohu**, <sup>col</sup> 302



le canonnier Moudouel, <sup>co</sup> 301  
 le canonnier Edy, <sup>co</sup> 301  
 le canonnier Dupont, <sup>co</sup> 301  
 le Brigadier Sauvernet, <sup>co</sup> 303  
 le canonnier Barreau, <sup>co</sup> 303  
 le canonnier Corcelle, <sup>co</sup> 303  
 le canonnier Daniel, <sup>co</sup> 303  
 le Brigadier Bouricot, <sup>co</sup> 303  
 le canonnier Bouduck, <sup>co</sup> 303  
 le maréchal des logis Planchant, <sup>co</sup> 303  
 le brigadier Corty, <sup>co</sup> 301  
 le brigadier Doriot, <sup>co</sup> 301  
 le canonnier Desfontaines A., <sup>co</sup> 303  
 le canonnier Tanguy, <sup>co</sup> 301  
 le brigadier Jourdan, <sup>co</sup> 305  
 le canonnier Hels, <sup>co</sup> 305

8 Août 1918

même situation  
 Le Lieutenant Saher, adj<sup>t</sup> technique à l'E.M.  
 du Régiment, mis à la disposition du Ministre  
 de l'Armement est mis en route sur Montigny-  
 sur Saing.

Le Lieutenant de St<sup>e</sup> Suzanne, remplace  
 provisoirement le Lt Saher à l'E.M. du Rég<sup>t</sup>

9 Août 1918

Exécution de l'ordre de la 2<sup>e</sup> Brigade d'A.S.  
 la S.R. 106, se porte de la ferme Courtillet au  
 Quartier Ordonner à Verlis.

A.S. 9 suite J'illers. cotrets, le départage

des chars étant terminé, par suite du recul ennemi,  
 et vient cantonner à Teneil.

Le chef de B<sup>tu</sup> Peraldi, <sup>co</sup> le 3<sup>e</sup> B.C.L.  
 passe adjoint au <sup>co</sup> dt du 507<sup>e</sup> R.A.S.

Le chef de B<sup>tu</sup> Clayeux, stagiaire au 108<sup>e</sup>  
 R.A.S. passe <sup>co</sup> dt du 3<sup>e</sup> B.C.L.

Le Lt Colonel Telpny, <sup>co</sup> dt le Rég<sup>t</sup>,  
 communique aux unités sous ses ordres, "l'ordre  
 Général n<sup>o</sup> 114 du G.2. G."

" Depuis le début d'avril, l'Artillerie d'assaut  
 " vient d'affirmer, en fronts combats et deux batailles  
 " rangées, sa haute valeur offensive

" Ratifiant le suffrage unanime de  
 " l'infanterie qui fit, dès le premier jour, à ses  
 " nouveaux frères d'armes une part de gloire  
 " dont ils garderont la fierté, le commandant  
 " en chef adresse à tous ses félicitations:

" Equipages des chars qui, après avoir  
 " puissamment contribué à arrêter l'ennemi, l'avez  
 " rompu au 11 juin et au 18 juillet;

" Ingénieurs qui avez conçu et mis  
 " en point les engins de victoire;

" Ouvriers de l'usine qui les avez réalisés;  
 " Ouvriers du front qui les avez entretenus  
 " vous avez bien mérité de la Patrie " Signé: Bétary

" L'ordre Général du G.A.R" est également  
 communiqué aux unités du Rég<sup>t</sup>.

" La deuxième bataille de la Marne s'achève  
 " comme la première, dans la victoire - H n'y a

"flus de "poche" de Château-Chierry.

"Les VI<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> Armées, ainsi que les troupes alliées qui combattaient à tous côtés, y ont pris la part la plus glorieuse.

"Leur brusque et magistrale entrée dans la bataille, le 11 juillet, a eu pour premier résultat de briser net l'offensive de l'ennemi et de l'obliger à repasser la Marne.

"Depuis devant des attaques ardentes, poursuivies sans arrêt, de jour et de nuit, il a dû reculer jusqu' derrière la Sesse, laissant entre nos mains 25.000 prisonniers, 300 canons, 4.000 mitrailleuses, 300 mineurs etc.

"Ces résultats sont dus à l'énergie et à l'habileté des chefs et à l'extraordinaire vaillance des troupes dont la plupart ont marché en combattant sans répit pendant plus de 15 jours.

"Y adrette aux commandants de la X<sup>e</sup> et de la VI<sup>e</sup> Armée, les Généraux Mangin et Deperthe, aux commandants des unités Britanniques et Américaines, ainsi qu'à toutes les troupes, le témoignage de mon admiration pour leur intelligence, leur bravoure, leur héroïque ténacité.

"Que tout soient fiers de l'œuvre accomplie. Elle est grande, car elle a plus seulement contribué à assurer la victoire finale et à en avancer l'heure"

Signé: Fayolle

Le Lt Colonel Collet le 41<sup>e</sup> R.I. cite à l'ordre du Régiment :

le canonnier Cudraz, ci<sup>e</sup> 307

le canonnier Kéfnay, ci<sup>e</sup> 307

le canonnier Briège, ci<sup>e</sup> 307

le brigadier Gouvier, ci<sup>e</sup> 307

le brigadier Grillaud, ci<sup>e</sup> 307

le maréchal des logis Granthil, ci<sup>e</sup> 307

le brigadier Lévy-Cesf, ci<sup>e</sup> 307

le brigadier Miallon, ci<sup>e</sup> 307

Le Lt Colonel Delpey, ci<sup>e</sup> le Rég<sup>t</sup> cite à l'ordre du Rég<sup>t</sup> :

le sous-lieutenant Bourlay, E.M. 1<sup>e</sup> B.C.L.

le canonnier Desbordes, ci<sup>e</sup> 306

l'aspirant Testarduy, ci<sup>e</sup> 306

le canonnier Guspeller, ci<sup>e</sup> 306

le brigadier Mathély, ci<sup>e</sup> 304

le maréchal des logis Moucel, ci<sup>e</sup> 305

le canonnier De Fadaite, ci<sup>e</sup> 304

le canonnier Caburet, ci<sup>e</sup> 305

le canonnier Binard, ci<sup>e</sup> 305

le brigadier Le Barbauchon, ci<sup>e</sup> 306

le canonnier Cœquene, ci<sup>e</sup> 306

le canonnier Bruneteau, ci<sup>e</sup> 306

le canonnier Millereb, ci<sup>e</sup> 304

le maréchal des logis Goumery, ci<sup>e</sup> 304

le brigadier Duranthon, ci<sup>e</sup> 304

le brigadier Cathelincau, ci<sup>e</sup> 304

le canonnier Mangy, ci<sup>e</sup> 308



le canonnier Brunck, ci<sup>e</sup> 307  
 le canonnier Duruel, ci<sup>e</sup> 308  
 le maréchal des logis Maigne, ci<sup>e</sup> 308  
 le maréchal des logis Cury, ci<sup>e</sup> 309  
 le canonnier Colby, ci<sup>e</sup> 309  
 le canonnier Quichaud, ci<sup>e</sup> 309  
 le s/lieutenant Joubert, ci<sup>e</sup> 308  
 le canonnier Borite, ci<sup>e</sup> 308  
 le maréchal des logis Geografort, ci<sup>e</sup> 308.

10 Août 1918

Même situation

Le Général est le 20<sup>e</sup> C.A. cité à l'ordre du corps d'armée :

le lieutenant Pépin, A.S. 2.  
 le s/lieutenant Desvallières, A.S. 9.  
 le s/lieutenant Deschamps, A.S. 5  
 le s/lieutenant de Coffignac, A.S. 4  
 le lieutenant Dagonet, A.S. 4  
 le lieutenant Masson, A.S. 2  
 le maréchal des logis Duprez F., A.S. 9  
 le maréchal des logis Damelincourt, A.S. 4  
 le soldat Bernard, 2<sup>e</sup> ci<sup>e</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.  
 le canonnier Chalcau, A.S. 302

11 Août 1918

Même situation

12 Août 1918

Même situation

Le capitaine Notereau est le Groupe 5, passe au 508<sup>e</sup> pour commander B<sup>te</sup> d'instruction

le capitaine Colby de l'É.M. du Groupe prend le commandement du Groupe 5.

le s/lieutenant Bidault, stagiaire à l'A.S. 201 passe au 501<sup>e</sup> et est affecté à la ci<sup>e</sup> 308

le s/lieutenant Jigoux, stagiaire à l'A.S. 201 passe au 501<sup>e</sup> et est affecté à la ci<sup>e</sup> 305.

Le s/lieutenant Xeroult, A.S. 9. est nommé dans l'ordre de la Région d'Arras au grade de chef de file.

Le Général Estienne est l'Artillerie d'Assaut, cité à l'ordre de l'A.S.

le s/lieutenant d'Auterroches, A.S. 5

le maréchal des logis Jauriguy, A.S. 5

le brigadier Martineau, A.S. 5

le canonnier Loupée, A.S. 5

le canonnier Sabrette, A.S. 5

le soldat Moënnan, 2<sup>e</sup> ci<sup>e</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.

le soldat Bourson, 2<sup>e</sup> ci<sup>e</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.

le soldat Guenon, 2<sup>e</sup> ci<sup>e</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.

le soldat Blanchard, 2<sup>e</sup> ci<sup>e</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.

le soldat Delplace, 2<sup>e</sup> ci<sup>e</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.

le brigadier Chevre, A.S. 4

le canonnier Boris, A.S. 4.

Le Général est le 20<sup>e</sup> C.A. cité à l'ordre du corps d'armée :

le lieutenant Guibourd, A.S. 2.

le s/lieutenant Porullo, A.S. 5.

le lieutenant Chapelier, A.S. 4

le s/lieutenant Gigot, A.S. 5

le lieutenant Moustet, A.S. 9.  
 le lieutenant Bescand, A.S. 9.  
 le maréchal des logis Charier, A.S. 5  
 le maréchal des logis Bencher, A.S. 4  
 le brigadier Vincent, A.S. 9.  
 le soldat Hrichek, 2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> du 260<sup>e</sup> R.I.  
 le soldat Déprez Henri, 2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.  
 Le Général c<sup>dt</sup> la 1<sup>re</sup> D.I. cite à l'ordre  
 de la Division :

le brigadier Hicaud, c<sup>ie</sup> 307  
 le brigadier Lebel, c<sup>ie</sup> 307  
 le brigadier Clementy du Maine, c<sup>ie</sup> 308  
 le canonnier Tugodant, c<sup>ie</sup> 309  
 le canonnier Gachez, c<sup>ie</sup> 309  
 le maréchal des logis Gaujou, c<sup>ie</sup> 309  
 le brigadier Pival, c<sup>ie</sup> 309  
 le canonnier Heclere, c<sup>ie</sup> 309.  
 le lieutenant Jaluzot, c<sup>ie</sup> 304  
 le canonnier Rousseille, c<sup>ie</sup> 304  
 le maréchal des logis Forterre, c<sup>ie</sup> 306  
 le canonnier Coustant, c<sup>ie</sup> 306  
 Le Général c<sup>dt</sup> le 20<sup>e</sup> C.A. cite à  
 l'ordre du corps d'armée :

le lieutenant Marchal, c<sup>ie</sup> 303  
 l'adjudant Roquebernan, c<sup>ie</sup> 303  
 le brigadier Felle, c<sup>ie</sup> 303  
 le brigadier Guimézanes Raymond, c<sup>ie</sup> 303.  
 Le capitaine Gaillet, c<sup>ie</sup> 303. est  
 nommé capitaine à T.D. pour prendre rang le 28/7.

Le capitaine Favot, A.S. 9 est nommé  
 capitaine à T.D. pour prendre rang le 31 juillet.

13 août 1918

Même situation.

Lettre du Général c<sup>dt</sup> la 2<sup>e</sup> Division américaine au  
 Général com<sup>de</sup> des Armées du Nord et du Nord-Est :

Objet : citation de l'Artillerie d'Assaut :

"J'ai l'extrême satisfaction d'appeler votre at-  
 tention sur les services efficaces, chevaleresques et  
 méritoires, rendus par l'artillerie d'assaut :

1<sup>er</sup> Groupe : Capitaine de Plic

2<sup>e</sup> Groupe : Capitaine Bollon

4<sup>e</sup> Groupe : Capitaine Freschez

5<sup>e</sup> Groupe : Capitaine Notereau

9<sup>e</sup> Groupe : Capitaine Favot.

Les 18 et 19 juillet ayant participé avec la  
 Division à l'action près de Tierzy, la conduite  
 de ces officiers et des soldats sous leur comman-  
 dement a excité l'admiration de mes troupes et  
 jette le plus grand lustre sur les Armées Fran-  
 çaises.

"Ces officiers seront cités à l'ordre de la  
 Division et je me confie à vous pour qu'ils ob-  
 tiennent telle récompense que vous estimerez  
 devoir leur accorder."

Signé : John Lejeune  
 Général de Brigade du Corps des  
 Marines des États-Unis.



14 août 1918

Même situation

15 août 1918

Même situation

Le Lt Sacroix fera fonction d'adjoint technique du Régiment. Il sera remplacé provisoirement dans son emploi au 1<sup>er</sup> Groupement par le sous-lieutenant Tigeux.

Le Lt Cornic, rentier de culpabilité, fera les fonctions de chef d'échelon à la C<sup>ie</sup> 305.

16 août 1918

Même situation

Le Lt colonel Pelpry chef de Régiment cite à l'ordre du Régiment :

le brigadier Duvalet, A.S.4

le maréchal des logis Mauduit, C<sup>ie</sup> 304.

le maréchal des logis Théréy, C<sup>ie</sup> 306.

le canonnier Priepost, C<sup>ie</sup> 304.

le canonnier Le Hello, C<sup>ie</sup> 304.

le canonnier Priepost, C<sup>ie</sup> 304.

17 août 1918

Même situation

18 août 1918

Même situation

19 août 1918

Le 1<sup>er</sup> B.C.L. s'embarque à Seulis pour Bouron, en 2 trains : 6<sup>h</sup> et 11<sup>h</sup>.

La 2<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> du 1<sup>er</sup> B<sup>ataillon</sup> du 262<sup>e</sup> R.I. mise à la disposition du Régiment, vient cantonner à Saint-Nicolas d'Arcy.

Le capitaine Salarié est affecté à l'8<sup>m</sup>. du 1<sup>er</sup> Groupement en qualité d'adjoint tactique.

Le lieutenant Pelpry du 4<sup>e</sup> Groupe passe au 5<sup>e</sup> Groupe en qualité d'adjoint tactique.

20 août 1918

En raison du départ du 1<sup>er</sup> B.C.L., les cantonnements du Régiment sont resserrés, et les unités font les mouvements nécessaires pour stationner :

P.C. du Régiment : Château de Waru : 14.0 de Seulis sur la route de Chantilly.

3<sup>e</sup> B.C.L. : Lt Lianard.

2<sup>e</sup> B.C.L. : reste à Seulis.

1<sup>er</sup> Groupe : P.C. : Blanchisserie d'Arcilly.

A.S.4 reste à Vincuil avec le matériel en réparation.

A.S.2. - A.S.5. - A.S.9 : Courteuil.

Arcilly.

S.R.R. 106 reste au quartier Ordener.

Le Régiment reçoit un renfort d'officiers qui sont affectés de la façon suivante :

C<sup>ie</sup> 301 } 1/1<sup>er</sup> Deltour  
          } 4/5<sup>e</sup> Tecteu

C<sup>ie</sup> 302 } 2/1<sup>er</sup> Argenteil  
          } Lieut<sup>ant</sup> Elmendorf.

C<sup>ie</sup> 303 } 4/5<sup>e</sup> Feblond  
          } 4/5<sup>e</sup> Bertrand

C<sup>ie</sup> 304 } 1/5<sup>e</sup> d'Ellisagaray  
          } Lieut<sup>ant</sup> Peyrelebrade

c<sup>o</sup> 305 } Lieut<sup>e</sup> Rodard de la Jacquierie  
 Lieut<sup>e</sup> de Montfort

c<sup>o</sup> 304 } Lieut<sup>e</sup> Janicaud

c<sup>o</sup> 308 } Lieut<sup>e</sup> Fexier

c<sup>o</sup> 309 } Lieut<sup>e</sup> Grimand  
 Lieut<sup>e</sup> Hahn

E.M. du 2<sup>e</sup> B.G.L. } Lieut<sup>e</sup> Repassard.

Le Lieut<sup>e</sup> Cheuret 7<sup>e</sup> K. passe au 501<sup>e</sup>  
 comme adjt administratif au c<sup>o</sup> du Rég<sup>t</sup>.

31 Août 1918

Les unités sont à l'instruction dans  
 les cantonnements.

Le lieut<sup>e</sup> Sachaud, renté de convales-  
 cence est affecté à la c<sup>o</sup> 308.

22 Août 1918

Même situation

23 Août 1918

Même situation

Les officiers dont les noms suivent, évacués  
 blessés, sont affectés au 501<sup>e</sup> R.A.S.

Lieutenant de Campieque

1/lieut<sup>e</sup> Schermitté

Lieutenant Mainardi

1/lieut<sup>e</sup> Préjost

1/lieut<sup>e</sup> Samseth

Lieutenant Gnyfodet

Lieutenant Radin de Montjoje

1/lieut<sup>e</sup> Lanoume

1/lieut<sup>e</sup> Baret

Lieut<sup>e</sup> Trillanne.

Le 1/lieut<sup>e</sup> de Blie du 502<sup>e</sup> R.A.S. passe  
 au 501<sup>e</sup> (E.M. du 2<sup>e</sup> B.G.L.).

Le lieut<sup>e</sup> Guibaud renté d'évacuation,  
 est réaffecté au 2<sup>e</sup> Groupe.

24 Août 1918

Même situation

25 Août 1918

Même situation

26 Août 1918

Même situation

Le capitaine Femaire, étant évacué, le  
 commandement de la c<sup>o</sup> 304 sera assuré par le  
 lieutenant Jaluzot.

27 Août 1918

Même situation

28 Août 1918

Même situation

29 Août 1918

Même situation

Le Lt colonel Volprey c<sup>o</sup> le Rég<sup>t</sup> cite à l'ordre  
 du Rég<sup>t</sup>:

le canonnier Michaud A.S.4.

le canonnier Clémence A.S.4.

le canonnier Bernard A.S.4.

le canonnier Clémence A.S.4.

Le Général c<sup>o</sup> la 11<sup>e</sup> Armée cite à l'ordre de  
 l'armée:

le maréchal des logis Trinatier, c<sup>o</sup> 309



Le Général <sup>col</sup> la 60<sup>e</sup> D.I. cite à l'ordre de la D.I.  
le maréchal des logis Piffeluy Julien, du Groupe 5.  
Le Lt Colonel Marchand <sup>col</sup> la 248<sup>e</sup> R.I. cite à  
l'ordre du Régiment :

le maréchal des logis d'Esparbès, Groupe 5  
le brigadier L'Impalact, Groupe 5  
le caporal Robineau, 2<sup>e</sup> ci<sup>e</sup> du 262<sup>e</sup> R.I. (1<sup>er</sup> Gr<sup>e</sup>)  
le canonnier Ngabu, Groupe 5

Le Colonel <sup>col</sup> l'1<sup>er</sup> d. de la 60<sup>e</sup> D.I. cite à l'ordre  
de la brigade :

le brigadier Vesentre, Groupe 5  
le canonnier Joubert, Groupe 5  
le sergent-fourier Laout, 2<sup>e</sup> ci<sup>e</sup> du 262<sup>e</sup> R.I. (1<sup>er</sup> Gr<sup>e</sup>)

30 août 1918

Même situation

Une nouvelle ci<sup>e</sup> du 262<sup>e</sup> R.I. (1<sup>er</sup> ci<sup>e</sup> du 1<sup>er</sup> 12<sup>th</sup>)  
est mise à la disposition du Rég<sup>t</sup>, elle vient cantonner  
à la ferme de Juvancourt, à proximité du P.C. du  
Régiment :

Le Lt Sient<sup>e</sup> Parouffe venant du 50<sup>e</sup> est  
affecté au 1<sup>er</sup> Groupement (A.S.4) -

31 août 1918

Même situation

Le Lt Dubert de la 1<sup>re</sup> 304 passe à l'A.S. 499  
(B<sup>re</sup> d'instruction) à Bouvroy.

Comme suite à la lettre du Général <sup>col</sup> la  
2<sup>e</sup> D.I.V.S. adressée au <sup>col</sup> du 1<sup>er</sup> Groupement, le  
Général commandeur en chef cite à l'ordre du Corps d'Ar-  
mée.

le 1<sup>er</sup> Groupement sous le com<sup>dt</sup> du capitaine De Plic  
le 2<sup>e</sup> Groupe sous le com<sup>dt</sup> du capitaine Bollon  
le 4<sup>e</sup> Groupe sous le com<sup>dt</sup> du capitaine Oreschez  
le 5<sup>e</sup> Groupe sous le com<sup>dt</sup> du capitaine Noscreau  
le 9<sup>e</sup> Groupe sous le com<sup>dt</sup> du capitaine Favot.

Le Lt Colonel <sup>col</sup> la 2<sup>e</sup> Brigade d'A.S.  
cite à l'ordre de la brigade.

le canonnier Grangeon, A.S.2.  
le brigadier Grammet, A.S.4.  
le canonnier Demas, A.S.2.  
le canonnier Gey, A.S.5.

le canonnier Martij, A.S.2.

le brigadier Plandel, A.S.4

le canonnier Boris, A.S.4.

le canonnier Gabrielli, A.S.5.

le lieutenant Ferry, A.S.9.

le canonnier Charlaumeix, A.S.5

le canonnier Girard, A.S.9

le caporal Lebrun, 2<sup>e</sup> ci<sup>e</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.

le canonnier Rémond, A.S.2.

le brigadier Bisset, A.S.9.

le soldat 20 cl. P. Her, 2<sup>e</sup> ci<sup>e</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.

le canonnier Neveu, A.S.2.

le brigadier Saccouade, A.S.4.

le maréchal des logis Chaumet, A.S.9.

le caporal Noquet, 2<sup>e</sup> ci<sup>e</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.

le canonnier Toulcher, A.S.2

le maréchal des logis Lammou, A.S.5

le brigadier Hourcade, A.S.9.

le caporal Escudie, 2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> du 202<sup>e</sup> R.I.  
 Le Lt<sup>e</sup> colonel Telpuy est le Régt. cite à  
 l'ordre du Régiment :  
 le canonnier Fedeblerg, A.S. 9  
 le soldat 2<sup>e</sup> cl. Loishault, 2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> du 202<sup>e</sup> R.I.  
 le soldat 2<sup>e</sup> cl. Dieval, 2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> du 202<sup>e</sup> R.I.  
 le canonnier Cusevier, A.S. 4

1<sup>er</sup> Septembre 1918

Même situation  
 Les mités au cantonnement, font l'instruc-  
 tion ;  
 Le Lt<sup>e</sup> Bercaud est nommé Lt<sup>e</sup> à T. 7.  
 à dater du 1<sup>er</sup> février 1918.

Le Lt<sup>e</sup> Pachaud est nommé dans l'ordre  
 de la Légion d'Honneur au grade de chevalier.  
 Le Général est le 30<sup>e</sup> corps d'armée, cite  
 à l'ordre du C.A. :

le sous-lieutenant Guilluy, c<sup>ie</sup> 309  
 l'adjudant Bellavine, c<sup>ie</sup> 309  
 l'adjudant Fenuine, c<sup>ie</sup> 309  
 l'aspirant Delagarde, c<sup>ie</sup> 308  
 le maréchal des logis Carlet, c<sup>ie</sup> 308  
 le canonnier Flament, c<sup>ie</sup> 309.

2 Septembre 1918

Même situation

3 Septembre 1918

Même situation  
 Le Lt<sup>e</sup> Pachaud venant du 500<sup>e</sup> est réaffecté  
 à la c<sup>ie</sup> 308

4 Septembre 1918

Même situation  
 Le Lt<sup>e</sup> colonel Telpuy est le Régt. cite à l'ordre  
 du Régiment :  
 le maréchal des logis Graou, c<sup>ie</sup> 303  
 l'adjudant Besserat, c<sup>ie</sup> 303.  
 Le Lt<sup>e</sup> colonel est le 20<sup>e</sup> R.I. cite à l'ordre du  
 Régiment :  
 le lieutenant Graou, c<sup>ie</sup> 305  
 le maréchal des logis Pescayre, c<sup>ie</sup> 305  
 le brigadier Andrieux, c<sup>ie</sup> 305  
 le maréchal des logis Simannig, c<sup>ie</sup> 305  
 le canonnier Caburet, c<sup>ie</sup> 305  
 le canonnier Bertrand, c<sup>ie</sup> 305

5 Septembre 1918

Même situation

6 Septembre 1918

Même situation

Le capitaine De Blie, est le 1<sup>er</sup> Group<sup>t</sup> étant  
 hospitalisé le capitaine Prechez prend provisoi-  
 rement le com<sup>d</sup> du Groupement.

Le Lieut<sup>e</sup> Pépuy rentrant de convalescence  
 est affecté à l'A.S. 2.

7 Septembre 1918

Même situation

8 Septembre 1918

Même situation

Le lieut<sup>e</sup> Masson de l'A.S. 2 passe au 500<sup>e</sup> R.A.S.

9 Septembre 1918

Même situation



10 Septembre 1918

Même situation

11 Septembre 1918

Même situation

Le chef de <sup>8<sup>me</sup></sup> Clavant C<sup>dt</sup> le 2<sup>e</sup> B.C.L. passe au  
501<sup>e</sup> R.A.S.

Le capitaine de Gattart adj<sup>t</sup> au c<sup>dt</sup> de la 2<sup>e</sup> Brig<sup>ade</sup>  
passe C<sup>dt</sup> du 2<sup>e</sup> B.C.L.

Le lieutenant Hamonic du groupe 3 passe au Gr. 9.

Le lieutenant Trillier du groupe 3 passe au Gr. 9.

Le lieutenant Corillon du groupe 5 passe au Gr. 9.

Le lieutenant Jaujard de la C<sup>ie</sup> 303 passe au Gr. 2.

Le lieutenant Joubert de la C<sup>ie</sup> 303 passe au Gr. 5.

12 Septembre 1918

Même situation

13 Septembre 1918

Même situation

14 Septembre 1918

Même situation

Le Lieut<sup>ant</sup> Kullman de l'A.S. 303 passe au  
A.S. 1<sup>er</sup> A.S. 303

Le Lieut<sup>ant</sup> de Calvez de l'A.S. 303 passe au  
B.I.A.S.

Le Lt Colonel Delpry parti en mission secrète avec le cap<sup>itaine</sup> Roulet

15 Septembre 1918

Même situation

Le chef de <sup>8<sup>me</sup></sup> Tischbach, du 500<sup>e</sup> R.A.S. passe  
au 501<sup>e</sup> R.A.S. et prend le commandement du  
3<sup>e</sup> B.C.L.

Le capitaine des Fays de Gattart, adj<sup>t</sup>  
au c<sup>dt</sup> de la 2<sup>e</sup> Brigade d'A.S. passe au 4<sup>e</sup> B.C.L.

la mutation du 12 septembre est annulée.

Le capitaine Roulet, adj<sup>t</sup> au c<sup>dt</sup>  
du 501<sup>e</sup> R.A.S. passe au 14<sup>e</sup> B.C.L.

Le capitaine Decroix, adj<sup>t</sup> au c<sup>dt</sup>  
du Gr<sup>oup</sup>e XIII passe adj<sup>t</sup> au Colonel c<sup>dt</sup> le  
501<sup>e</sup> R.A.S.

Le Lt de <sup>8<sup>me</sup></sup> Suzanne est évacué.

16 Septembre 1918.

Même situation

Le Lt Colonel Delpry revient de mission.

Le Général Estienne c<sup>dt</sup> l'A.S. porte à la  
connaissance des unités sous ses ordres qu'en vertu  
de l'ordre Général n<sup>o</sup> 122 "F" du 3 septembre 1918, les  
unités ci-dessous auront droit au porte de la  
Fourragère aux couleurs du ruban de la Croix  
de Guerre, comme ayant obtenu deux citations  
à l'ordre de l'Armée pour leur belle conduite  
devant l'ennemi :

Groupe d'A.S. n<sup>o</sup> 1.

Groupe d'A.S. n<sup>o</sup> 6.

Groupe d'A.S. n<sup>o</sup> 15.

Groupe d'A.S. n<sup>o</sup> 33.

Le Général c<sup>dt</sup> en chef a conféré la  
Médaille Militaire aux Militaires du 303<sup>e</sup>  
sont les noms suivants :

le maréchal des logis Forterre, C<sup>ie</sup> 303.

le maréchal des logis Parce, A.S. 2.

l'adjudant Roduebernon, C<sup>ie</sup> 303.

le maréchal des logis Fesse, A.S. 2.

Le Général c<sup>dt</sup> la II<sup>e</sup> Armée cite à

l'ordre de l'Armée le Lieutenant Guyadet, <sup>ci</sup> 302

17 Septembre 1918

Le Lt Colonel Telfry part en mission à la IV<sup>e</sup> Armée, à Sainte-Memmie.

Le I<sup>er</sup> Groupement fait mouvement et va cantonner :

E.M. du 9<sup>e</sup>; 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Groupes = Tineuil.

5<sup>e</sup> Groupe = Saint-Firmin.

Le lieut. Xaver, <sup>ci</sup> 302, est nommé lieut. à 7.9. pour prendre rang le 3 juillet 1918.

Le lieut. Aubil de Bénézé, de l'A.S. 9 est nommé lieut. à 7.7. pour prendre rang le 11 août 18.

Le lieut. à 7.7. Sébastien Despallières, de l'A.S. 9 est nommé lieut. à 7.9. pour prendre rang le 1<sup>er</sup> juillet 18

Le lieut. Baruteau, de l'A.S. 2. est nommé dans l'ordre de la légion d'Honneur au grade de Chevalier.

Le Général <sup>ci</sup> en chef a conféré la Médaille Militaire aux canonniers Beuette Cékstū, de la <sup>ci</sup> 309 et Hamelin de la <sup>ci</sup> 303.

Le capitaine Tigneroy est cité à l'ordre de la IV<sup>e</sup> Armée.

Le Général <sup>ci</sup> le 30<sup>e</sup> C.A. cite à l'ordre du corps d'Armée :

le maréchal des logis Salette, <sup>ci</sup> 301

le maréchal des logis de Mandruit, <sup>ci</sup> 301

le brigadier Neyret, <sup>ci</sup> 301.

le brigadier Porcha, <sup>ci</sup> 301.

le brigadier Postard, <sup>ci</sup> 301.

le canonnier Taugoyeau, <sup>ci</sup> 301.

le canonnier Durand, <sup>ci</sup> 302.

le canonnier Magnaval, <sup>ci</sup> 302.

Le Général <sup>ci</sup> le 58<sup>e</sup> D.I. cite à l'ordre de la Division :

le sous-lieutenant Payer, <sup>ci</sup> 301.

le sous-lieutenant Bollet, <sup>ci</sup> 306

le lieutenant de Sainte-Suzanne, <sup>ci</sup> 304

le lieutenant Dargaignaratz, <sup>ci</sup> 304

le lieutenant Fanchon, A.S. 2.

l'adjudant Telin, <sup>ci</sup> 301

le maréchal des logis Jandart, <sup>ci</sup> 302.

le maréchal des logis Chardonnek, <sup>ci</sup> 303.

le maréchal des logis de Laporte, <sup>ci</sup> 301.

le maréchal des logis Le Calvez, <sup>ci</sup> 302.

le maréchal des logis Guyonnet, <sup>ci</sup> 304.

le maréchal des logis Boubé, A.S. 9.

le maréchal des logis Veraf, A.S. 2.

le canonnier Bonillon, A.S. 302.

le canonnier Arnelin, <sup>ci</sup> 303

le soldat Daniélow, 2<sup>e</sup> <sup>ci</sup> du 303<sup>e</sup> R.I.

le canonnier Laffort, A.S. 9.

le canonnier Minguent, A.S. 2.

le canonnier Lagarigue, A.S. 9.

le canonnier Indret, A.S. 9

le canonnier Criqueboeuf, A.S. 2.

le canonnier Renard, A.S. 2.

le canonnier Huard, A.S. 2.

le soldat Maréchal, 2<sup>e</sup> <sup>ci</sup> du 303<sup>e</sup> R.I.



le soldat Fies, 2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.  
 Le Général Estienne Comdt P.A.S. ite  
 à l'ordre de l'A.S. Division.  
 le capitaine Riéchet, c<sup>ie</sup> le 1<sup>er</sup> B<sup>tu</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.  
 le capitaine Colin, adj<sup>t</sup> au 1<sup>er</sup> Group<sup>t</sup>  
 le capitaine Bolloy, c<sup>ie</sup> P.A.S. 2.  
 le lieutenant Carou, A.S. 9.  
 le lieutenant Durignac, A.S. 5.  
 le lieutenant Faudret, A.S. 9.  
 le lieutenant Fépin, A.S. 2.  
 le lieutenant Racoux, adj<sup>t</sup> technique I<sup>er</sup> Group<sup>t</sup>  
 le lieutenant d'Auterochet, A.S. 2.  
 le maréchal des logis Mattinet, A.S. 2.  
 le maréchal des logis Easthaus, A.S. 2.  
 le brigadier Bégot, A.S. 4.  
 le brigadier Flolet, A.S. 2.  
 le caporal Pauschasté, 2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.  
 le brigadier Nessel, c<sup>ie</sup> 302.  
 le canonnier Moysan, A.S. 4.  
 le canonnier Guiské, A.S. 5.  
 le canonnier Maillet, A.S. 9.  
 le soldat Poirand, 2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.  
 le canonnier Pujol, A.S. 9.  
 le canonnier Leprince, c<sup>ie</sup> 302.  
 le canonnier Roche, c<sup>ie</sup> 302.  
 le canonnier Accointre, A.S. 2.  
 le soldat Floret, 2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.

18 Septembre 1918

Le G. B. C. L. fait mouvement et se trans-  
 porte dans la zone airdy. contour, où il occupe  
 les cantonnements laissés par le Groupement I.

19 Septembre 1918

L'E.M. du Rég<sup>t</sup>, faisant mouvement par  
 voie de terre, va cantonner à St<sup>e</sup> Remy-les-Bussy.  
 Les unités suivantes s'embarquent en gare de  
 Senlis :

c<sup>ie</sup> 304 à 7h.c<sup>ie</sup> 305 à 12h.c<sup>ie</sup> 306 à 18h.c<sup>ie</sup> 307 à 22h.

20 Septembre 1918

Les unités suivantes s'embarquent en  
 gare de Senlis :

c<sup>ie</sup> 308 à 4h.c<sup>ie</sup> 309 à 9h.

Les unités suivantes s'embarquent en  
 gare de Chantilly :

E.M. du Group<sup>t</sup>, Groupe H et 1<sup>er</sup> c<sup>ie</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.  
à 15 heures.S.R.R. 10<sup>t</sup> à 20 heures.

La c<sup>ie</sup> 304 débarque à 22<sup>h</sup> 30 à la gare  
 du Train Blindé (N. Somme-Suippe) et va contin-  
 uer au Camp des Louches (N.E. Somme-Suippe)

21 Septembre 1918

Le Groupe 9 et la 2<sup>e</sup> c<sup>ie</sup> du 262<sup>e</sup> R.I. s'embar-  
 quent à 21h. en gare de Chantilly.

La c<sup>ie</sup> 305 et la c<sup>ie</sup> 306 débarquent à 2h.

et 8<sup>h</sup> 30 en gare du Train Blindé (N. Somme-Suiffes)  
et vont cantonner au camp des Lanches (N.E.  
de Somme-Suiffes)

La 1<sup>re</sup> 307, la 1<sup>re</sup> 308, la 1<sup>re</sup> 309 débarquent  
à 5<sup>h</sup> en gare du Train Blindé (N. Somme-Suiffes)  
et vont cantonner au camp de la Saunde.

L'A.S. 4 débarque à 12h. en gare du Train  
Blindé (N. Somme-Suiffes) et va cantonner au  
camp des Lanches, de part et d'autre de la route  
de Somme-Suiffes à Berthes.

22 Septembre 1918

La S.R.R. 10<sup>e</sup> débarque à Somme-Suiffes et  
va cantonner à Somme-Suiffes.

Le chef d'Escadron Laurent, Majorité  
au 50<sup>ts</sup> passe au 50<sup>ts</sup> pour commander p.i. le 1<sup>er</sup>  
Groupement.

Le 4<sup>ts</sup> de 8<sup>ts</sup> Suzanne passe au B.I.A.S.

Le 1<sup>er</sup> 2<sup>ts</sup> Hurst détaché au cours de l'incen-  
des passe au 50<sup>ts</sup> pour être employé à l'A.S. 304  
comme C<sup>dt</sup> d'échelon.

Les 4<sup>ts</sup> 5<sup>ts</sup> Gigot et Deschamps  
sont mutés au B.I.A.S.

Reconnaitances des cheminement  
d'approche par les officiers.

Plan d'engagement et répartition des  
unités d'A.S. sur le front d'attaque du 21<sup>e</sup> C.A.

La carte jointe donne la zone d'attaque  
et les objectifs du 21<sup>e</sup> C.A.

La zone d'attaque est partagée en 2

secteurs de divisions:

à droite la 42<sup>e</sup> D.I. attaque en 1<sup>re</sup> ligne suivie de  
la 13<sup>e</sup> D.I.

à gauche la 16<sup>te</sup> D.I. attaque en 1<sup>re</sup> ligne suivie  
de la 140<sup>te</sup> D.I.

Le plan d'attaque du C.A. prévoit 2 phases.

1<sup>re</sup> Phase consistant en un assaut visant  
l'enlèvement des organisations défensives ennemies  
comprises entre les premières lignes et une ligne  
générale jalonnée par le Bois du Corbeau et la  
clairière du Talon; assaut suivi sans délai de  
la prise de possession des points essentiels du  
terrain en vue de la continuation de l'attaque,  
au moyen d'avant gardes poussées au-delà  
de la voie ferrée de Somme-Py-Meuse.

2<sup>e</sup> Phase comportant l'enlèvement de la  
zone de combat arrière de l'ennemi au nord de  
la ligne ci-dessus. Cette opération effectuée avec le  
concours de toute l'artillerie qui aura pu être  
avançée et au besoin avec la coopération de l'A.S.  
ne saurait être réglée d'avance et sera conduite  
par les Généraux des Divisions engagées à ce  
moment en première ligne.

D'après cet ordre l'A.S. ne doit commencer  
à s'engager à plein que dans la deuxième phase  
néanmoins il est prévu qu'elle pourra faciliter  
à la fin de la première phase la prise par les  
avant gardes de la voie ferrée Somme-Py-  
Meuse. (ce qui aura lieu au effet).



La répartition et l'emploi des unités d'A.S. est en conséquence réglée comme suit par l'annexe N° II au plan d'engagement du 21<sup>e</sup> C.A. :

L'A.S. pourra commencer à s'employer aussitôt après le passage du terrain bouleversé, c'est-à-dire à partir de la ligne Clairière du Bois du Corbeau, et les unités d'A.S. de première ligne feront tous leurs efforts pour déboucher sur cette ligne en même temps que l'infanterie d'attaque.

Il n'est pas possible de fixer à l'avance d'une façon précise avec quelles unités d'infanterie elle combattra à ce moment. La répartition des unités d'A.S. sera en conséquence faite par tranches d'attaque et l'unité d'A.S. devant opérer dans chaque tranche a à prendre les liaisons et à régler ses plans d'engagements d'une façon précise avec les différentes unités d'infanterie qui peuvent être amenées à combattre avec elle dans cette tranche.

Les 2 groupes de chars Schneider de la 3<sup>e</sup> B.C.L. opéreront dans la zone des divisions de droite. Le commandant de la 3<sup>e</sup> B.C.L. sera dès 7-2 au P.C. de la 43<sup>e</sup> D.I.; il commandera l'ensemble de l'A.S. de la zone de droite.

La 2<sup>e</sup> B.C.L. dans la zone des divisions de gauche. Le commandant de la 2<sup>e</sup> B.C.L. sera dès 7-2 au P.C. de la 16<sup>e</sup> D.I.

Zone de droite Les chars Schneider

seront employés en première ligne. Ce sont donc eux qui appuieront à partir de la ligne ci-dessus indiquée soit la 43<sup>e</sup> D.I. soit les éléments de tête de la 13<sup>e</sup> D.I.

La 3<sup>e</sup> B.C.L. marchant en deuxième ligne ne s'engagera que lorsque les chars Schneider seront à bout de souffle.

Zone de gauche - La 2<sup>e</sup> B.C.L. s'échelonnera une compagnie en tête appuyant à partir du parallèle du Bois du Corbeau soit la 16<sup>e</sup> D.I. soit les éléments de tête de la 13<sup>e</sup> D.I.; deux compagnies en deuxième ligne qui ne seront engagées qu'ultérieurement.

Les unités d'A.S. sont réparties en deux échelons successifs :

1<sup>er</sup> échelon :

Groupes Schneider pour la zone des D.I. de droite.  
Compagnie 305 pour la zone des D.I. de gauche.

2<sup>e</sup> échelon :

3<sup>e</sup> B.C.L. pour la zone de droite.  
2<sup>e</sup> B.C.L. (moins la C<sup>ie</sup> 305) pour la zone de gauche.

23 Septembre

Continuation des reconnaissances d'officiers.

L'aspirant Tempereau, de la C<sup>ie</sup> 305 est nommé sous-lieutenant à 7-7.

Le lieutenant Mainardy, du Groupe 5, est nommé dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, au Grade de Chevalier.

Le lieutenant Loracou,  
 La compagnie de Chars Légers du lieutenant  
 Galufot; sont cités à l'ordre de la 4<sup>ème</sup> D.M.  
 Le lieutenant Lepussard, du 2<sup>e</sup> B.C.L.  
 faite à l'A.S. 15.  
 Le Lieutenant Guilluy, de la 2<sup>e</sup> 209  
 blessé, évacué, faite au B.I.A.S.

24 Septembre

continuation des reconnaissances d'officiers.  
 Dans la matinée du 24, le camp Blindé est  
 bombardé.

25 Septembre

A 20 heures 30, les compagnies quittent les  
 camps et se rendent à leurs positions de départ, à  
 savoir:

Groupes Schneider: Région Bois des Marais. Souches<sup>152</sup>  
 2<sup>e</sup> 205: Région de la Côte 152.

Unités du 2<sup>e</sup> échelon à l'ouest de la route  
 Marchand, région au N. de la Chaussée Romaine:  
 2<sup>e</sup> B.C.L. à l'est; 2<sup>e</sup> B.C.L. à l'ouest.

26 Septembre

Les unités se mirent en marche derrière  
 l'infanterie suiivant le programme prévu.

La résistance ennemie fut très faible  
 dans tout le système des organisations en deçà  
 de la crête Mont Muret - Brette de Souain; des  
 mitrailleuses isolées étaient seules laissées par  
 l'ennemi pour retarder notre avance. Ses Distributions  
 purent parvenir à la crête sans subir de pertes

Sensible.

Malgré la marche fut lente en raison des  
 difficultés du terrain. Vers midi les unités d'A.S.  
 n'avaient pas dépassé la route Souain. Celles  
 qui elles étaient arrêtées attendant que les pistes  
 plus avant fussent praticables.

Le travail de piste rencontrait à ce moment  
 de sérieuses difficultés. Sous la force des diétrains  
 de gauche des drachens exerçaient une surveillance  
 très active et chaque fois que les détachements de  
 travailleurs se mettaient à l'ouvrage ils étaient  
 pris à partie par l'artillerie ennemie et le  
 travail devait être interrompu, cependant  
 les chars Schneider ne pouvaient parvenir à  
 progresser sans que ce travail fut complet et  
 toutes les tentatives pour accélérer ne réussirent  
 qu'à mettre en panne plusieurs appareils.

Le St Colonel s'étant rendu compte sur  
 place de cette situation, donna l'ordre aux compa-  
 gnies de chars légers de passer devant les Schnei-  
 der, et la compagnie de Quiroze fut poussée  
 en avant suivi de la compagnie Bertrand.  
 Les drachens veillaient et la compagnie de  
 Quiroze dès qu'elle se mit en marche fut saluée  
 au passage de la crête de l'Orquille par un tir  
 très bien ajusté de l'artillerie ennemie. Enfin  
 le drachon le plus gênant fut abattu par nos  
 avions et vers 16 heures la marche en avant  
 fut été reprise sur tout le front des diétrains



de droite.

Dans la ligne des divisions de gauche quelques mitrailleuses éparpillées sur les pentes sud de la butte de Souain et qui ne furent réduites que tard dans la soirée arrêtèrent jusqu'à ce moment la marche en avant des chars.

Les pertes de la journée sont :

Tués : A. S. H = 3 (1<sup>er</sup> Lagnise, P<sup>ier</sup> Sacaut <sup>tué</sup>)

A. S. G = 1 (1<sup>er</sup> Salzart)

1<sup>er</sup> C<sup>ie</sup> du 22<sup>e</sup> R.I. = 1 (1<sup>er</sup> Brehomme)

2<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> du 22<sup>e</sup> R.I. = 1 (1<sup>er</sup> Treblock)

Blésés : A. S. H = 5 dont le 1<sup>er</sup> Sogny

A. S. G = 2

N<sup>os</sup> 305 = 2

2<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> du 22<sup>e</sup> = 2

Sont au total pour l'engagement :

5 tués ; 13 blésés.

Le lieutenant de Compiègne, de l'A. S. G,  
le sous-lieutenant Préfont de l'A. S. G, sont nommés dans l'ordre de la Légion d'Honneur au grade de Chevalier.

La médaille militaire est conférée à l'adjudant Téliq de la compagnie 302.

Le 3<sup>e</sup> Bataillon de chars légers est cité à l'ordre de la 1<sup>re</sup> Armée.

Le sous-lieutenant Hôpital passe du R.I.A.S. à l'A. S. 302.

Le sous-lieutenant Tempereux passe de la C<sup>ie</sup> 307 à la C<sup>ie</sup> 308

27 Septembre

À l'aube, l'infanterie partant de la crête Mont Muret - Butte de Souain reprend son mouvement en avant. Mais elle se heurte à la résistance organisée de l'ennemi sur la ligne Frauché Wirtzbourg - Jumeil de Maure, et non soutenue par les chars qui n'ont pu sortir avant le jour de la ligne des entonnoirs, est arrêté par les feux de l'ennemi.

Les compagnies d'A. S. arrivent vers 4 h à pied d'œuvre, l'attaque est reprise à 8 h avec l'appui des chars : C<sup>ie</sup> 307 avec le 149<sup>e</sup> R.I.; C<sup>ie</sup> 308 avec le 1<sup>er</sup> B.C.P.; C<sup>ie</sup> 309 avec le 158<sup>e</sup> R.I., soutenues par une partie des 11<sup>e</sup> Groupe et 9<sup>e</sup> Groupe suivant en réserve le 2<sup>e</sup> B.C.L.

L'action des unités d'A. S. brise la résistance ennemie et permet à l'infanterie de prendre possession des hauteurs de la Suisse.

Les trois compagnies du 2<sup>e</sup> B.C.L. mènent ensuite toute la journée une lutte extrêmement chaude pour repousser des contre-attaques successives de l'ennemi et assurer définitivement à l'infanterie la possession des hauteurs de la Suisse.

Dans la ligne des R.I. de gauche l'infanterie est arrêté à 9 heures devant les tranchées de Wietbaden.

La compagnie 305 débouche vers 10 heures dans la ligne bleue 149<sup>e</sup> R.I. - Profitant du brouillard une section est engagée pour nettoyer la

tranchée de Wiesbaden mais le brouillard s'étant levé l'artillerie ennemie put à partir cette section et mit trois chars hors de combat.

Ses pertes à la suite de l'engagement sont :

Unés : n° 307 = 2 (m.d.l. Charpentier, B<sup>re</sup> J<sup>e</sup> Mothé.)  
 n° 309 = 2 (Lt Sachau, n° Capreau)  
 n° 309 = 2 (B<sup>re</sup> de Goff, Bousquet)  
Blessés : n° 304 =  
 n° 308 =  
 n° 309 =  
 n° 305 =  
 A.S.H =  
 A.S.G =

Le sous-lieutenant Peirey passe de la B.I.A.S. à la compagnie 308.

Les aspirants :

Delagarde, de la n° 308

Ferdrix, de l'A.S. 2

Berquet, de l'A.S. 5

Porteprin, de la n° 305

Friebaut, de la n° 304

Sont nommés sous-lieutenants à 77.

28 Septembre

La division de gauche (167<sup>e</sup>) procède le matin à une attaque d'ensemble partant de la tranchée de Wiesbaden avec comme objectifs les tranchées des Pruthien et d'Elben.

Les 2 compagnies y participant, marchant derrière un épais rideau de fumigènes qui coupe les observations de l'ennemi, ces compagnies entraînent l'infanterie rapidement jusqu'à ses objectifs. En somme, succès complet du à l'attaque préparée et simultanée de l'A.S. sur tout le front de la division.

Mais la ligne de droite les compagnies 307 et 308 reprennent l'attaque à 4 heures, respectivement avec le 149<sup>e</sup> R.I. et le 1<sup>er</sup> B.C.P.

Les Allemands résistent énergiquement utilisant les bois pour masquer un grand nombre de fusils et de canons anti-chars.

Malgré notre infanterie est déjà fatiguée par plus de deux jours de combat et ses effectifs sont réduits. Aussi le combat est très dur pour l'A.S. il se prolonge toute la journée à la compagnie 307. Ses pertes sont importantes et la progression peu accentuée malgré la vaillance et la ténacité montrées par les équipages.

En cours de l'après-midi deux batteries de marche fournies par les Groupes Schneider reprennent l'attaque et libèrent à l'infanterie la partie nord de la tranchée



de Vallau et les lisières du Bois de l'ouaigui.  
 Les pertes de la journée sont les  
 suivantes :

Tués : ci<sup>te</sup> 304

ci<sup>te</sup> 305

ci<sup>te</sup> 306

ci<sup>te</sup> 307

ci<sup>te</sup> 308

Blessés ci<sup>te</sup> 304

ci<sup>te</sup> 305

ci<sup>te</sup> 306

ci<sup>te</sup> 307

ci<sup>te</sup> 308

Triphans

29 Septembre

Dans la ligne de droite, la compagnie 308  
 appuie avec 2 sections l'attaque du 20<sup>e</sup> B.C.P.  
 sur le Bois des Singes et la Franche d'Aure.  
 Une batterie formée par le Groupe 9  
 appuie l'attaque du 21<sup>e</sup> P.I. sur le Bois de  
 Brunney Wald, en nettoyant les lisières et  
 permettant à l'infanterie de l'emporter de son

objectif.

Dans la ligne de gauche, la compagnie 308  
 appuie l'attaque de l'infanterie dans le Bois  
 des Epinet.

30 Septembre

Les unités du 501<sup>e</sup> qui ont subi pen-  
 dant ces 11 jours de combats ininterrompus de  
 très lourdes pertes sont placées en réserve d'ar-  
 mée pour se reconstituer.

Le 2<sup>e</sup> B.C.L. a perdu 5 lieutenants chefs de  
 section sur 9.

Le 2<sup>e</sup> B.C.L. a perdu 8 lieutenants chefs de  
 section sur 9; 2 aspirants; 14 sous-officiers ou  
 Brigadiers chefs de char et 20 mécaniciens.

On mesure de prélevement faits sur le  
 1<sup>er</sup> Groupement les cadres sont reconstitués de  
 manière à reformer au moins 2 sections de  
 combat par compagnie.

Le sous-lieutenant Bidault de la  
 compagnie 308 passe au B.I.A. 8.

Dans la nuit, le personnel du 1<sup>er</sup> pou-

vement va au repos au camp des Normands près de St Remy, les échelons stationnent au Bois de la Savate.

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> B.C.H. quittent leurs échelons à la Savate, se rendent dans la nuit au camp des Croateux, près de Saint-Remy.

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>  
Octobre

Le 1<sup>er</sup> Octobre le 16<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> B.C.H. sont mis à la disposition du Lt Colonel commandant l'A.S. du 2<sup>e</sup> C.A. - Le 16<sup>e</sup> B.C.H. qui avait combattu avec le 2<sup>e</sup> C.A. entre le 2<sup>e</sup> Octobre le bois de l'Ance pour se porter au Bois des Hametons.

Le 18<sup>e</sup> B.C.H. embarqué le 30 septembre à Mailly-Poizies débarque le 1<sup>er</sup> octobre sur les épaves de Soume Suipe, recharge ses chars sur camions pour les amener à la Savate sur la route Souain Tahure et de là gagne sur chemilles le 2 octobre soir une position d'attente au bois des Pins.

3<sup>e</sup> Octobre

Le 2<sup>e</sup> C.A. doit attaquer avec 3 divisions en 1<sup>re</sup> ligne qui sont de la gauche à la droite la 2<sup>e</sup> D.I.V.S., la 16<sup>e</sup> et la 43<sup>e</sup> D.I. - L'objectif est la cote Blanc Mont-Forme Médéas-Orfeuil.

Le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> B.C.H. (12 sections) attaquent avec la 2<sup>e</sup> D.I.V.S., brigades accolées, un B.C.H. avec chaque Brigade.

Le 16<sup>e</sup> B.C.H. appuie la 43<sup>e</sup> D.I. - Le 18<sup>e</sup> B.C.H. la 16<sup>e</sup> D.I.

S'attaque dans la forêt de la D.I.V.S. progressivement et les objectifs sont atteints et dépassés. - Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> B.C.H. reçoivent les remerciements de la Division.

Le 16<sup>e</sup> B.C.H. atteint la lisière d'Orfeuil et la route Orfeuil-Sing mais, mal servi par une infanterie fatiguée, il doit rejoindre ses positions de départ, violemment bombardé par l'artillerie ennemie.

Le 18<sup>e</sup> B.C.H. attaque et réduit les défenses de la Ferme Médéas, les livre à l'infanterie s'empara à droite de la tranchée d'Ance et réduisit les résistances ennemies qui s'étaient maintenues au bois du Chien.

4 Octobre

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> B.C.H. les 16<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> B.C.H. se reforment au N. de la route Souain Tahure.

Le lieutenant Gilbert et le sous lieutenant de Grandvaignes, de l'A.S.4, passent à la c<sup>te</sup> 309.

Le lieutenant Daguet de l'A.S.4 passe à la c<sup>te</sup> 309.

Le lieutenant Jaluzot, de la c<sup>te</sup> 304, prend provisoirement le commandement de la c<sup>te</sup> 307.

Le lieutenant Tévy, de l'A.S.5 prend provisoirement le commandement de la c<sup>te</sup> 307.

Le lieutenant de Bénazé de l'A.S.9 passe à la c<sup>te</sup> 308.



5 Octobre

Les ordres sont reçus téléphoniquement du colonel Edt. la 2<sup>e</sup> Brigade d'A.S. le Lt. colonel Xelpry passe le commandement des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> B.C.L. et du Groupement 1 au commandant Venier, et se rend en auto sur la Panne, où il doit prendre les instructions du Général Degoutte avec ses deux officiers adjoints.

S'E.M. du Régiment se rend à Mailly-Boire, où il doit s'embarquer avec le 12<sup>e</sup> B.C.L.

6 Octobre

Le Lt. colonel Xelpry arrive à la Panne, où il prend le commandement de l'A.S. du Groupe d'Armée des Flandres (1<sup>er</sup> B.C.L. : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> stationnées à Mielge) et se présente au Général Degoutte.

Le plan d'opérations projetés pour l'armée Française des Flandres comporte une attaque sur le front compris entre Roulers (inclus) et Luchock, cette attaque étant encadrée au N. et au S. par celle de deux détachements de l'Armée Belge.

Le dispositif d'attaque de l'armée française est le suivant du Nord au Sud :

La 1<sup>re</sup> et la 7<sup>me</sup> D.I. du 34<sup>e</sup> C.A.

La 5<sup>e</sup> et la 41<sup>me</sup> D.I. du 4<sup>e</sup> C.A.

Après examen du front d'attaque et l'étude du plan d'opérations, le Lt. colonel

Edt. l'A.S. de l'armée rend compte au Général Degoutte que les moyens d'A.S. dont il dispose (1<sup>er</sup> B.C.L. réduit à 4 sections, plus 12<sup>e</sup> B.C.L. qui est armé) sont insuffisants. Une demande faite au G.G.G. par le Général Degoutte le 7 octobre obtient comme réponse l'offre d'un Groupement de St Chamond.

S'E.M. du Régiment s'embarque à Mailly-Boire.

En Champagne :

Le 6 octobre, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> B.C.L. reçoivent la mission d'appuyer l'attaque que la 41<sup>e</sup> Brigade U.S. doit effectuer le 8 octobre au direction de Machault, la route de St Etienne à Orfeuil constituant la base de départ.

Dans la nuit les deux bataillons (25 chars au 2<sup>e</sup> B.C.L., 30 au 3<sup>e</sup> B.C.L.) gagnent leur P.A. située au Bois de la Pipier.

7 Octobre

Etude de l'attaque projetée.

En Champagne :

Pendant la nuit, les officiers des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> B.C.L. effectuent leurs reconnaissances, mais le contact avec les troupes d'attaque ne peut être pris que dans la nuit car la 41<sup>e</sup> Brigade U.S. qui doit prendre la tête de la 2<sup>e</sup> D.I. U.S. n'arrive que très tard.

Nous la nuit les unités gagnent leurs P.D. sur la route de Soume-Py à St Etienne.

8 Octobre

Le 1<sup>er</sup> B.C.L. débarque à Bergues de 2 à 6 heures et va contourner dans la région de Spicker - Arnboots Cappel.

En Champagne:

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> B.C.L. se portent à 5<sup>h</sup> 15 à l'attaque dans l'ordre suivant, de gauche à droite:

305 - 304 - 306. 307 et 308 (la 305 restant en soutien), ces unités appuyant toute l'attaque du 142<sup>e</sup> P.I.U.S. sur les lignes ouest et est du village de St Etienne d'Arnes et ayant pour mission de réduire les nids de résistance situés au N. et au N-E des sources de l'Arne.

Dès le déclenchement de l'attaque, les chars sont pris sous un tir de barrage extrêmement violent. - Malgré les pertes subies, les unités d'A.S. continuent l'attaque, mais l'infanterie Américaine, qui n'a jamais combattue avec l'A.S. et dont de nombreux éléments ignorent même que des chars d'assaut français doivent les soutenir, ne suit pas et même tue sur une section de la 3<sup>e</sup> 306.

L'infanterie ayant regagné ses positions de départ, les unités d'A.S. rejoignent leurs

PA

Les pertes de cette journée sont:

2 <sup>e</sup> B.C.L.	Gris	{	1/1 <sup>er</sup> Triloulet
			1/2 <sup>e</sup> Whiteley
			1 Marchal des logis
			1 mécanicien
	Blanc	{	1/1 <sup>er</sup> de Laplagnotte
			2 M. des logis
			12 canonniers

2 <sup>e</sup> B.C.L.	Gris	{	1 canonnier
	Blanc	{	1 <sup>er</sup> Lagonet, 1 <sup>er</sup> Bescond
			1 <sup>er</sup> Bénaï, 1 <sup>er</sup> Lempereur
			1 <sup>er</sup> Gilbert.
			13 canonniers.

9 Octobre

Reconnaissance d'officiers dans la région Est de Stacey - Melboomhoek.

En Champagne:

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> B.C.L. se rassemblent à l'ouvrage Journales puis se transportent au camp du train Voludé.

Le lieutenant Barrat, le 1/2<sup>e</sup> Albertini, le 1/2<sup>e</sup> Chautel, sont affectés à l'A.S.S.

Le lieutenant Yravy, le 1/2<sup>e</sup> Aubrun



sont affectés à l'A.S.I.

10 octobre

La S.R.R. 108 mise à la disposition du Lt Colonel C<sup>dt</sup> l'A.S. du G.A.F. débarque dans la matinée en gare de Waargubring et va cantonner au N.O. de Woestey.

Le Chef de B<sup>tm</sup> Fischbach est nommé chef de B<sup>tm</sup> à G.D. (pour prendre rang le 24 septembre 1918).

Le Général Mangin commandant la 1<sup>re</sup> Armée, cite à l'ordre de l'Armée :

L'aspirant Lempereur Maurice, c<sup>dt</sup> 307

Le lieutenant Brisson Gabriel, c<sup>dt</sup> 307

Le capitaine Clermont Paul, c<sup>dt</sup> 309

Le canonnier Breisch Charles, c<sup>dt</sup> 302.

L'aspirant Steinbach Raymond, c<sup>dt</sup> 301.

Le lieutenant Macquart Gaston, c<sup>dt</sup> 301.

Le 1<sup>er</sup> Lieutenant Tachand Jean, c<sup>dt</sup> 307.

La 2<sup>e</sup> S<sup>dm</sup> de la c<sup>dt</sup> 305 sous le c<sup>dt</sup> du Lt C<sup>dt</sup> Treacou.

La 1<sup>re</sup> S<sup>dm</sup> de la c<sup>dt</sup> 305 sous le c<sup>dt</sup> du Lt Béjannin.

Le Général Estienne, c<sup>dt</sup> l'A.S. cite à l'ordre de l'A.S. (division), l'adjudant Signot Marcel, de la c<sup>dt</sup> 302.

Le Lt Colonel Delpry, c<sup>dt</sup> le Rég<sup>t</sup> cite à l'ordre du 501<sup>e</sup> R.A.S. :

Le maréchal des logis Brian Fier, A.S.S.

Le maréchal des logis Tacouet Joseph, A.S.S.H

Le brigadier Lecorché Jean, A.S.S.

Le brigadier Briemond Jean, A.S.S.

11 octobre

Le 12<sup>e</sup> B.C.L. embarqué en chemin de fer dans la matinée à Berques débarque dans la nuit du 11 au 12 à Nifregey et gagne sa position d'attente à la lisière Sud de la forêt d'Houthulst, sur la route de Poelkappelle à Tixmude.

12 octobre

Le Groupement XII (5<sup>es</sup> Chamon) sous le commandement du C<sup>dt</sup> A. Jais, et composé des Groupes 37, 38, 39 et de la S.R.R. 107 débarque en 4 trains, le premier à Langemark, les trois suivants à Nifregey.

Les groupes stationnent en position d'attente au Sud de Schep-Baillie.

13 octobre

Les unités d'A.S. d'armée sont réparties comme suit :

34 <sup>e</sup>	G.A.	7 <sup>es</sup> D.I.	335 <sup>e</sup> c <sup>dt</sup> de chars légers
			37 <sup>e</sup> Groupe
34 <sup>e</sup>	G.A.	7 <sup>es</sup> D.I.	334 <sup>e</sup> et 336 <sup>e</sup> c <sup>dt</sup> de chars légers
			38 <sup>e</sup> et 39 <sup>e</sup> Groupes

4<sup>e</sup> C.A. } 5<sup>es</sup> D.I. : 301<sup>e</sup> et 302<sup>e</sup> c<sup>dt</sup> de chars légers

Les unités occupent leurs positions d'attente qui sont :

1<sup>er</sup> B.C.L. : région de Westroosbeke

12<sup>e</sup> B.C.L. : lisière Sud de la Forêt d'Houthulst, sur la route de Poelkappelle à Tixmude.

Groupement XII : Nifregey.

Le dispositif de déploiement adopté est le suivant :

7<sup>o</sup> D.I. : La 33<sup>o</sup> C<sup>o</sup> de chars légers attaque avec le Régiment de gauche objectif Gite St Joseph.

Le 3<sup>o</sup> Groupe attaque avec le Régiment de droite sur les pentes de la colline de Hooghe.

7<sup>o</sup> D.I. : La 33<sup>o</sup> C<sup>o</sup> de chars légers attaque avec le 14<sup>o</sup> Groupe de chasseurs sur Hooghe manœuvrant Hooghelede par le Nord, direction ultérieure Gitsberg.

Le 3<sup>o</sup> Groupe marche en 2<sup>e</sup> ligne derrière la C<sup>o</sup> légère, devant intervenir pour renforcer l'action de cette compagnie après qu'on aura gravi le plateau.

Le 3<sup>o</sup> Groupe attaque avec le 159<sup>o</sup> R.I. contournant Hooghelede par le sud, direction Bel. rue - Noontuig.

La 33<sup>o</sup> C<sup>o</sup> en deuxième ligne, en liaison avec le 97<sup>o</sup> R.I., tous deux réservés pour l'exploitation.

5<sup>o</sup> D.I. : La 302<sup>o</sup> C<sup>o</sup> attaque avec le 144<sup>o</sup> R.I., direction Nijneudaak.

La 301<sup>o</sup> C<sup>o</sup> marche au départ derrière la C<sup>o</sup> 302 pour prolonger à droite sur Beveren avec le 74<sup>o</sup> R.I. dès qu'on aura franchi le terrain mou qui s'étend dans la hauteurs Nord de Poulers.

Dans la nuit du 13 au 14 les unités se

portent à leurs postes de départ, les 8<sup>o</sup> chars avec certaines difficultés en raison du peu de consistance du sol dans la région des pentes d'attente.

L'E.M. du Régiment se porte au P.C. du 3<sup>o</sup> H<sup>o</sup> C.A. (Château d'Houthult).

Le Général Mangin est la X<sup>e</sup> Armée, a été à l'ordre de l'Armée : le lieutenant de Fayet de Montjoye Leopold.

14 Octobre

L'attaque part à 5<sup>h</sup> 32 avec large emploi de fumigènes.

La C<sup>o</sup> 335 avance rapidement et brillamment Gite St Joseph.

Le 3<sup>o</sup> Groupe part avec 8 chars, en met 5 en panne dans le fond du Huisbeek, 3 continuent l'attaque mais font peu de progrès.

La C<sup>o</sup> 336 avec le groupe de chasseurs encercle Hooghelede et atteint les lignes de Gitsberg.

Le 3<sup>o</sup> Groupe aveuglé par la fumée ne parvient pas à conserver sa direction et met tous ses chars en panne dans des trous d'obus. Par suite le 159<sup>o</sup> R.I. ne fait aucun progrès et ne dépassera pas dans la journée le chemin Hooghelede-Poulers.

Le 1<sup>o</sup> B.C.L. progresse avec le 144<sup>o</sup> R.I. mais en raison de l'arrêt du 159<sup>o</sup> à sa gauche, il est pris de flanc des hauteurs de Bel rue restée



aux mains de l'ennemi et subit des pertes sensibles. Il réussit néanmoins par la valeur de son action à amener l'infanterie sur ses objectifs.

Vers midi la situation se présente comme suit :

Avec l'appui des unités de chars légers, on s'est emparé de Gîte St-Joseph, de Hoogledede et de la Colline dans la partie située au nord de la route Hoogledede-Gitsberg ; on a progressé au sud jusqu'à Hijnendaale et Beteroy, mais entre ces deux points l'ennemi tient toujours sur les pentes sud marquées par Bellvue et Hoorting.

Le Général <sup>com</sup> la 4<sup>ème</sup> D.I. engage dans l'après-midi son régiment réservé (9<sup>ème</sup>) avec la 334<sup>ème</sup> C<sup>ie</sup> et le 3<sup>ème</sup> Groupe (chars) pour réduire cette poche par une attaque partant de l'intervalle Hoogledede-Gitsberg en direction de Hoorting. Cette action assure la rectification de notre front dans la soirée sur la ligne Gitsberg-Beteroy.

15 Octobre

Les Groupes de St-Chamond sont mis en réserve de C.A. pour reformer des unités de combat avec les chars volés.

Les unités de chars légers restent à la disposition des divisions auxquelles elles étaient affectées la veille.

Le 14 octobre soir, sur demande du St. L'ordre du C.A. pour la journée du 15 octobre porte que si les objectifs fixés pour le 14, notamment Gits et Gitsberg n'ont pas été enlevés dans la nuit, une attaque d'ensemble sera exécutée à 7 h. après préparation d'artillerie de 30 minutes.

Dans le secteur de la 4<sup>ème</sup> D.I. la 338<sup>ème</sup> C<sup>ie</sup> avec 2 sections appuie le 326<sup>ème</sup> R.I. jusqu'à la prise de la route de Roulers à Ormout, à l'est de Loukeijen. Malgré de nombreuses pertes dues en majorité à des ruptures de courroies de Tuitelateurs, la 335<sup>ème</sup> C<sup>ie</sup> réduit de nombreuses mitrailleuses ennemies et permet ainsi à son infanterie d'atteindre ses objectifs.

Dans le secteur de la 4<sup>ème</sup> D.I., 2 sections de la 338<sup>ème</sup> C<sup>ie</sup> appuient l'attaque de deux bataillons du 9<sup>ème</sup> R.I. entre Gits et Gitsberg en direction de la station du chemin de fer. Après un combat assez chaud, les chars parviennent jusqu'à la voie ferrée, au sud de la station de Gitsberg.

Dans le secteur de la 5<sup>ème</sup> D.I. une section de la 338<sup>ème</sup> C<sup>ie</sup> appuie à 15 heures une attaque du 74<sup>ème</sup> R.I. sur les tranchées de Beteroy.

L'infanterie est arrêtée par un violent tir de barrage et les chars n'étant

pas suivis, la section revient à ses emplacements de départ (sans avoir subi de pertes).

Par ordre du Général <sup>cd<sup>t</sup></sup> en chef, la S.R.R. 108 est mise à la disposition du chef de B<sup>ts</sup> Clayeux, de l'E.M. Beaulieu-les-Tournaies.

Cette nuit s'embarque le 15 octobre à 14<sup>h</sup> à la gare de Haagenberg à destination de Ham.

16 octobre

Les ci<sup>s</sup> du 12<sup>e</sup> B.C.H. sont placées, sur la demande du St Colonel <sup>cd<sup>t</sup></sup> l'A.S. du 34<sup>e</sup> C.A. en réserve de C.A. pour permettre la reconstitution des unités et le repos du personnel.

Dans le secteur de la 47<sup>e</sup> D.I. un Groupe de St Chamond à 8 chars (tout ce qui était disponible) est mis à la disposition de la 47<sup>e</sup> D.I. et appuie la progression du 94<sup>e</sup> R.I. sur une profondeur de 5 kilomètres. Quatre chars arrivent aux limites de Coolsaump, qu'ils attaquent, mais l'infanterie n'ayant pu les suivre le village ne tombe pas dans cette journée.

Dans le secteur de la 5<sup>e</sup> D.I., 2 Sections de la 301<sup>e</sup> appuient l'attaque du 44<sup>e</sup> R.I. sur Bertrien, aident à enlever le village, et permettent à l'infanterie de progresser jusqu'à Berguoley, détruisant de nou-

bruses mitrailleuses et un canon anti tank.

L'E.M. du Régiment va cantonner à Stadaberg.

En Champagne:

Le 3<sup>e</sup> B.C.H. embarque à l'épi d'A.H.G.F. du Camp des Souches (matériel sur chenilles) et à 6<sup>e</sup> Hilarie au Temple (matériel sur roues).

Le 1<sup>er</sup> Groupement embarque à l'épi d'A.H.G.F. du Camp du Forain 'Blinde'.

17 Octobre

La journée marque la complète rupture du front: l'infanterie poursuit l'ennemi en pleine retraite avec l'aide de l'A.S.

Dans le secteur de la 47<sup>e</sup> D.I., 2 Sections de la 335<sup>e</sup> ci<sup>s</sup> soutiennent l'attaque de l'infanterie réduisant des mitrailleuses à 'Wefyale', nettoient la route d'Hille, pénètrent dans le village et font sauter des mitrailleuses, permettant ainsi à l'infanterie d'en prendre possession et de s'établir, en fin de journée, devant le ruisseau de Ringbeck, à l'est de Hynghem.

Dans le secteur de la 47<sup>e</sup> D.I. les 336<sup>e</sup> (2 Sections marchant avec le 94<sup>e</sup> R.I.) et 334<sup>e</sup> (1 Section avec le 159<sup>e</sup> R.I.) amenées dans la nuit dans la région Sud d'Heichöck



appuient la poursuite de l'ennemi. - La 334<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> au cours de la progression, nettoie des nids de mitrailleuses en bordure de la voie ferrée de Chielt. - La 336<sup>e</sup> réduit des résistances ennemies en bordure de la route de Chielt à Wynphene. Leur action facilite à l'infanterie une avance de plus de 8 kilomètres au cours de la journée.

Dans le secteur de la 5<sup>e</sup> D.I., 2 sections marchent avec les bataillons d'avant garde du 5<sup>e</sup> R.I. et du 74<sup>e</sup> R.I., chacune d'elles étant spécialement protégée par une section d'artillerie de campagne d'accompagnement.

La section du 5<sup>e</sup> R.I. est appelée à s'engager en arrivant à 2 kilomètres de Chielt. Elle détruit de nombreuses mitrailleuses et fait progresser l'infanterie de 1000 mètres jusqu'aux lisières de Chielt, 2 chars sont démolis par canons anti chars.

L'infanterie ne perd qu'un tué.

Le Groupement de St Chamond a été mis en réserve le 16 au soir pour permettre la reconstitution des unités dans la région de Gitsberg.

### En Champagne.

Le 2<sup>e</sup> B.C.L. embarque à l'épi d'A.K.G.P. du camp Bluidé (matériel sur chenilles) et à S<sup>t</sup> Hilaine au Feuille (matériel sur roues).

Le 3<sup>e</sup> B.C.L. débarque à Chantilly et la cantonne à St Séonard.

Le 1<sup>er</sup> Groupement débarque à Chantilly et la cantonne à Tricuil-St Firmin.

18 Octobre

Dans le secteur de la 4<sup>e</sup> D.I., une section de 5 chars fournie par la 335<sup>e</sup> C<sup>ie</sup>, appuie l'attaque du 38<sup>e</sup> R.I. sur le carrefour de Bees, mais elle subit plusieurs pertes et son dernier char s'enfonce après avoir permis la prise d'une ferme à l'est du ruisseau de Ruigheer. - L'infanterie ne réalise aucune progression ultérieure.

Dans le secteur de la 74<sup>e</sup> D.I., une section de combat est fournie avec les éléments restant des 334<sup>e</sup> et 336<sup>e</sup> C<sup>ies</sup>. Partant de la ferme Killekom, elle réduit les nombreuses mitrailleuses qui, au Nord de Hoithoek, s'opposent à la progression du 97<sup>e</sup> R.I.

Dans le secteur de la 5<sup>e</sup> D.I. l'infanterie arrêtée aux lisières de Chielt, ne fait aucune attaque.

Le 18 Octobre soir, sur demande du St. Colonel C<sup>ie</sup> l'A.S. les 1<sup>er</sup> et 12<sup>e</sup> B.C.L., le 11<sup>e</sup> Groupement sont mis en réserve du Groupe d'Armée des Flandres, dans les journées du 19 et du 20, ces unités se rassemblent à Routes.

On procède les jours suivants au dépannage de tous les chars restés sur le terrain et à

la révision du matériel ramené.

L'É.M. du Régiment va cantonner au Couvent situé à l'est de la Genevrière.

Le Général C<sup>t</sup> d'A.S. porte à la connaissance des troupes sous ses ordres, du contenu des Ordres Généraux n<sup>os</sup> 131 "P" et 132 "F" le Groupe A.S.5.

La Compagnie 307

La Compagnie 308

La Compagnie 309.

ont droit au "Port de la Courtoisie aux couleurs du Ruban de la Croix de Guerre" comme ayant obtenu deux citations à l'ordre de l'Armée pour leur belle conduite devant l'ennemi.

Le Général Mangin commandant la 1<sup>re</sup> Armée cite à l'ordre de l'Armée :

Le 4<sup>me</sup> B<sup>tu</sup> de Chars Végers.

Le Groupe A.S.5.

S<sup>t</sup> de Gestas de Vespéroux de l'A.S.4.

S<sup>t</sup> Rayer, du 1<sup>er</sup> B.C.L.

S<sup>t</sup> Ollier du 1<sup>er</sup> B.C.L.

Chef de B<sup>tu</sup> Goubernard, C<sup>t</sup> le 1<sup>er</sup> B.C.L.

Adjudant Besserat, du 1<sup>er</sup> B.C.L.

Le C<sup>t</sup> Soulié, de la C<sup>ie</sup> 302.

Le B<sup>tu</sup> Cornier, de la C<sup>ie</sup> 302.

Le B<sup>tu</sup> Le Roy de la Courmelue, C<sup>ie</sup> 302

Le Lieutenant Hacquarth, du 1<sup>er</sup> B.C.L.

Le S<sup>t</sup> Strauß, du 2<sup>e</sup> B.C.L.

Le S<sup>t</sup> de Lapagnolle du 2<sup>e</sup> B.C.L.

Le S<sup>t</sup> Vachoud, du 2<sup>e</sup> B.C.L.

L'adjudant Tanielle du 2<sup>e</sup> B.C.L.

Le Brigadier Harid, de la C<sup>ie</sup> 309

L'aspirant Feseur, de la C<sup>ie</sup> 309

Le M. d. L. Pisselin, de l'A.S.5

Le lieutenant Wagnon, du 4<sup>me</sup> Group<sup>ment</sup>

L'adjudant Fallick, de l'A.S.5.

Le S<sup>t</sup> Couilloud de l'A.S.4.

Le lieutenant Gilbert de l'A.S.4.

Le lieutenant Lannou de l'A.S.2.

L'aspirant Triboulet de la C<sup>ie</sup> 308.

Le 2<sup>e</sup> B.C.L. débarque à Leulit et va cantonner à Hilly, couvent.

Les unités se regroupent, le 11<sup>e</sup> Groupement

dans la forêt de Gitsberg; le 12<sup>e</sup> B.C.L. dans la

forêt d'Agghem Kappel, le 1<sup>er</sup> B.C.L. des Pys-

seconde.

Le Lt Colonel et l'É.M. du Régiment viennent

cantonner à Roulers.

Les unités font mouvement pour venir

cantonner dans la région sud de Roulers.

Les cantonnements sont repartis comme

il suit :

É.M. du Rég<sup>iment</sup> et S.P.R. 107: Roulers.

12<sup>e</sup> B.C.L.: K. route de Roulers au ch. de Pumbete.

1<sup>er</sup> B.C.L.: D. route de Roulers au ch. de Pumbete.

19 octobre

20 Octobre



31 Octobre

Regroupement et reconstitution des unités. Les chars légers sont transportés sur tracteurs dans les cantonnements des unités auxquels ils appartiennent.

29 Octobre

— Même situation. —

L'ordre 9741 "D" du 10 septembre 1918 dans l'ordre de Chevalier de la Légion d'Honneur, en faveur le capitaine Preschez du 1<sup>er</sup> Rég<sup>t</sup> annule l'ordre 8740 "D" du 31 juillet 1918.

L'ordre 10074 "D" du 24 septembre 1918 dans l'ordre de Chevalier de la Légion d'Honneur concernant le capitaine Mortureux annule l'ordre 8740 "D" du 31 juillet 1918.

L'ordre n<sup>o</sup> 9737 "D" du 13 septembre 1918 nomme au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur :

Le Lt Vassille de la 1<sup>re</sup> Cog.

Le Lt Chenu de l'A.S. 5.

Le Général est en chef a conféré la Médaille Militaire au  
Maréchal des logis Perron, du 2<sup>e</sup> B.C.L.  
au canonnier Boursopret, de la 1<sup>re</sup> Cog.

Le Colonel Chedeuille est la 2<sup>e</sup> Brigade d'A.S. cité à l'ordre de la Brigade.

Le Lt<sup>col</sup> Thernitte, de l'A.S. 5

Le Lt<sup>col</sup> Dubil de Benazé, de l'A.S. 9

Le Lt<sup>col</sup> 2<sup>e</sup> cl. Marichal, de la 3<sup>e</sup> C<sup>o</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.

Le Lt<sup>col</sup> 2<sup>e</sup> cl. Pollin, de la 2<sup>e</sup> C<sup>o</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.

Le Brigadier Mangelle, de l'A.S. 5.

Le lieutenant Vogny, de l'A.S. 5.

Le caporal Fabriceau, de la 2<sup>e</sup> C<sup>o</sup> du 262<sup>e</sup> R.I.

Le Lt Colonel Kelpuy et le Régiment cités à l'ordre du Régiment :

M. d. l. Carie, de l'E.M. du Rég<sup>t</sup>

canonnier Gounot, de l'E.M. du Rég<sup>t</sup>

canonnier Grand, de l'E.M. du Rég<sup>t</sup>

canonnier Merigaut, de l'E.M. du Rég<sup>t</sup>.

28 Octobre

— Même situation. —

24 octobre

— Même situation. —

25 octobre

— Même situation. —

Une opération est projetée, ayant pour but l'enlèvement par le 7<sup>e</sup> C.A. du massif du Spitaals Botschey, cette attaque devant avoir lieu avec l'appui du 12<sup>e</sup> B.C.L. — En conséquence ce bataillon est transporté sur des camions aménagés, dans la région de Spriet (2 C<sup>o</sup>) et Erangetiboon (1 C<sup>o</sup>) — L'A.S. ne disposant pour ce transport que de 9 camions Pierre aménagés, la concentration des unités du 12<sup>e</sup> B.C.L. est très longue.

26 Octobre

Continuation des mouvements du 12<sup>e</sup> B.C.L.

27 Octobre

Continuation des mouvements du  
12<sup>e</sup> B.C.H.

Le Général <sup>est</sup> en chef a conféré la  
Médaille Militaire :

au commandant Rose Jean Marie

au M.D. Dugoujin Jean

au commandant Boyer René.

au commandant Theegstel Marcel

à l'adjudant Fallier, de l'A.S.

Le capitaine Perruot, est nommé  
capitaine à T.N. pour prendre rang le  
25-9-18. -

Le maréchal des logis Le Messer de  
Pas, est nommé 4<sup>e</sup> Lt à T.N. pour prendre  
rang le 5-10-18. -

Le Lt Colonel Telpuy <sup>est</sup> le Rég<sup>t</sup> cite  
à l'ordre du Régiment :

le commandant Ernard Louis, de l'A.S.

le commandant Bigot Lucien, de l'A.S.

28 Octobre

Le Groupement III de St Chamond  
est mis à la disposition du Général <sup>est</sup> la  
II<sup>e</sup> Armée Britannique par ordre du Général  
<sup>est</sup> le G.A.F.

Le projet d'attaque du 25 octobre  
n'est pas exécuté mais est remplacé par  
ordre de l'Armée en date du 28 octobre  
par une opération d'ensemble du Groupe  
d'Armées des Flandres, dans laquelle l'A.S.

française de Belgique a pour mission  
de rejeter l'ennemi au delà de l'Escaut -  
Le jour J. est fixé au 31 octobre.

Le Col<sup>l</sup> Michel, <sup>est</sup> le 508<sup>e</sup> R.A.S.

arrive à Roulers et prend les instructions  
du Lt Colonel Telpuy, <sup>est</sup> l'A.S. du G.A.F.

Fini du mouvement de rassemble-  
ment du 12<sup>e</sup> B.C.H. dans la région de  
Spreet-Wangeliboom.

29 octobre

Le 4<sup>e</sup> B.C.H. (508<sup>e</sup> R.A.S.) débarque à  
Inghelmuister et, dans la nuit, se porte en  
position d'attente dans la région.

30 Octobre

Le 8<sup>e</sup> B.C.H. débarque à Inghelmuus-  
ter et par ordre de l'Armée française de  
Belgique, se porte dans la matinée du 31  
dans la région de Nackeren, où il est mis  
à la disposition du Général <sup>est</sup> le 30<sup>e</sup> C.A. à  
partir du 31 octobre. soir.

Les unités d'A.S. se trouvent ainsi  
réparties par le Général <sup>est</sup> l'Armée.

Le 12<sup>e</sup> B.C.H. est mis à la disposition  
du Général <sup>est</sup> le 4<sup>e</sup> C.A. qui reçoit lui-mê-  
me l'ordre du Général <sup>est</sup> l'A.F.B. de le  
mettre à la disposition du C.A. Britannique  
opérant à droite.

Le 4<sup>e</sup> B.C.H. seul bataillon du 508<sup>e</sup> R.A.S.  
immédiatement disponible en raison des



retards apportés aux débarquements est mis à la disposition du Général <sup>colle</sup> le 34<sup>e</sup> C.A. pour opérer dans la région Sud de Deynze - St Hubert, avec son objectif Nazareth.

Le 7<sup>e</sup> B.C.L. vient à la disposition du Général <sup>colle</sup> le 30<sup>e</sup> C.A. qui a partir du 31 octobre soit.

Le St Colonel Duttange <sup>est</sup> P.S. l'inf<sup>rie</sup> de la 164<sup>e</sup> D.I. est à l'ordre de la Brigade.

le canonnier Danci, <sup>est</sup> 301

le canonnier Mondanel, <sup>est</sup> 301

le canonnier Marie, <sup>est</sup> 301

le canonnier Cormary, <sup>est</sup> 302

Le Général <sup>est</sup> la 5<sup>e</sup> D.I. est à l'ordre de la Division.

le lieutenant Reque, du 1<sup>e</sup> B.C.L.

le brigadier Dautricourt <sup>est</sup> 302

le canonnier Reque, <sup>est</sup> 302

le canonnier Joly, <sup>est</sup> 302

le canonnier Brunet, <sup>est</sup> 302

le canonnier Pignede, <sup>est</sup> 302

le canonnier Dupont, <sup>est</sup> 301

le canonnier Cheste, de l'E.M. du Rég<sup>t</sup> est est à l'ordre du Régiment.

31 octobre

L'attaque est déclenchée à 5<sup>h</sup> 30 de 1<sup>e</sup> B.C.L. s'embarque à Roulers en deux trains.

1<sup>e</sup> Novembre

Le St Colonel Telpy passe le commandement de l'A.S. du G.A.F. au commandant Michel, <sup>est</sup> le 508<sup>e</sup> R.A.L.; quitte Roulers avec son E.M. et rejoint Saulis.

Le 1<sup>e</sup> B.C.L. débarque dans la nuit du 1 au 2 et va continuer à Opresmont.

2 Novembre

Instruction des unités

3 Novembre

Même situation

Le 1/2<sup>e</sup> Tarnovic de l'A.S.G. passe à l'A.S.V.

Les lieutenants Giordani et Pesenti, le 1/2<sup>e</sup> Terrallieres, détachés provisoirement aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> B.C.L. sont réaffectés à l'A.S.G.

4 novembre

Même situation.

Le Colonel Chedeille étant appelé en mission à Bouillon, le St Colonel Telpy assure l'intérim de la 2<sup>e</sup> Brigade d'A.S.

Le Général <sup>est</sup> en chef a conféré la Médaille Militaire, au brigadier Girard de la <sup>est</sup> 304.

Le Général Mangin <sup>est</sup> la 1<sup>e</sup> Armée est à l'ordre de l'Armée :

le capitaine Figneux, du 2<sup>e</sup> B.C.L.

le lieutenant Guillaume, de la <sup>est</sup> 306

le lieutenant Dubert, de la <sup>ci</sup> 304.  
 le <sup>1/2</sup> St. Sanguinatz, de la <sup>ci</sup> 304.  
 le <sup>1/2</sup> St. Gaiet, de la <sup>ci</sup> 305  
 l'adjudant Chambon  
 Le Général <sup>est</sup> le 4<sup>e</sup> C.A. cite à l'ordre  
 du Corps d'Armée.  
 le brigadier Cornier, de la <sup>ci</sup> 302  
 le maréchal des logis Hodan, de la <sup>ci</sup> 302  
 le canonnier Magnatol, de la <sup>ci</sup> 302  
 le maréchal des logis Robe, de la <sup>ci</sup> 302.  
 le brigadier Mijarduy, de la <sup>ci</sup> 302  
 le brigadier Fauchard, de la <sup>ci</sup> 302  
 le Médecin Auxiliaire Napot, du 1<sup>er</sup> B.C.L.  
 le maréchal des logis Jalette, de la <sup>ci</sup> 301  
 le maréchal des logis de Laporte, de la <sup>ci</sup> 301  
 le canonnier Girard, de la <sup>ci</sup> 302.

5 novembre

— Mêmes situation. —  
 Le <sup>1/2</sup> St. de Girac du P.A.S.1. passe adj<sup>t</sup>  
 technique au <sup>est</sup> du 2<sup>e</sup> B.C.L.  
 Le lieut<sup>nt</sup> de Montfort du B.I.A.S. passe à l'Af. 305  
 le cap<sup>te</sup> Bayle du B.I.A.S. passe adj<sup>t</sup> au <sup>est</sup>  
 du 5<sup>e</sup> Groupe.  
 Le <sup>1/2</sup> St. Signol du B.I.A.S. passe à l'A.S. 11  
 Le <sup>1/2</sup> St. Rouvel du B.I.A.S. passe à l'A.S. 9  
 Le <sup>1/2</sup> St. Bis de l'A.S. 2 passe au B.I.A.S.  
 Le cap<sup>te</sup> Ramand, prend à titre provisoire  
 le <sup>est</sup> de l'A.S. 9.  
 Le <sup>1/2</sup> St. Guibaud passe au 2<sup>e</sup> B.C.L.

6 novembre

— Mêmes situation. —  
 Le Général Fayolle, passe à 10 h. sur le  
 terrain de manœuvre du cinetien de St<sup>e</sup>  
 Leonard la revue du 501<sup>e</sup> R.A.S. et remet la  
 Fourragie aux <sup>est</sup> 307, 308, 309. et à  
 l'A.S. 5.

— à la suite de cette revue, le <sup>1/2</sup> Colonel  
 Jelpy <sup>est</sup> le Régt<sup>t</sup> fait paraître l'ordre suivant  
 " Le Général Fayolle <sup>est</sup> le Groupe  
 d'Armées a très voulu témoigner toute sa  
 satisfaction pour la belle tenue du Régt<sup>t</sup>  
 à la revue du 6 novembre.

" Qu'il est que l'a rappelé le Gén<sup>ral</sup>  
 Fayolle lui-même en s'adressant  
 aux Officiers du Régt<sup>t</sup> la tenue et tenue  
 d'une troupe est la marque de sa  
 valeur et de sa discipline.

" Le <sup>1/2</sup> Colonel est heureux de  
 transmettre ses félicitations d'un chef  
 éminent aux Officiers, Sous-officiers  
 et Canonniers" — Signé: Jelpy.

Sont affectés au B.I.A.S.:

le <sup>1/2</sup> St. Choul de la <sup>ci</sup> 307  
 le <sup>1/2</sup> St. Hagnuet de l'A.S. 4.  
 le <sup>1/2</sup> St. Besnard de l'A.S. 304.  
 le <sup>1/2</sup> St. Cestre de l'A.S. 309  
 le <sup>1/2</sup> St. Helagonde de l'A.S. 308  
 le <sup>1/2</sup> St. Lempereur de l'A.S. 308  
 le <sup>1/2</sup> St. Prillieux de l'A.S. 9.



Le Lt de Compiègne du B.I. A.S. passe à l'A.S.S.

7 novembre

Instruction des unités.

Le Lt Rosset de l'A.S.S.

Le Lt Quistroy de la C<sup>ie</sup> 30<sup>e</sup>

sont nommés Lt à l'ordre pour premier rang le 25-9-17.

Le Général est le 4<sup>e</sup> C.A. cite à l'ordre du Corps d'Armée :

l'Aspirant Strauss, 1<sup>er</sup> B.C.A.

le maréchal des logis Courty, C<sup>ie</sup> 301

le maréchal des logis Le Calvez, C<sup>ie</sup> 302

8 novembre

Instruction des unités.

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> S<sup>ons</sup> de la C<sup>ie</sup> 306.

le maréchal des logis Moitz, C<sup>ie</sup> 306

le brigadier Bertrand, C<sup>ie</sup> 306

le canonnier Cognere, C<sup>ie</sup> 306

sont cités à l'ordre du 116<sup>e</sup> R.I.

9 novembre

Instruction des unités.

Le Lt Hervallicies de l'A.I. passe à la C<sup>ie</sup> 306.

10 novembre

à 12 heures, l'A.S.S. s'embarque en gare de Chantilly.

Le Lt Hacquart de la C<sup>ie</sup> 301 passe au B.I.A.S.

Le Lt Rosset de l'A.S.S. passe C<sup>ie</sup> de Batterie à l'A.S.S.

11 novembre

L'embarquement de l'A.S.S. qui devait avoir lieu à Reims à Chantilly est contremandé à la suite de la signature de l'armistice.

Le Lt Colonel Telpuy partant en permission, le commandement du Rég<sup>t</sup> est pris provisoirement par le Chef de B<sup>ataillon</sup> Fischbach.

12 novembre

Continuation de l'instruction.

Le Lt Vecten du 1<sup>er</sup> B.<sup>ou</sup>

Le Lt Argenteau du 1<sup>er</sup> B.<sup>ou</sup>

L'Adjudant Viriot du 1<sup>er</sup> B.<sup>ou</sup>

sont cités à l'ordre de l'Armée F<sup>rançaise</sup> opérant en Belgique.

Le Général Mangin cite à l'ordre de l'Armée

le canonnier Audrie du 4<sup>e</sup> groupe

sont cités à l'ordre de la 164<sup>e</sup> Division :

Le Brigadier Couty AS 301.

Le Maréchal des logis Maadon AS 302

Le Lieutenant Elmendorf AS 302.

Le Canonnier Rivaret AS 302.

Le Maréchal des logis Rey AS 302.

Le canonnier Jean AS 302

Le canonnier Gachon AS 302.

13 Novembre

Continuation de l'Instruction. —

14 Novembre

<sup>20</sup>  
Le 2<sup>e</sup> groupe stationne en gare de Buskines,  
les chars ne sont pas débarqués.

15 Novembre

— Continuation de l'Instruction. —  
Le lieutenant Grimand du B. I. A. S.  
passé à la Compagnie 309.

16 Novembre.

— Continuation de l'Instruction. —  
Stationnement du 2<sup>e</sup> groupe en gare  
de Poupey.

17 Novembre

Le lieutenant Colonel Vélpey, seigneur  
de permission, reprend le commandement  
du Régiment.  
Le 2<sup>e</sup> groupe stationne en gare de Poupey

18 Novembre.

— Continuation de l'Instruction. —  
Le 2<sup>e</sup> lieutenant d'Anterroches de l'AS. 2  
Le 2<sup>e</sup> lieutenant de Bruncteau de 5<sup>e</sup> Lorraine  
de l'AS. 304.  
Le 2<sup>e</sup> lieutenant de Girac de 2. B. C. L.  
Le 2<sup>e</sup> lieutenant Strauss de l'AS. 306.  
sont nommés sous lieutenants à t. D.  
Le Capitaine Maguin Paul est décoré  
de la médaille militaire par ordre du  
g<sup>e</sup> Com<sup>e</sup> en chef.

19 Novembre

— Continuation de l'Instruction. —  
Un détachement de 1 officier, 2 officiers  
22 hommes du 2<sup>e</sup> groupe, prend part  
à l'entrée des troupes Françaises dans  
Betz.  
Le 2<sup>e</sup> groupe quitte Poupey dans la  
nuit.

20 Novembre.

— Continuation de l'Instruction. —  
Le R. Colonel et C. M. du Régiment  
partent à Chantilly.  
Le lieutenant de Bodard du B. I. A. S.  
passé à la 304.  
Le lieutenant Janiaud du B. I. A. S.  
et le lieutenant d'Elisogoray du B. I. A. S.  
passent au 501. R. A. S.

21 Novembre

— Continuation de l'Instruction. —

22 Novembre

— Continuation de l'Instruction. —

23 Novembre

<sup>20</sup>  
Le lieutenant Grébut de la 309, passé à  
l'AS. 5.  
Le lieutenant de Binard de la 309 passé à  
l'AS. 9.

24 Novembre.

— Continuation de l'Instruction. —



25 Novembre.

- Continuation de l'Instruction. -

26 Novembre.

d<sup>e</sup>

Le Lieutenant Pintreau prend le commandement de l'AS 308 pendant la permission du Lt. Aisy.

27 Novembre

- Continuation de l'Instruction. -

28 Novembre

- d<sup>e</sup> -

29 Novembre.

d<sup>e</sup> -

Le Lt Lieutenant Delagarde du B. I. A. S. passe à l'AS. 306.

Le Lieutenant Durignac de l'AS. 5 passe au G. P. A. S. à Bourson.

L'Aspirant Derozier du 501<sup>e</sup> est promu à T. T. au grade de Lt Lieutenant, pour prendre rang le 10 novembre 1918.

Le Général Commandant en chef a conféré la Médaille Militaire au Brigadier Wilham Cornuier de l'AS. 302.

30 Novembre

- Continuation de l'Instruction. -

1<sup>er</sup> Décembre

Repos. -

Le Général Commandant en chef a conféré le croix de Chevalier de la Légion d'honneur aux sous-lieut. Doigny, Jaquet et Rouillet.

1<sup>er</sup> Décembre

Le Général Commandant l'AS. cite à l'ordre de l'AS les sapeurs. Chartorre.

Albert

Guigné.

Gilbert.

Replat du 262 R. I.

Floury. d<sup>e</sup>2<sup>e</sup> Décembre.

- Continuation de l'Instruction. -

Le sous Lieutenant Corandol est affecté à l'AS. 2.

Le sous Lieutenant Courrial, est affecté à l'AS. 4.

Le Lieutenant Géraud d<sup>e</sup>

Le Lieutenant Bluteau, et le sous Lieutenant Brun, passent à l'AS. 5.

Le Lieutenant Borreau et le Lt Lieutenant Queru, sont affectés à l'AS. 9.

Le Lieutenant Estoup est affecté à l'AS 307

Le Lieutenant Mornay. " " " " 308

Le Lieutenant Carol " " " " 309

Le Lt Lieutenant Delord " " " " 5

Le Lt Lieutenant Dufoury. " " " " 302

3<sup>e</sup> Décembre.

- Continuation de l'Instruction -

Le Général Commandant la 167<sup>e</sup> D. I. cite à l'ordre de la Division:

Le M. d. L. de Boisgheuec AS. 304.

" Buchoux AS. 306.

" de la Fourmière AS. 305.

3 Décembre.

Le N. d. l. Georges de l'AS. 305.  
 Le Brigadier Costantin de l'AS. 304.  
 " " Marc de l'AS. 304.  
 " " Vigneau, Laplace de l'AS. 304.  
 " " Gayte de l'AS. 305.

4 Décembre.

Continuation de l'instruction.  
 Le N. d. l. Borda est affecté à l'AS. 306.  
 " " " Guillaumin " " " l'AS. 302  
 " " " Courault " " " l'AS. 309.  
 " Lieutenant Maupas " " " l'AS. 304  
 " " Prost " " " l'AS. 301.

5 Décembre.

Continuation de l'instruction.

6 Décembre.

2<sup>e</sup>  
 Le Général Naulin Commandant le 21. C. A.  
 Cité à l'ordre du C. A.  
 Le Lieutenant Peyrelarode.  
 " " Cornic de l'AS. 305  
 " " de Bodard.  
 " " Gilbert.  
 " " Giordani.  
 " " Gilbert.  
 " " Texier.  
 " " Bescond.  
 " " Sahil de Binazé.  
 " N. d. l. Paut de l'AS. 306.  
 " " " Trouilleud.

6 Décembre.

Le N. d. l. Lieutenant Delegarde.  
 " " " de Chaunterac.  
 " " " Camonic.  
 l'Adjudant Cosnard.  
 l'Aspirant Triboulet.  
 l'Adjudant Rousselot.  
 Le N. d. l. Villeneuve.  
 " " " Oulas.  
 " " " Roussel.  
 " " " Cocturier de l'AS. 306.  
 " " " Laurent.  
 " " " Marie.  
 " " " Kleinant.  
 " " " Becquart.  
 " " " Charpentier.  
 " " " Boussart.  
 " " " Slizoucki.  
 " " " Methey.  
 " " " Laskaus.  
 " " " Boubec.  
 le Caporal Bertheau.  
 le Brigadier Delage.  
 " " " Gincoste.  
 " " " Bouchy.  
 " " " Delote.  
 " " " Mothe.  
 " " " Grolle.  
 " " " Bizard de l'AS. 306.  
 " " " Trémassek.



6 Décembre. Le Brigadier Lacombe.  
 Le Caporal Courant.  
 Le Canonier André.  
 " " Canonier-Françon.  
 " " Lamothe.  
 " " Malo.  
 " " Cabaret.  
 " " Bouvet.  
 " " Baudet.  
 " " Hougas.  
 " " Lambergeon.  
 " " Vendil.  
 " " Lannes.  
 " " Hourquie dit Salzart.  
 Le Caporal Colin.  
 Le Général commandant la 43<sup>e</sup> D. T. Cite à l'ordre de la Division.  
 Le Lieutenant Janiaud de l'AS 307.  
 Le Canonier Gaudon de l'E. M. du 3. B. C.  
 " " Littere de l'AS 308.  
 " " Oueillot de l'AS 308.  
 " " Martin de l'AS 308.  
 " " Gruet de l'AS 309.  
 " " Dromont de l'AS 309.  
 " " Ducrestel de l'AS 309.  
 " " Le Cardouel de l'AS 309.  
 " " Rambault de l'AS 309.  
 " " Boucher de l'AS 309.  
 " " Menin de l'AS 309.

6 Décembre. Le Lieutenant Mothes de l'AS 309.  
 Le M. d. l. Halcoiffe de l'AS 307.  
 " " " " Froberg de l'AS 307.  
 " " " " Soug de l'AS 307.  
 " " " " Nicoups de l'AS 307.  
 " " " " Moreau de l'AS 309.

7 Décembre. — Continuation de l'instruction. —  
 Le M. Lieutenant Mattetot est affecté à l'AS 305.  
 Le Lieutenant Box du B. I. A. S. passé à l'AS 2.  
 " " Hocquart du B. I. A. S. passé au 1<sup>er</sup> B. C. l.  
 Le M. Lieutenant Le Héra de l'AS du B. I. A. S. passé au 1<sup>er</sup> B. C. l.

8 Décembre. — Repos. —

9 Décembre. — Continuation de l'instruction. —  
 Le Colonel Chederille commandant la 2<sup>e</sup> Brigade d'AS. Cite à l'ordre de la Brigade.  
 Le Brigadier Huisseux de l'AS 305.  
 " " Vernay Vignon de l'AS 306.  
 Le Canonier Godefroy de l'AS 306.  
 Le Brigadier Boriel de l'AS 306.  
 " " Saby de l'AS 306.  
 Le M. d. l. Olivier de l'AS 307.  
 " " " " Faucillon de l'AS 307.  
 " " " " Le Roy de l'AS 9.

9 Décembre.

Le M. d. l. Petit du 1<sup>er</sup> group<sup>t</sup>  
 " " Renard de la S. R. A. 106.  
 Les Brigadiers: Bernelle de l'A.S. 307.  
 Menecroy de l'A.S. 308.  
 Les Capouliers: Moreau de l'A.S. 318.  
 Barbeyrou de l'A.S. 308.  
 Dubuisson de l'A.S. 9.  
 Langourant de l'A.S. 4.  
 Pessemesse de l'A.S. 9.  
 Hepply de l'A.S. 9.  
 Nolot de l'A.S. 9.  
 Pasquier de l'A.S. du 1<sup>er</sup> group<sup>t</sup>

10 Décembre.

— Continuation de l'Instruction —  
 Le sous Lieutenant Durazier du B. I. A. S.  
 passe à l'A.S. 307.

11 Décembre.

— Continuation de l'Instruction —

12. Décembre.

<sup>d<sup>e</sup></sup>  
 Le sous Lieutenant Beunier est  
 affecté à l'A.S. 304.

13 Décembre.

— Continuation de l'Instruction.

14 Décembre.

<sup>d<sup>e</sup></sup>  
 Le sous Lieutenant Orgeutel, est cité  
 à l'ordre du 7. C. A.

15 Décembre.

— Continuation de l'Instruction.

16 Décembre.

<sup>d<sup>e</sup></sup>  
 Le sous Lieutenant Revocque est  
 affecté à l'A.S. 308.

17 Décembre.

— Continuation de l'Instruction —

18 Décembre.

<sup>d<sup>e</sup></sup>  
 Le Médecin Aide Major Chabrol, est  
 affecté à l'A.S. du 3. B. C. L.  
 Le sous Lieutenant Gricourt est  
 affecté à l'A.S. 309.  
 Le Médecin Aide Major Dirat du  
 1<sup>er</sup> groupement passe au 3. B. C. L.

19 Décembre.

— Continuation de l'Instruction —  
 Le Général Degoutte commandant  
 la VI<sup>e</sup> Armée, cite à l'ordre de l'Armée  
 le 1<sup>er</sup> Bataillon de Chars légers.

20 Décembre.

Le Lt Colonel se faisant l'interprète  
 de tout le personnel du régiment, adresse  
 aux officiers, sous officiers, Brigadiers  
 et capouliers du 1<sup>er</sup> groupement ses  
 regrets profonds de les voir quitter le  
 501. R. A. S. et leur exprime ses  
 meilleurs vœux d'avenir.  
 Le souvenir des batailles ou le 1<sup>er</sup> group<sup>t</sup>



20 Décembre.

et les trois bataillons de chars légers ont combattu d'extremement mêlés, celui des camarades glorieusement tombés, côte à côte maintiendra entre tous les anciens du 501<sup>e</sup> un lien de cœur que la réparation actuelle ne peut briser.

Le Lt Colonel partant en permission, le Chef de Bataillon Frischbach prend provisoirement le commandement du Régiment.

Le Médecin aide Major Chabrol du 3. B. C. L. passe au P. A. S. 1-

21 Décembre.

En exécution de la note n<sup>o</sup> 15353 du 11 Décembre 1918 du Général Commandant l'A. S., et de l'ordre de mouvement n<sup>o</sup> 497/p.p. de la 2. Brigade d'A. S., le 1<sup>er</sup> Groupement s'est embarqué, à 8 heures, en gare de Chantilly, à destination de Bourron, où ses unités sont appelées à former le 2<sup>e</sup> B. C. L. (A. S.) 2 devenant A. S. 379, A. S. 4 devenant A. S. 380, A. S. 5 devenant A. S. 381, l'A. S. 9 devant être dissous à son arrivée à Bourron et le personnel officiers, et troupes répartie entre les groupes de Chars V (Star) à la date du 25 Décembre 1918 le

21 Décembre

1<sup>er</sup> Groupement passa sous les ordres du Commandant du 509. R. A. S.  
Le Sous-Lieutenant Dupré, de l'A. S. 309 passe en l'A. S. 308 à la date du 16 Décembre

22 Décembre

Repos.

23 Décembre

Continuation de l'Instruction.

24 Décembre

Continuation de l'Instruction.

25 Décembre

Repos.

Le 1<sup>er</sup> Groupement passe sous les ordres du Commandant du 509<sup>e</sup> R. A. S.

26 Décembre

Continuation de l'Instruction

27 Décembre

Continuation de l'Instruction.

28 Décembre

Continuation de l'Instruction.

29 Décembre

d<sup>o</sup>

30 Décembre

d<sup>o</sup>

31 Décembre

d<sup>o</sup>

1 Janvier 1919

Repos.

Le sous-Lieutenant Peyre-Lerade de

1 Janvier 1919 B. I. A. S. passe à l'AS 304.  
Le sous Lieutenant Janot du  
B. I. A. S. passe à l'AS. 306.

2 Janvier 1919 Continuation de l'instruction.  
Le Lieutenant Colonel Telprey  
reçoit de permission, et reprend  
le commandement du Régiment  
et adresse aux officiers, sous  
officiers, et canonniers du régiment  
pour eux mêmes, et pour leurs  
familles, ses souhaits affectueux  
de nouvelle année, et compte que  
tous ceux qui prochainement vont  
être rendus à la vie civile se  
souviendront avec fierté d'avoir  
appartenu pendant la période  
la plus glorieuse de la guerre  
à un régiment dont l'action  
s'est manifestée dans toutes les gran-  
des batailles qui ont amené la  
victoire à la France.  
Le souvenir des combats, des fatigues des  
dangers affrontés ensemble, doit  
prolonger après la guerre, cet esprit  
de camaraderie, d'union morale  
de dévouement qu'a fait la force de  
notre action au combat, et qui est  
nécessaire dans la paix, pour que nous

2 Janvier 1919 puissions profiter de la "victoire"

3 Janvier 1919 Continuation de l'instruction  
Le Maréchal commandant en chef  
fait dans l'ordre de la Légion d'Honneur  
les nominations suivantes  
Le sous Lieutenant Hospital  
de l'AS. 302.  
Le sous Lieutenant Houitte de la  
Chesnois de l'AS. 2.  
et confère la Médaille Militaire  
au Brigadier Langoy de l'AS. 301.  
Le Maréchal des logis AS. 2.  
Le Général commandant la IV  
Armée cite à l'ordre de l'Armée  
Le sous Lieutenant Restegroy de l'AS. 306.  
le H. d. L. Bastagnet de l'AS. 306.  
le H. d. L. Dehaes.  
Le sous Lieutenant Courtade  
Le Lieutenant Guyader  
l'Adyt chef Fatolet.  
Les Canonniers: Milleret  
Les Compagnies de chars légers - 307. 308. 309.  
Le Général commandant l'AS. cite à l'ordre  
de l'AS:  
La 1<sup>re</sup> Compagnie du 262 R. I.  
Les soldats dont les noms furent du  
262 R. I.: Bolzer, Jeanes, Calibre,  
Bouls, Barrison.



4 janvier 1919.

Continuation de l'Instruction. —  
 Le Lieutenant Cotouff de l'AS 307 passe à l'AS 309  
 le sous Lieutenant Courant de l'AS 309  
 passe à l'AS 308.  
 Le sous Lieutenant Dupré de l'AS 308 passe  
 à l'AS 307.

5 janvier 1919

- Repos. -

6 janvier 1919

Continuation de l'Instruction. —  
 Le Lieutenant Jordani de l'AS 9 passe  
 au 501 R.A.S.  
 Le Lieutenant Dagonet du B. I. A. S.  
 passe au 501.  
 Le sous Lieutenant Hamonic de l'AS. 2.  
 passe au 501.

7 janvier 1919

Continuation de l'Instruction. —

8 janvier 1919

d°

9 janvier 1919

d°

10 janvier 1919

d°

11 janvier 1919

d°

12 janvier 1919

Repos. —

13 janvier 1919

Continuation de l'Instruction. —

14 janvier 1919

d°

15 janvier 1919

d°

Le Lieutenant Jordani de l'AS 304  
 passe comme adjuant à l'AS 14 du 2 B<sup>lm</sup>

16 janvier 1919

Continuation de l'Instruction. —

17 janvier 1919

d°

18 janvier 1919

d°

19 janvier 1919

Repos. —

20 janvier 1919

Continuation de l'Instruction. —

21 janvier 1919

Le Général Etienne commandant l'AS.  
 passe en revue à Apremont le 1<sup>er</sup> B. C. L.  
 et remet la fourrière aux compagnies  
 301 et 302. Il passe en revue le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>  
 B. C. L. sur le terrain de St Leonard

22 janvier 1919

Continuation de l'Instruction. —

23 janvier 1919

d°

Le sous Lieutenant Dargaignoratz est  
 affecté à l'AS. 304.

23 janvier 1919 Le sous lieutenant Albertini passe à l'AS 302.  
Le sous lieutenant Graziani passe à l'AS 305.

24 janvier 1919 La compagnie 306 fait mouvement, et va cantonner à Senlis.

25 janvier 1919 La compagnie 304 fait mouvement, et va cantonner à Senlis. L'E.M. du Régiment quitte Chantilly, et va cantonner à Senlis.  
Le lieutenant colonel Velprey partant en mission le Commandant Fréckbach prend provisoirement le commandement du régiment.  
Le capitaine Lambert est affecté à l'E.M. du 2 B.C.L. en remplacement du lieutenant Giordani passant à l'E.M. de l'AS.  
Le lieutenant Dufour, est affecté au 1<sup>er</sup> B. C. L. AS 301.  
Le lieutenant Germain passe à l'AS 307.

26 janvier 1919 La compagnie 305 fait mouvement, et vient cantonner à Senlis.  
Le lieutenant colonel Velprey, cite à l'ordre du régiment.  
Le lieutenant Herlant de l'E.M. du Rég<sup>t</sup>

26 janvier 1919 Le M. d. L. de Fortier de l'E.M. du Rég<sup>t</sup>  
 1<sup>er</sup> Valette de l'A.S. 301.  
 1<sup>er</sup> Bouchet " " "  
 1<sup>er</sup> Roblot " " "  
 1<sup>er</sup> Charbonnier de l'A.S. 307  
 1<sup>er</sup> Morel " " 308.  
 1<sup>er</sup> Husson " " 308.  
 1<sup>er</sup> Pécaud de St. Germain de l'A.S. 304.  
 1<sup>er</sup> Moity de l'AS. 306.  
 Van Commelbeck de l'AS 306.  
 Le Brigadier Theibert de l'AS 301.  
 1<sup>er</sup> Gillet. " " "  
 1<sup>er</sup> Fauvestre " " "  
 1<sup>er</sup> Gros " " "  
 1<sup>er</sup> Perry. " " "  
 1<sup>er</sup> Epallard " " 37  
 1<sup>er</sup> Fernoux " " 38.  
 1<sup>er</sup> Luminet " " 307  
 1<sup>er</sup> Bonnesœur " " "  
 1<sup>er</sup> Viret " " "  
 1<sup>er</sup> Bernelle " " "  
 1<sup>er</sup> Bardou " " 308  
 1<sup>er</sup> Singer " " "  
 1<sup>er</sup> Barrau " " "  
 1<sup>er</sup> Petit " " "  
 1<sup>er</sup> Martin " " 309  
 1<sup>er</sup> Lezale " " "  
 1<sup>er</sup> Souilhac " " AS. 4.  
 1<sup>er</sup> Juillet " " AS. 5.



26 Janvier 1919	Le Brigadier. Chataignon de l'A.S.G.	
	Le Brigadier Delecambre de l'A.S. 305	
	" " Hardy de l'A.S. 306	
	" " Grospeillier. " " " "	
	Le canonnier. Pichon de l'A.S. 302.	
	Le. Mennequere " " " 301	
	Le. Bauchard " " " 301	
	Le. Gillet. " " " 301.	
	Le. Mennequere " " " 301.	
	Le. Cozet. " " " 301	
	Le. Beriel " " " 301	
	Le. Baudricourt " " " 302.	
	Le. Bertin. " " " 301.	
	Le. Dupont " " " 301	
	Le. Nozet " " " 301	
	Le. Grarey " " " 301.	
	Le. Peré " " " 301	
	Le. Denazire. " " " 301.	
	Le. Deleage. " " " 301	
	Le. Le Jon. " " " 301.	
	Le. Martel " " " 302.	
	Le. Bompy " " " 302	
	Le. Oriancourt " " " 302	
	Le. Bernet " " " 302.	
	Le. Bouquet " " " 302.	
	Le. Gauthier. " " " 37.	
	Le. Boide. " " " 38	
	Le. Madignier " " " 307	
	Le. Lemare " " " 307	

25 Janvier 1919	Le Canonnier Fourrier de l'A.S. 307	
	" Augustin " 307	
	" Didon " 307	
	" Maquin " 307	
	" Artoni " 307	
	" Chemu " 307	
	" Lizandier " 307	
	" Raymond " 307	
	" Secoute " 307	
	" Pletti " 307	
	" Cartidot " 307	
	" Leleuvre " 307	
	" Marast " 307	
	" Zali " 308	
	" de Gendt " 308	
	" Beldent " 308	
	" Adouant " 308	
	" Rosy " 308	
	" Vatines " 308	
	" Bertin " 308	
	" Bauplin " 308	
	" Boyot " 308	
	" Rivière " 308	
	" Buallier " 308	
	" Baruil " 308	
	" Poste " 308	
	" Barre " 308	
	" Bellec " 308	
	" Beotiquier " 308	

## DATES.

## HISTORIQUE DES FAITS.

25 Janvier 1919	Le Canonnier	Joany de P. d. L.	309
"	"	Brossier "	309
"	"	Brivard "	309
"	"	Belaiske "	309
"	"	Beivatines "	309
"	"	Ragot "	309
"	"	Laforgue "	309
"	"	Bourselle "	309
"	"	Leinon "	309
"	"	Fexier "	309
"	"	Ducaup "	309
"	"	Rodier "	309
"	"	Colin "	309
"	"	Granotier "	309
"	"	Garander "	309
"	"	Pousson "	309
"	"	Sauson "	309
"	"	Beude "	309
Le M <sup>l</sup> des Logis	Le Hénaff	"	309
Le M <sup>l</sup> des Logis	Vallet	"	309
L'Aspirant	Barriol	"	309
Le Canonnier	Pruvost	du 263 <sup>e</sup> R. L.	
"	Belin	"	"
"	Marchadout	"	"
Le Caporal	Lauterne	"	"
"	Forbster	"	"
"	Bont helot	"	"
Le soldat	Stochlay	"	"
"	Stéphano	"	"

## DATES.

## HISTORIQUE DES FAITS.

25 Janvier 1919	Le soldat	Lesdourgas	du 252 <sup>e</sup> Inf.
"	Le sergent	Jarry	"
"	Le Canonnier	Jeandel	de P. d. L. 2
"	"	Michon	" 2
"	"	Kublay	" 2
"	"	Pollet	" 4
"	"	Patay	" 4
"	"	Loiseau	" 4
"	"	Gréon	" 4
"	"	Perrier	" 4
"	"	Jeandel	" 4
"	"	Cazelles	" 4
"	Le M. d. L.	Viaouze	" 4
"	"	Montillaud	" 4
"	Le Canonnier	Bordier	" 4
"	"	Bulos	" 4
"	"	Pierre	" 4
"	"	Bernard	" 4
"	"	Kunelée	" 4
"	"	Boujoux	" 4
"	"	Meunet	" 4
"	Le Brigadier	Guillet	" 5
"	Le M. d. L.	Bigaud	" 5
"	Le Canonnier	Thuillier	" 5
"	"	Oisiel	" 5
"	"	Greinaze	" 5
"	"	Kellauger	" 9
"	Le Brigadier	Charagnon	" 9
"	Le M. d. L.	de la Vergne de Perual	" 9



25 Janvier 1919	Le Brigadier	Bescottes - Genay	de P. d. J.	9
	Le Canonnier	Boumet	"	9
	"	Colin	"	9
	"	Remond	"	9
	Le M. d. L.	D'Orgeix	de P. d. J.	105
	Le Canonnier	Blesmann	"	105
	"	Graunmet	"	105
	"	Roussel	"	105
	Le Brigadier	Coppeaux	"	304
	Le Canonnier	Guinther	"	304
	"	Beloteau	"	304
	"	Belentier	"	304
	"	Giraudet	"	304
	"	Jeannet	"	304
	"	Rouvenat	"	304
	"	Billod	"	304
	"	Borde	"	304
	"	Hocquet	"	304
	"	Choulette	"	304
	"	Bulcillon	"	305
	"	Boidin	"	305
	"	Gielly	"	305
	"	Bernardet	"	305
	"	Fauvel	"	305
	"	Fricat	"	305
	"	Marlit	"	305
	"	Kelsod	"	305
	"	Kurrier	"	305
	"	Bouhatis	"	305

25 Janvier 1919	Le Canonnier	Bucasse	9. 2.	205
	"	Beaudet	"	205
27 Janvier 1919	Le 3 <sup>e</sup> B. C. L. quitte St Léonard et va cantonner à Feulbi			
	Le Lt St Suzanne passe au 500 R. C. B.			
	Le Lt de Barthe de Montfort est affecté au 1 <sup>er</sup> Cuirassien			
28 Janvier 1919	Le 3 <sup>e</sup> B. C. L. quitte St Léonard et va cantonner à Feulbi			
	Le Lt Richard est affecté à P. d. J. 304			
	Le Lt Sourmy est affecté à P. d. J. 305			
29 Janvier 1919	Le 3 <sup>e</sup> B. C. L. quitte St Léonard et va cantonner à Feulbi			
30 Janvier 1919	Le Lt Stetter H. passe au Service de Chemins de fer d'Alsace-Lorraine			
	Le Lt St Mettetal rejoint le 1 <sup>er</sup> Rég <sup>t</sup> Inf <sup>te</sup>			
	Le Lt Borda " 122 <sup>e</sup> R. I.			
	Le Lt Phorel " 8 <sup>e</sup> R. I.			
	Le Lt Hoshitel " 205 <sup>e</sup> R. F.			
21 Janvier 1919	Continuation de l'Instruction			
1 <sup>er</sup> Février 1919	" "			
2 Février 1919	Repos			
3 Février 1919	Continuation de l'Instruction			
4 Février 1919	" "			





20 février 1919

Le 3<sup>e</sup> bataillon du 501<sup>e</sup> R. C. B.  
 Le Général Cdt la 11<sup>e</sup> Armée cité à l'ordre de  
 l'Armée -  
 Le 1/1<sup>er</sup> Sans de P. d. d. 308  
 Le M. d. I. Maader " 302  
 Le Lt Colonel Velly cité à l'ordre du Régiment -  
 L'adjudant Koroni de P. d. d. 305  
 Le M. d. I. Tacher " 304  
 Le " Bardou " 305  
 Le " Godefroy " 305  
 Le Brigadier Maulain " 304  
 " Coquelin " 304  
 " Gardelli " 305  
 " Bayle " 305  
 Le Canonier Quinter " 304  
 " Joyeux " 304  
 " Constantin " 304  
 " Roulleau " 304  
 " Morand " 305  
 " Perrin " 305  
 " Coyola " 305  
 " Bourdette " 305  
 " Cassan " 305  
 " Benet eau " 305  
 " Bion " 305  
 " Bru " 305  
 " Dufautelle " 305  
 " Maquinghem " 305  
 " Marlet " 305

20 février 1919

Le Canonier Fourvière a. d. 305  
 " Reuon " 305  
 " Boucil " 305  
 " Audinelle " 305  
 " Laine " 305  
 " Aguetaz " 305  
 " Lepître " 305

21 février 1919

Continuation de l'instruction -

22 février 1919

" "

23 février 1919

Repos -

24 février 1919

Continuation de l'instruction -

25 février 1919

" "

Le 1/1<sup>er</sup> Brunze affecté au S. A. de la 1<sup>re</sup> Armée.  
 Le 1/1<sup>er</sup> Brozière passe A. B. I. (Magasin).  
 Le 1/1<sup>er</sup> Dupré " "

25 février 1919

Continuation de l'instruction -

27 février 1919

" "  
 Le 1/1<sup>er</sup> Peyrelevade passe à la S. R. D. 105.

28 février 1919

Continuation de l'instruction -

Le Lt Radouet passe à P. d. d. 302.  
 Le 2/1<sup>er</sup> Murat est affecté à P. d. d. du 3<sup>e</sup> B. C. B.

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

1 Mars 1919 Continuation de l'instruction.

2 Mars 1919 Retros.  
 Le 1/1<sup>e</sup>: Desjezier fame au P. & S. I.  
 L'adjudant Dupré fame au P. & S. I.  
 Le 1/1<sup>e</sup>: Lambolay est affecté à l'ad. n. 307.

3 Mars 1919 Continuation de l'instruction.

4 Mars 1919 " "

5 Mars 1919 " "  
 Le Général <sup>porte à la connaissance des troupes, sous ses ordres, des nouvelles</sup> Lotteville ~~est nommé~~ <sup>de</sup> Chevalier de la Légion  
 d'Honneur, au grade de Chevalier  
 Le Lt de la Poste [01 R.C.B.]  
 Ordre de l'Armée :  
 Le Lt Testey 1<sup>er</sup> R.C.B.  
 Le 1/1<sup>e</sup>: Ardentel "  
 L'adjudant Vivier "  
 Le Capitaine Bertrand [01 R.C.B.]  
 " Le Giroux "  
 Le lieutenant Déau 302<sup>e</sup> Inf. détaché "  
 " Guinaud "  
 " Le Montfort "  
 Le 1/1<sup>e</sup>: Whiteley "  
 " Larouze "  
 " Lempereur "  
 Le Lieutenant Kuhn "  
 Le 1/1<sup>e</sup>: Rouillot "

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS

5 Mars 1919 Le 1/1<sup>e</sup>: Laville 501 R.C.B.  
 " Bardaignaratz "  
 Le médecin-aux<sup>is</sup> Cornier "  
 Le 1/1<sup>e</sup>: Gevrey "  
 Le M. d. L. Barrière "  
 Le Brigadier Le Golf "  
 Le Canonnier Bousquet "  
 " Roux "  
 Ordre Général de la 4<sup>e</sup>: Armée.  
 Le lieutenant Buisson "  
 Le 1/lieutenant de 1<sup>er</sup> Suzanne "  
 " Florel "  
 L'adjudant Ubauc "  
 Le M. d. L. Leclerc "  
 " Parol "  
 " Zoulanastel "  
 Le Brigadier Dumont "  
 Le Canonnier Oudraz "  
 " Crussion "  
 Le Général Cdt <sup>Chap. 1<sup>er</sup> Corps d'Armée</sup> Les <sup>cité à l'Ordre de l'Armée</sup> " 508 R.C.B.  
 Le Capitaine Becroix "  
 Le 1/lieut<sup>ant</sup>: Bachelin 501 R.C.B.  
 La S. R. D. 105 501 R.C.B.  
 Le M. d. L. Vupaille 0. d. 302  
 " Bray " 308  
 Le Brigadier Fissier 501 R.C.B.  
 Le Canonnier Pochouneau 0. d. 302  
 " Jourdan " 302  
 " Brettes " 302

PARIS ET LANGRES - IMPRIMERIE DE LIBRAIRIE MILITAIRES CHARLES LAURENTE - T. 863 - 3225



5 Mars 1919

Le Capitaine Raveneau de P. d. S. 302  
 " Cadieu " 302  
 " Coppezo " 302  
 " Valencin " 307  
 " Renoué " 307  
 " Lafaro " 307  
 " Poulet " 307  
 " Fouzet " 307  
 " Chausidière " 307  
 " Grunberg " 307

Le soldat Bachonnet du 252<sup>e</sup> R. I.  
 Le Maréchal de France Cdt en Chef les Armées  
 Françaises de l'Est, cite à l'Ordre de l'Armée

Le 2<sup>e</sup> Bataillon du 501 R. C. B.

Le Général Comdt P. d. S. cite à l'Ordre de l'Armée.

L'Aspirant Drausart du 501 R. C. B.

Le Lt Colonel Telpuy cite à l'Ordre du Régiment.

Le M. d. I. Trinsuin de P. d. S. 309.

6 Mars 1919

Le Général Commandant les Chars Blindés passe  
 en revue le 501 R. C. B. Il remet la Croix de  
 la Légion d'Honneur au Capitaine Clermont.

7 Mars 1919

Continuation de l'Instruction.

8 Mars 1919

" "

9 Mars 1919

Repos

10 Mars 1919

Continuation de l'Instruction.

11 Mars 1919

Le Capitaine Massini est affecté au 2<sup>e</sup> B. C. B.

12 Mars 1919

Continuation de l'Instruction

Le Capitaine Fouchard est affecté au 1<sup>er</sup> B. C. B.

Le Lieutenant Ostoup est affecté à P. d. S. 303.

Le Lt Colonel Telpuy cite à l'Ordre du Régiment.

Le Lt Le Grandraigne d'Hauteville du 501 R. C. B.

13 Mars 1919

Continuation de l'Instruction.

14 Mars 1919

Le Lt Labray est détaché au Groupement de l'Est et l'ouest.  
 Le Lt Fhorel est affecté à P. d. S. 309

15 Mars 1919

Continuation de l'Instruction.

15 Mars 1919

Repos -  
 Par décision Ministérielle N° 12285 K du 8/8/14  
 le Maréchal Cdt en Chef <sup>dans l'ordre</sup> Officier de la  
 Légion d'Honneur, au Grade d'Officier ;  
 le Capitaine Clermont de P. d. S. 309.  
 Le Maréchal de France confère la Médaille  
 militaire à :

L'Adjudant Le Moal du 501 R. C. B.

Le Général Cdt les Chars Blindés cite d'Cher Blonds N° 186.

Le Lt Le Girac du 501 R. C. B.





DATES.

HISTORIQUE DES FAITS

5 Avril 1919. Continuation de l'Instruction -

6 Avril 1919. " " " "

7 Avril 1919. Le Capitaine Lambert de l'E.M. du 2<sup>e</sup> R.C.B. est détaché à l'E.M. du Régiment à la date du 8.  
Continuation de l'Instruction.

8 Avril 1919. " " " "

9 Avril 1919. Le V<sup>e</sup> Colonel Delpry et le 501<sup>e</sup> est à l'Ordre du Régiment.  
Boutroux Eugène. M. d. P. Chars 308.  
Continuation de l'Instruction.

10 Avril 1919. Le Capitaine Sigmeron du 2<sup>e</sup> R.C.B. et le V<sup>e</sup> Comm. du 2<sup>e</sup> R.C.B. passent au 505<sup>e</sup> R.C.B. Destinés à l'Armée Polonoise.  
Continuation de l'Instruction.

11 Avril 1919. Le Lieutenant-Colonel Calvez Paul de la 314<sup>e</sup> Comp<sup>e</sup> est affecté au 501<sup>e</sup> R.C.B.  
Continuation de l'Instruction.

12 Avril 1919. " " " "

13 Avril 1919. Le Capitaine Massimi de la C<sup>e</sup> 305 passe à la C<sup>e</sup> 301.  
Le Lieutenant Laronx de l'E.M. du 301 " à la S.R.D. 106.  
" Freuil de la C<sup>e</sup> 351 " à la C<sup>e</sup> 302.  
" Bouche du Groupe 10. " " 301.  
" Fauquet " 12 " à l'E.M. du 1<sup>e</sup> R.C.B.

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

13 Avril 1919. Le Lieutenant Kerne de la 501<sup>e</sup> R.C.B. passe à l'E.M. du 1<sup>e</sup> R.C.B.  
Le Lieutenant Argente de la C<sup>e</sup> 302 passe à la C<sup>e</sup> 302.  
" Rocket " 351 " " 302.  
" Moreau " 350 " " 301.  
" Guéguen " 318 " " 301.  
" Parmentier du Groupe 10 " " 302.  
" Gavary " 12 " " 301.  
" Dano de la C<sup>e</sup> 308 " " 302.  
" Casanova " 302 " " 302.  
" Bucamp du Groupe II " " 301.  
Continuation de l'Instruction.

14 Avril 1919. " " " "

15 Avril 1919. Le V<sup>e</sup> Peyreleuade de la S.R.D. passe au 1<sup>e</sup> R.C.B.  
Continuation de l'Instruction.

16 Avril 1919. " " " "

17 Avril 1919. " " " "

18 Avril 1919. " " " "

19 Avril 1919. " " " "

20 Avril 1919. Le V<sup>e</sup> Bru Chef de Sect<sup>e</sup> à la Comp<sup>e</sup> 305, passe Commandant d'Escadron à la même Comp<sup>e</sup>.  
Le V<sup>e</sup> Pacarreau Commandant d'Escadron, à la Comp<sup>e</sup> 302, passe à l'E.M. du Rég<sup>o</sup> comme adjoint technique au Colonel Delpry.  
Continuation de l'Instruction.

21 Avril 1919	Continuation de l'Instruction -
22 Avril 1919	" " "
23 Avril 1919	Le M <sup>e</sup> Dufour de la C <sup>e</sup> 302 passe à la C <sup>e</sup> 304. " Massé de l'E.M. du 1 <sup>er</sup> R.P.B. " à l'E.M. du 2 <sup>er</sup> R.P.B. Le P <sup>e</sup> Bart de la S.R.-T. 106 passe à la C <sup>e</sup> 305. Le M <sup>e</sup> Steinbach de l'E.M. du 1 <sup>er</sup> R.P.B. " " " " Guillaume de la C <sup>e</sup> 302. " " " Le P <sup>e</sup> Dagnonet " " " 305. Le M <sup>e</sup> Albertini " " " " Le P <sup>e</sup> Praust " 301 " 307. " Deltan " " " " Le M <sup>e</sup> Méne de Pas " " " 308. Le P <sup>e</sup> Dufour " " " " " Elmendorf " 302 " 309 Le M <sup>e</sup> Paganova " " " " Continuation de l'Instruction.
24 Avril 1919	" " "
25 Avril 1919	" " "
26 Avril 1919	" " "
27 Avril 1919	" " "
28 Avril 1919	" " "
29 Avril 1919	" " "

30 Avril 1919	Continuation de l'Instruction.
1 Mai 1919	" " "
2 Mai 1919	Le 1 <sup>er</sup> lieutenant Vanille retirant de service est affecté C <sup>e</sup> 309 Le 1 <sup>er</sup> Colonel Pélroy Cdt de la 501 R. C. B. cite à l'Ordre du Régiment : Le Lieutenant de Calvez de la C <sup>e</sup> 302. L'Adjudant Gourley de la C <sup>e</sup> 302.
3 Mai 1919	Continuation de l'Instruction -
4 Mai 1919	Repos -
5 Mai 1919	Continuation de l'Instruction -
6 Mai 1919	" Le Chef de B <sup>e</sup> Péraldi Cdt prov <sup>e</sup> de la 501 R. C. B. avec de son grade et reçoit Chevalier de 2 <sup>e</sup> cl. : Le Brigadier Velly de la C <sup>e</sup> 309.
7 Mai 1919	Continuation de l'Instruction :
8 Mai 1919	" " "
9 Mai 1919	" Le Lt Hamonic de la C <sup>e</sup> 304, passe à la S. P. D. 105 en remplacement du Lt Peyrolonade affecté à la C <sup>e</sup> 304.



9 mai 1919

Le Général Estienne, porte à la connaissance des troupes, sous ses ordres, les nominations suivantes :  
sont nommés Chevaliers de la Légion d'Honneur (avec attribution de la C. de G. avec palme) :

Le Lt Boudon C.A. du 501 R.C.B.

Le s/lc Bejaunig J.P. du 501 R.C.B.

Le Général Estienne cite à l'Ordre des Chars Blindés :

Le Chasseur Bonnaudot P. de la C<sup>ie</sup> 309.

Est nommé au Grade de s/lc à T.T. :

L'Aspirant Braumont J. S. P. du 501 R.C.B.

10 mai 1919

Continuation de l'Instruction.

Le s/lc Salles du 501 R.C.B. est affecté à la section économique, 10<sup>e</sup> Année, Mayence.

11 mai 1919

Repos.

12 mai 1919

Continuation de l'Instruction.

Le Lt Steimbach de la C<sup>ie</sup> 307 est affecté au Centre d'études de Nancy.

13 mai 1919

Continuation de l'Instruction.

Le Lt Kuby du 501 R.C.B. est affecté au 500<sup>e</sup> R.C.B. Perrot.

Le Lt Boudon . . . . .

14 mai 1919

Continuation de l'Instruction.

15 mai 1919

15 mai 1919

Le Lt Colonel Pélroy Cdt le Rég<sup>t</sup> nommé à la date du 15-5-19 = à l'emploi d'adjudant :

Le M. d. l. Buisson de la C<sup>ie</sup> 301 à la C<sup>ie</sup> du 1<sup>er</sup> B.C.B.

Lucas de la 1<sup>re</sup> D. 105 à la 1<sup>re</sup> P. D. 105.

16 mai 1919

Continuation de l'Instruction.

17 mai 1919

Le Capitaine Fouchard de la C<sup>ie</sup> 301 passe à la C<sup>ie</sup> 305.  
Il exercera provisoirement le commandement du 2<sup>e</sup> Bataillon.

18 mai 1919

Repos.

Le Lt Colonel Pélroy Cdt le 501 R.C.B. nommé à la date du 18-5-19 :

à l'emploi d'adjudant-chef :

Bonserat Edmond de la C<sup>ie</sup> 303 à la C<sup>ie</sup> 309

à l'emploi d'adjudant :

Goupy Amédée de la C<sup>ie</sup> 303 à la C<sup>ie</sup> 309

Robert Lévy " " 308

à l'emploi de M. d. l. Chef :

Braumont Louis de la C<sup>ie</sup> 303 à la C<sup>ie</sup> 304.

à l'emploi de M. d. l.

Marsché Paul Brig<sup>ad</sup> de la C<sup>ie</sup> 303 à la C<sup>ie</sup> 304.

Au grade de Brigadier :

Roudier Pierre de la C<sup>ie</sup> 303 à la C<sup>ie</sup> 307

Delange Jean " " 308

Whelan Jean " " 305

Riedinger Georges " " 309

Baudry Albert " " 306

19 mai 1919

Continuation de l'instruction.

20 mai 1919

Le Lt Colonel Pelpry est le Roi nommé à la date  
du 20 mai 1919.

à l'Assemblée de Marchal-des-Logis:  
Le Roi de la journée Guy, Brigadier de la C<sup>o</sup> 303 à la C<sup>o</sup> 304.

21 mai 1919

Continuation de l'instruction

22 mai 1919

, ,

23 mai 1919

, ,

24 mai 1919

Le Lt Colonel Pelpry est le 501 R. P. B. cité à l'Orde  
du Régiment ;  
Le Châmeur L'Église Jean de la C<sup>o</sup> 305  
Le Brigadier Boicelle Jean . . .

25 mai 1919

Repos.

26 mai 1919

Continuation de l'instruction.

27 mai 1919

, ,

28 mai 1919

, ,

29 mai 1919

Repos.

29 mai 1919

Les Officiers dont les noms inscrits sont nommés  
au grade de Lieutenant à T. T. à la date  
du 11-5-19 :

Fouier J.	Compagnie	305
Conte R.	"	307
Darrigol P.	"	309

ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Service Historique

n° d'enreg<sup>t</sup> 6484-A.